

Vol. 47— ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 29 JUILLET 1960 PRIX: SEPT CENTS

La paroisse Ste-Anne de Wolseley a célébré ses 75 ans d'existence

WOLSELEY — La paroisse de Wolseley, Sask., a choisi le 26 juillet, fête de sainte Anne, sa patronne, pour célébrer son 75e anniversaire d'existence.

La paroisse Ste-Anne-du-Loup fut en effet fondée, d'après les pionniers (les registres ayant été détruits ou perdus), entre 1882 et 1884. D'après le livre d'histoire du R. P. Morice, O.M.I., "L'Eglise dans l'Ouest canadien", les prêtres de Wolseley allèrent dire la messe jusqu'à Regina, Swift Current et Maple Creek. Jusqu'à 1900, Balgonie, Qu'Appelle, Broadview, Grenfell, Whitewood et Montmartre faisaient partie de la paroisse Ste-Anne, ce qui comprenait un arrondissement de 45 milles à l'ouest et de 50 milles à l'est.

Le premier prêtre curé de Wolseley fut M. l'abbé Campeau, suivi de M. l'abbé Passaplan. Le 7 janvier 1889, M. l'abbé Georges Montreuil s'installa à Wolseley pour être remplacé en 1890 par M. l'abbé J.-A. Roy, qui fit du ministère pendant dix ans.

La première église fut bâtie en 1882 ou 1884 près du cimetière actuel, sur le terrain présentement occupé par M. Emile Tourigny. Plus tard, cette église fut transportée à son site actuel. Quand la nouvelle église fut bâtie, l'ancienne servit d'école séparée jusqu'en 1958 et sert maintenant de salle paroissiale. Le premier presbytère, une hutte de troncs d'arbre, fut acheté par M. Bob Michel. Le gouvernement de la province de Québec fit cadeau à la paroisse d'une cloche d'église.



Eglise de Wolseley

En 1900, M. l'abbé Emmanuel Garon bâtit l'église actuelle et le presbytère (qui fut remplacé en 1952), deux édifices en briques. Cinq ans plus tard, l'église devint trop petite pour ses paroissiens. Pourtant des "homesteads" s'ouvraient à l'ouest et plusieurs familles se dirigeaient vers Ponteix, Gravelbourg, Meyronne, etc.

En 1903, Montmartre se détacha de Wolseley et M. l'abbé Thériault fonda une paroisse.

En 1904, le couvent St-Raphaël fut bâti par les Soeurs de Notre-Dame-des-Missions. Mgr Langevin, de St-Boniface, vint bénir le couvent et célébra la messe de Noël à Wolseley.

En 1905, M. l'abbé Charles Maillard succéda à M. l'abbé Garon. Ce bon curé laissa des preuves de son talent artistique en peignant les divers tableaux qui ornent encore l'église. Aussi, il fit bâtir l'autel actuel.

En 1907, M. l'abbé Charles Saunec vint prendre la direction de la paroisse pour sept ans. En musicien qu'il était, il commença une des premières fanfares de Wolseley.

Voici les noms des curés qui exercèrent leurs fonctions à Wolseley après M. l'abbé Saunec: MM. les abbés Charles Poirier, de 1924-28; Adélard Fortin, de 1928-31; Charles Fillion, de 1931-33; J.-A. Turgeon, de 1933-41; Herménégilde Poirier, de 1941-46; J.-A. Foisy, de 1946-51; L. Sa-

(Suite à la dixième page)

Un syndicaliste catholique, choisi en Grande-Bretagne

LONDRES — George Woodcock, ancien ouvrier d'une fabrique de textiles, a été élu unanimement secrétaire général du puissant Trades Union Congress, la grande confédération syndicale de Grande-Bretagne. Woodcock a été le seul candidat mis en nomination pour succéder à sir Vincent Tewson dont il était l'adjoint depuis 1947. Catholique, membre de l'aile modérée du parti travailliste, Woodcock est âgé de 55 ans. Il a commencé à travailler à l'âge de 12 ans comme apprenti dans des usines de textile mais dès ce moment, il entreprit de lire tout ce qui lui tombait sous la main et suivit des cours du soir. A 25 ans, il obtenait une bourse d'étude qui lui permit de fréquenter Oxford, où il décrocha des diplômes en sciences politiques et économiques. En 1936, il devenait directeur du service de recherches du T.U.C. Il est réputé pour son dynamisme, sa prudence et l'étendue de son information.

L'ACELF se penchera sur les rapports de son enquête sur la langue parlée

RIMOUSKI — L'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF) tiendra son congrès annuel dans la ville de Rimouski les 16, 17, 18 et 19 août prochains. L'association, qui groupe la majeure partie des organismes d'enseignement de langue française au pays, se penche depuis deux ans sur le problème de la langue parlée. Au congrès de l'an dernier tenu à Sudbury, il a été décidé de tenir une vaste enquête sur la qualité de la langue parlée, et cela dans tous les secteurs de l'activité éducatrice et culturelle. A ce moment, des responsables ont été nommés pour la tenue de cette enquête pour chacun des secteurs. Le congrès de cette année analysera des résultats de l'enquête. A l'aide des informations reçues, on tracera les grandes lignes d'un programme d'action en vue d'obtenir une langue parlée meilleure à l'échelle nationale.

Plusieurs congrès

Le programme de 1960 est très chargé, puisqu'en plus de l'analyse des rapports apportés par les 26 sections où avait lieu l'enquête, il se tiendra des rencontres des divers organismes affiliés à l'ACELF. Ainsi le Conseil canadien des associations d'éducation de langue française, la Fédération des associations de langue française du Canada foyers-écoles, l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada profiteront de l'occasion pour tenir leur congrès.

50,000 membres

L'ACELF compte tout près de 50,000 membres à travers le pays. Elle a pour but d'établir une pensée commune dans les diverses associations d'éducation sur les questions de langue française et de foi. Ce premier but de coordination est atteint par le congrès annuel, tenu alternativement dans la province de Québec et dans une des autres provinces du Canada. Il est fortement question, par exemple, de faire le congrès de l'an prochain dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

En plus de ses 16 commissions permanentes d'études, l'ACELF a des délégués permanents dans diverses associations nationales et internationales, tel l'organisme sur l'éducation de l'ONU, le Conseil canadien de recherches en matière d'éducation, l'Association canadienne d'éducation, l'Association mondiale d'éducation catholique, etc. L'ACELF distribue un petit bulletin dans lequel elle tient ses membres au courant de ses activités.

Les organisateurs du congrès sont d'avis qu'au moins 1,000 congressistes participeront aux assises de Rimouski. La plupart des délibérations auront lieu au séminaire, où sera le secrétariat du congrès.

Un extrait des directives envoyées à des responsables explicite bien l'esprit qui doit présider au prochain congrès de l'ACELF: "C'est le désir des responsables que ce congrès soit essentiellement d'ordre pratique. C'est à dessein que nous avons éliminé tout exposé théorique ou technique. Nous voulons nous en tenir aux faits. Ce qui a été fait, ce qui doit être fait, tel doit être la substance même de tous les travaux et de toutes les discussions".

Le manifeste dit encore que "le plan d'action (qui doit ressortir du congrès) doit être réaliste et suffisamment élaboré pour éclairer et diriger effectivement l'action".

Pas de démocratie sans liberté d'information

LEOPOLDVILLE (CCC) — Mgr Mulula, évêque auxiliaire congolais de Léopoldville, a adressé à ses compatriotes le message suivant:

"Mes chers frères,

Quand dans un pays la liberté d'information n'existe plus, on ne parle plus de la démocratie, mais de la dictature. Or, la dictature mène à l'esclavage, à l'asservissement de l'homme par l'homme.

Après avoir longtemps hésité, je me vois dans l'obligation, en tant qu'évêque, d'élever la voix pour défendre les droits les plus élémentaires de l'homme: droit à la vie, droit à la liberté.

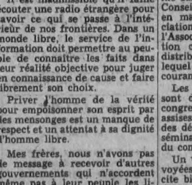
Aujourd'hui, une information peu objective s'acharne à chloroformer et à étrangler mon peuple. Je ne veux pas ne pas parler. Je revendique solennellement le droit de mon peuple à la vérité, à la vérité tout entière. Il y va de l'avenir de ce pays et de tout le continent africain.

Tout le monde, en effet, constate que depuis dix-huit jours, une propagande bien orchestrée déferle sur notre pays par une information radiophonique dirigée, contrôlée, dénaturée.

On attribue les mêmes droits à la vérité et au mensonge. On donne plus de droits au mensonge qu'à la vérité, parce qu'on cache et on dénature systématiquement celle-ci.

Non, le mensonge n'a pas les même droits que la vérité!

Il est inadmissible qu'il faille écouter une radio étrangère pour savoir ce qui se passe à l'intérieur de nos frontières. Dans un monde libre, le service de l'information doit permettre au peuple de connaître les faits dans leur réalité objective pour juger en connaissance de cause et faire librement son choix.



Priver l'homme de la vérité pour empoisonner son esprit par des mensonges est un manque de respect et un attentat à sa dignité d'homme libre.

Mes frères, nous n'avons pas de message à recevoir d'autres gouvernements qui n'accordent même pas à leur peuple les libertés élémentaires que nous venons de conquérir.

Je fais donc un appel solennel à vous, mes frères, maintenant qu'il est encore temps de revendiquer vos droits les plus sacrés, de mettre fin à une propagande systématique où la mauvaise foi ne connait plus de limites.

Fiers et jaloux de vos droits nouvellement acquis, montrez que vous n'êtes pas mûrs pour une nouvelle forme d'esclavage.

Dans ces heures particulièrement graves, c'est avec émotion que je vous donne ma bénédiction la plus paternelle."



La préparation du prochain Concile oecuménique, le premier depuis 89 ans, progresse rapidement. On sait que le dernier concile tenu au Vatican eut lieu du 8 décembre 1869 au 18 juillet 1870 et que 700 évêques y prirent part. Dans la peinture de Riefsthal reproduite ci-dessus et qui se trouve à l'Institut Stadel, à Francfort, en Allemagne, l'on voit un groupe d'évêques prenant part à une session spéciale du Concile du Vatican en 1870. (Photo NC)



M. Joseph Chabalier, de St-Adolphe, coopérateur franco-manitobain connu dans toute la province, avait accepté d'être le représentant officiel de "La Liberté et le Patriote" au cours du récent congrès en Acadie du Conseil Canadien de la Coopération. Dans la photo ci-dessus on le voit à bord d'un des trois chalutiers qui transportèrent les 160 congressistes de Caraquet à Lamèque, N.-B. Un habitué de la plaine, M. Chabalier, ainsi que ses compagnons de l'Ouest, gardent un vivant souvenir de ce voyage en mer et de la vie des pêcheurs acadiens.

Des coopérateurs de l'Ouest en visite au Nouveau-Brunswick

(De notre correspondant spécial)

Le jeudi soir 7 juillet, les 15 délégués franco-manitobains (3 autres se joindront à eux à Montréal et à Caraquet) accueillent leurs 21 confrères de la Saskatchewan à la gare du Pacifique Canadien à Winnipeg. Deux wagons spéciaux sont mis à la disposition des 36 voyageurs. Après avoir fait connaissance, bredouillé quelques mots dans le micro de Jacques Bertrand, de CKSB, au milieu du brouhaha de la gare, les voyageurs prennent leurs places dans les wagons. Ils s'inquiètent déjà du retard de plus d'une heure au départ de Winnipeg, car ils aimeraient bien arriver à temps pour la grande cérémonie de la bénédiction des bateaux de pêche à Caraquet, N.-B., le dimanche suivant.

De fait, ils arrivent à Montréal avec quatre heures et demie de retard, le samedi suivant. L'autobus qui les conduits à Lévis par la route 9 se permet une crevaison, autre retard d'une heure, de sorte que les voyageurs n'arrivent à Lévis qu'à 8 h. p.m. au lieu de 3 h. La dernière étape, grâce à des coopérateurs québécois, est parcourue en automobile, les voyageurs s'arrêtant pour la nuit à Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski ou Mont-Joli.

Le lendemain matin, une fois acquitté le devoir dominical, tous filent vers la vallée de Matapédia, puis jusqu'à Caraquet où la première automobile n'arrive qu'à 4 h. p.m., les autres s'échelonnant jusque vers les 11 h. p.m. Tous manquent la bénédiction des bateaux, mais l'accueil des gens de Caraquet était imprégné de tant de sollicitude et de gentillesse que la déception fut moins grande. A l'entrée de ce village, l'enseigne dit dans les deux langues officielles du pays: "Vous entrez dans le plus long village au monde, 22 milles, CARAQUET". Toutes les maisons, tous les édifices publics et commerciaux, la rue (car il n'y en a qu'une!) étaient décorés des drapeaux Acadien et Coopératif. Faute d'espace suffisant dans les hôtels et les motels pour les 160 congressistes venus de l'Ouest, du Québec et du Nouveau-Brunswick, plusieurs sont logés dans des maisons privées.

Le lundi 11 juillet, après l'inscription, les délégués se rendent au quai pour un voyage de cinq heures en mer sur trois chalutiers, dont chacun des équipages s'apprête à donner une démonstration de pêche à la morue. Lorsque les instruments de sondage indiquent au capitaine du chalutier qu'il y a 20 brasses d'eau (ou 120 pieds) et qu'il y

(Suite à la sixième page)

Des Canadiens sur une Commission du Concile

CITE DU VATICAN (CCC) — Au nombre des 28 membres de la Commission théologique préparatoire du Concile oecuménique que vient de nommer S. S. Jean XXIII, on remarque deux Canadiens, LL. EE. NN. SS. Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, et Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens.

Un autre Canadien, le R. P. Marcel Bélanger, O.M.I., vice-recteur de l'Université d'Ottawa, a été nommé consulteur de la même Commission.

D'autres Canadiens avaient été appelés plus tôt par le Souverain Pontife à faire partie d'une Commission préparatoire du Concile. On sait que LL. Em. les cardinaux McGuigan et Léger, respectivement archevêques de Toronto et de Montréal, ainsi que Son Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, sont membres de la Commission Centrale du Concile. Et le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., a été nommé secrétaire de la Commission des religieux.

Pour une conférence agricole entre les provinces et Ottawa

VICTORIA — Les ministres de l'agriculture de huit provinces ont décidé, la semaine dernière, de demander la tenue d'une conférence provinciale-fédérale dans le but d'étudier les problèmes qui sont à la base de la mise en marché des produits agricoles du Canada.

Dans une déclaration publiée à l'issue d'une réunion de deux jours à Victoria, les ministres ont demandé d'un commun accord au ministre fédéral de l'agriculture, M. Harkness, de leur ménager une rencontre pour l'automne.

Les ministres provinciaux désirent également souligner la nécessité d'une politique fédérale régissant le partage des frais occasionnés par la construction de réservoirs d'eau, les travaux de drainage et d'assainissement.

Les ministres ont étudié le plan fédéral d'assurance des récoltes et ont décidé que le gouvernement fédéral devrait absorber une partie des risques encourus, advenant l'établissement de ce plan sur une large échelle.

Ils ont ajouté qu'une collaboration plus étroite entre les autorités fédérales et provinciales est nécessaire dans les discussions portant sur les subsides accordés aux organisations agricoles pour la construction de centres d'exposition, d'entrepôts frigorifiques et autres fins.

Toutes les provinces, sauf l'Ile du Prince-Edouard et Terre-Neuve étaient représentées à cette réunion.



150 jeunes s'inscrivent cette année à la semaine française à Saskatoon

SASKATOON — La Semaine Française à Saskatoon naissait il y a huit ans, lorsque Mme A.-Y. LeGars, aidée de personnes de bonne volonté, invitait un groupe d'enfants à passer la première semaine de vacances à parler, chanter et jouer des jeux en français. Cette année, la Semaine Française atteint un record sous tous points de vue, alors que 150 enfants s'enregistrèrent à l'école St-Joseph.

Remerciements à la Rév. Sr Bulliard, Soeurs de Service des Missions, qui vint, chaque après-midi, donner deux heures d'instruction religieuse aux petits Canadiens français. Des deux institutrices laïques qui se sont dévouées sans mesure toute la semaine, on ne saurait dire des paroles d'éloge suffisante. Il s'agit de Mlles Doris Quessy et Denise LePage, toutes deux institutrices des écoles séparées de Saskatoon, et qui, en plus de leur classe régulière, ont enseigné le français toute l'année aux écoles Maria Goretti et Bishop Murray.

Le mercredi, pour agrémenter la semaine, un pique-nique fut tenu dans le Parc Victoria où, après le goûter, tous prirent part dans des jeux et chansons. Ils se rendirent ensuite à la salle paroissiale pour assister à une présentation de films français, obtenus par l'intermédiaire de M. A. Champagne, de l'Offifce National du Film. M. Edmond LeGars était l'opérateur. Le vendredi soir, dans l'Auditorium de l'école St-Joseph, un programme de chants, saynètes et monologues termina la Semaine Française. Son Exc. Mgr F. Klein, évêque de Saskatoon, prit place aux premiers rang de l'auditoire nombreux. A la fin du programme, Son Excellence eût la bonté d'adresser, en français, des mots d'encouragement aux enfants et aux parents.

La distribution des prix favorisa plusieurs enfants: Coupe CFNS, présentée à Mary Kirkpatrick par M. C. Papen, directeur du poste; trophée Campbell, présentée par M. le Docteur à John Crabb; Prix Burns-Hanley gagné par Jeanne Duperreault et présenté par Mlle G. Grézaud.

Mme LeGars remercia toutes les personnes qui ont contribué à faire de la Semaine Française 1960 un tel succès. Elle mentionna tout spécialement Mme J. Stead (née Rousset) qui sut prévoir, dans tous les moindres détails, le programme de la Semaine Française. Son comité se composait de Mmes E. Bourgault, M. Newman et J. Nottingham. Puis elle présenta des petits cadeaux souvenirs à Mme Stead, la Rév. Sr Bulliard et Mlles Quessy et Lepage. Elle fit remarquer la belle prestance des deux demoiselles Bandet, qui, en uniforme de hussards, couleur de la ville de Saskatoon, plaçaient les invités dans la salle. Avant le chant "Dieu sauve la Reine", une mignonne fillette, Marie-Anne Moulin, s'approcha gracieusement de Mme LeGars et, au nom des enfants, lui présenta un magnifique cadeau.

Puis, le comité servit un délicieux goûter à l'assistance, et dans le brouhaha, on commença à se séparer, tout en se promettant de revenir encore plus nombreux l'année prochaine à une autre Semaine Française.

L'Année mondiale du réfugié dans 18 diocèses du Canada

MONTREAL (CCC) — Au cours de l'Année mondiale du réfugié, qui vient de se terminer, différents programmes d'aide aux réfugiés, et notamment de parrainage de familles de réfugiés, ont été organisés dans plusieurs diocèses du Canada. Voici le compte rendu des divers programmes en cours dans 18 diocèses:

NELSON, C.-B.: Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a approuvé provisoirement l'admission de 14 familles de réfugiés dans ce diocèse. Les comités paroissiaux du diocèse étudient les dossiers de neuf autres familles. Le diocèse projette de parrainer 20 familles, dont deux sont déjà arrivées.

HALIFAX, N.-E.: Le Comité de l'Année mondiale du réfugié de la Ligue des Femmes Catholiques a choisi cinq familles, approuvées provisoirement par le gouvernement canadien. De plus, une souscription dont l'objectif est de $10,000 est présentement en cours dans le diocèse.

REGINA, Sask.: Deux familles de réfugiés parrainées par des particuliers sont approuvées provisoirement; le comité diocésain étudie les dossiers de trois autres familles.

KAMLOOPS, C.-B.: Deux familles de réfugiés parrainées par un particulier ont été acceptées par le gouvernement.

SHERBROOKE, P.Q.: Le gouvernement a approuvé provisoirement le parrainage d'une famille; le comité diocésain étudie les dossiers de cinq autres familles.

Le gouvernement a accordé une approbation provisoire pour le parrainage d'une famille dans les diocèses de St-Hyacinthe, de Prince Rupert et de St. Catharines. Ces trois familles sont parrainées par des particuliers.

Quand une famille est préchoisie par un comité de l'Année mondiale du réfugié ou par des particuliers, une formule de demande pour l'admission au Canada est envoyée au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration où la requête est étudiée. Si l'approbation provisoire est accordée, les détails du cas sont envoyés outre-mer aux fonctionnaires canadiens en charge de l'immigration, et ce sont eux qui acceptent ou rejettent la demande. Il est à noter que les autorités canadiennes outre-mer collaborent avec les comités de l'Année mondiale du réfugié en accordant priorité aux cas de parrainage.

Certains diocèses étudient présentement les dossiers soumis par les Services pour Immigrants Catholiques, dans le but de parrainer des familles de réfugiés. Ce sont les diocèses suivants: Toronto, 12 familles; Pembroke, Ont., 6 familles; Calgary, 5 familles; Montréal, 4 familles; Québec, 4 familles; Gravelbourg, 2 familles; St-Jean-de-Québec et Grouard, une famille chacun.

A Saskatoon, Son Exc. Mgr F. J. Klein a organisé une souscription dont l'objectif était de $25,000, mais cet objectif a été dépassé. Les diocèses de Vancouver et de St-Boniface participent également à des souscriptions locales en faveur du Comité canadien de l'Année mondiale du réfugié.

Sa Sainteté Jean XXIII a nommé Son Em. le cardinal Pierre Agagianian préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Le cardinal Agagianian succède à Son Em. le cardinal Pietro Fumasoni-Biondi, mort après avoir présidé la congrégation pendant 27 ans. Depuis deux ans, le cardinal Agagianian en était propréfet, le cardinal Fumasoni-Biondi étant depuis longtemps malade. Le nouveau préfet, qui aura 65 ans le 18 septembre prochain, est originaire de la Géorgie, qui constitue maintenant une république soviétique. Il connait particulièrement la Russie. La congrégation de la Propagande dirige l'action missionnaire de l'Eglise à travers le monde.

Religieuses canadiennes se conformant à la mode

TORONTO (CCC) — La congrégation des religieuses dénommées "Sisters of Service", soeurs se dévouant principalement pour l'enseignement à domicile de la religion aux enfants qui ne fréquentent pas les écoles catholiques, avait décidé de moderniser son costume.

Apprenant que la célèbre spécialiste irlandaise de la haute couture, Sybille Connolly, se trouvait à New-York, des religieuses de cette congrégation l'invitèrent à Toronto afin d'étudier le nouveau costume des "Sisters of Service". Sybille Connolly répondit à l'invitation et dessina un modèle pratique en tenant compte de la mode contemporaine en matière d'habillement. Les religieuses, satisfaites du projet qui leur avait été présenté, l'ont adopté.

La hiérarchie ecclésiastique au Congrès eucharistique

MUNICH (CCC) — Vingt-huit cardinaux et 460 évêques du monde entier ont annoncé leur présence au Congrès eucharistique international de Munich; 38 viendront d'Afrique, 25 d'Amérique du Nord, 36 de l'Amérique latine, 7 d'Australie, 84 d'Asie et d'Océanie et 256 d'Europe. En ce qui concerne l'Europe, l'Italie enverra 96 prélats, la France 35, l'Autriche 12.

Les supérieurs généraux des ordres bénédictin, dominicain, augustin, cistercien et franciscain ont également annoncé leur participation au Congrès. Le général des Jésuites s'y fera représenter. Plus de 30 abbés de différents monastères seront également présents.

La participation du Canada aux Jeux olympiques de Rome

MONTREAL — En plus de 21 gérants ou instructeurs attachés aux diverses équipes et de six dirigeants généraux, le Canada enverra 97 concurrents aux Jeux olympiques de Rome.

La liste entière de 124 a été approuvée samedi, lors d'une réunion de l'exécutif de l'Association olympique du Canada.

Les athlètes participeront à 14 sports. Voici la distribution des équipes: rame, 15; piste et pelouse, 15; basketball, 12; yachting, 11; nage, 10; tir, 7; canotage, 6; concours hippiques, 5; boxe, 4; lutte, 3; haltères, 3; gymnastique, 3; cyclisme, 2 et escrime, 1.

La rédaction en vacances

Ce journal ne sera pas publié en date du 5 août. Les bureaux de rédaction seront en effet fermés pendant la semaine du 31 juillet, afin de permettre au personnel un peu de temps pour le repos et la méditation.

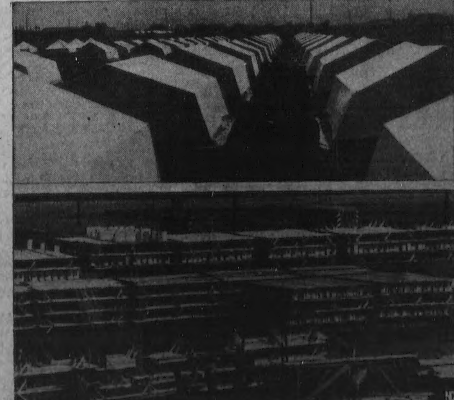
On voudra bien tenir compte de ce court congé annuel dans la rédaction des nouvelles.

LA DIRECTION.

Le Congrès eucharistique de Munich et les fidèles des pays communistes

MUNICH (CCC) — Le secrétariat général du Congrès eucharistique international de Munich a communiqué que, malgré tous les efforts des organisateurs de cette manifestation, aucun groupe de fidèles de pays situés derrière le rideau de fer n'avait annoncé sa participation; le seul pays communiste qui enverra des pèlerins est la Yougoslavie. La direction du congrès a également entrepris des démarches spéciales, afin de permettre aux catholiques d'Allemagne orientale de venir à Munich, mais personne en provenance de la zone soviétique n'a annoncé sa participation.

En revanche, certains cas précis indiquent que les autorités "démocrates populaires" refusent de délivrer tout laissez-passer pour la durée du Congrès eucharistique. Les responsables de l'organisation du Congrès déplorent de tels procédés et soulignent que, dès le début, le Congrès a été organisé sur un plan strictement religieux et exempt de tout aspect politique. C'est pourquoi, les attaques dirigées par les communistes allemands contre le Congrès et les obstacles mis à la participation des catholiques de l'Allemagne de l'Est au Congrès de Munich ne reposent sur aucune base, si ce n'est celle de la persécution religieuse.



En préparation au 37e congrès eucharistique international qui sera tenu à Munich, en Allemagne, du 31 juillet au 2 août, des ouvriers ont érigé une grande cité de tentes (photo supérieure) à Oberwiesenfeld pour accommoder quelque 62,000 congressistes. Les Fils de Kolping, une société catholique de l'Allemagne, ont construit de leur côté des milliers de bancs que l'on placera autour du maître-autel du congrès. (Photo NC)

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

Une étoile m'a dit

A compter du 29 juillet, à 10 h. 30 du soir chaque vendredi, une nouvelle série filmée prend l'affiche à la télévision: "Une étoile m'a dit . . .". Cette émission n'a pas pour thème l'astronomie, l'astrologie, la poésie, ni même la musique; tout simplement il s'agit des étoiles humaines qui brillent d'un éclat plus vif dans le ciel du cinéma, du music-hall, du théâtre, de la radio ou de la télévision.

"Une étoile m'a dit . . ." permettra aux téléspectateurs d'entrer en contact pendant une demi-heure, et dans une ambiance agréable, avec des vedettes françaises et internationales dans presque tous les domaines de l'art.

L'hôte de la série, Maurice Biraud, reçoit ce soir le toujours populaire Jean Sabion, le fantaisiste Edmond Taillet, ainsi qu'une charmante diseuse canadienne adulée des Parisiens, Guylaine Guy.

"Monsieur Technos" et le servo-moteur

Une émission sur les sciences appliquées est diffusée au réseau français de télévision de Radio-Canada pendant la saison estivale, chaque mardi à 9 h.: "Monsieur Technos", personnage encore très mystérieux qui s'entretient avec différents objets du domaine de la science.

A l'émission du 2 août, le savant dialoguera avec un servo-moteur. Au cours de la série, "Monsieur Technos" conversera également avec une pompe à bras, un radar, une lampe de télévision, une fusée et un télescope pour ne citer que quelques-uns des objets à qui le scientiste donnera la parole. Ajoutons que le savant professeur répondra aux questions des objets en cause avec une précision qui contribuera sans doute à éclairer les téléspectateurs sur les sciences appliquées.

"Arsène Lupin"

Les amateurs d'intrigues policières sont maintenant bien servis au réseau français de télévision de Radio-Canada, chaque mercredi à 9 h., avec les aventures d'"Arsène Lupin". La troisième émission sera télévisée le 3 août. Le célèbre gentleman cambrioleur est incarné par Jean Gascon, entouré d'une imposante distribution.

A l'émission du 3 août, on retrouvera un Lupin mourant. Le docteur Delattre, qui a opéré le héros, refuse de donner des précisions à la police sur la cachette du gentleman cambrioleur, sa femme et sa fille étant menacées. Le comte de Gesvres confie l'affaire à Herlock Sholmes. On verra, cependant, que l'inspecteur Ganimard est bien déterminé à découvrir le repaire de Lupin.

"Pour une chanson" et la vedette

Tous les jeudis à 8 h. 30, le réseau français de télévision de Radio-Canada diffuse l'émission "Pour une chanson", consacrée à la chanson et à tout ce qui s'y rapporte. Gaétane Létourneau, vedette régulière de ce programme, y interprète quelques-uns des meilleurs refrains de son répertoire. A l'émission du 4 août, on l'entendra dans les mélodies suivantes: "Le rideau rouge" et "Ton beau visage" de Gilbert Bécaud et "Si tu t'imagines" de Claude Valéry et Raymond Asso.

De plus, "Pour une chanson" accueille, chaque semaine, un chanteur ou une chanteuse. Cette fois, c'est la diseuse Lise Roy qui chantera: "Je suis comme ça", paroles de Jacques Prévert et musique de Joseph Kosma; "Seul" de Jacques Brel et "Mais, moi je m'ennuie".

Enfin, chaque émission comporte quelques minutes de discussion entre l'animateur et un invité qui s'entretiennent d'un aspect de la chanson. A la prochaine émission de cette série, Jacques Languirand et son invité, Théo Chentrier, parleront de la vedette.

"Caravane" à Québec

Le vendredi 5 août, l'émission "Caravane" sera diffusée à 7 h. p.m. au réseau français de télévision de Radio-Canada, directement de Québec.

Les jeunes retrouveront leur ami, Guy Maufette, maître de piste, et les deux clowns, Gioni Carpi et Guy L'Ecuyer. Les attractions au programme seront: les Wixhell Fords, automobilistes; la symphonie des Novell's Poodle; les cyclistes Skyretto; Bobby Jule, jongleur, et l'ours Rix. Claude Fournier écrit les textes de la série et c'est Michel Brouillette qui dirige l'orchestre.

"Caravane" à Rimouski

C'est de Rimouski que l'émission "Caravane" sera télévisée le vendredi 12 août à 7 h. Parmi les attractions prévues au programme, on trouvera alors les acrobaties de Chick et Chuck; les douze chiens savants des Gaudsmits Brothers; Johnny Day, acrobate-équilibriste; les Slickers et leurs trois otaries; les Marvellous Rassos, équilibristes à bicyclette; des numéros de trapèze et des présentations d'animaux dressés.

"Dans tous les cantons"

C'est de Québec que sera télévisée l'émission "Dans tous les cantons" du 5 août à 9 h. 30. On verra et entendra des chanteurs et danseurs de folklore dans l'interprétation d'oeuvres canadiennes et étrangères.

Signalons que le programme comprendra des chants et danses du folklore huron. En effet, quelques membres de la réserve indienne de Loretteville, banlieue de Québec, ont été invités à participer à l'émission.

Bouleversements à l'horaire

Des téléspectateurs auront remarqué, cette semaine encore, que plusieurs titres d'émissions annoncées à l'horaire ne correspondent pas avec les émissions présentées à l'écran au canal 6.

Il suffit, pour comprendre la raison de ces changements imprévus, de se rappeler que les émissions diffusées à CBWFT viennent toutes sur film ou sur ruban magnétoscopique. Il s'ensuit que des changements de dernière minute à Montréal ne peuvent être annoncés assez tôt pour que soit corrigé l'horaire du journal à temps.

Guy PARISEAU,
Services d'Information
Radio-Canada (Winnipeg).





Place au cirque! Les deux clowns attitrés de "Caravane", Guy Lécuyer et Gioni Carpi déploient la banderole qui ouvre le spectacle sous l'oeil amusé du maître de piste Guy Maufette. "Caravane" passe tous les vendredis de 7 h. à 8 h. p.m. au poste de télévision CBWFT, canal 6, de Radio-Canada.

Au poste CBWFT (Canal 6)

Des circonstances imprévisibles peuvent entraîner des changements après la publication de cet horaire.

Samedi 30 juillet

5.00—Mire et musique
6.00—Le roman de la science
6.30—Nouvelles
6.45—Pile ou face
7.00—Walt Disney
8.00—Noir et blanc
8.30—Clé de sol
9.00—Sport d'été
11.00—Dialogues
10.30—Long métrage
"Les assassins du dimanche"

Dimanche 31 juillet

5.00—Mire et musique
6.00—Contes du dimanche
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Des pays et des hommes
"Macédoine, porte de l'Orient"
8.00—Petit théâtre
"Si tu ne m'aimes pas, je t'aime"
8.30—Au pays de Neufve-France
9.00—Du coq à l'âne
9.30—Sérénade estivale
10.00—L'art et son secret
René Huyghe
10.30—Premier plan

Lundi 1er août

5.00—Mire et musique
6.00—Au jeu
6.30—Nouvelles
6.45—Mes chansons
Lucille Dumont
7.00—Tribune libre
7.30—A être annoncé
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—En plein air
9.00—Gendarmerie Royale
9.30—Clé des champs
10.00—Vedettes d'aujourd'hui
10.30—Long métrage

Mardi 2 août

5.00—Mire et musique
6.00—Furie
6.30—Nouvelles
6.45—Bonsoir Madame
7.00—Caméra '60
7.30—Joie de vivre
8.00—Trio
"L'escale"
8.30—Théâtre chez vous
9.00—Monsieur Technos
9.30—Pays et merveilles
10.00—Théâtre O'Henry
10.30—Errol Flynn
"Les fortunes de la guerre"
11.00—Méditerranée

Mercredi 3 août

5.00—Mire et musique
6.00—Le moulin aux images
6.30—Nouvelles
6.45—Du côté de chez Lise
7.00—La pension Velder
7.30—En haut de la pente douce
8.00—Le point d'interrogation
8.30—Théâtre des vedettes
9.00—Arsène Lupin
9.30—Panoramique
"Il était une guerre"
10.00—Défi au danger
10.30—Long métrage
"L'homme au chapeau rond"

Jeudi 4 août

5.00—Mire et musique
6.00—L'écran des jeunes
6.30—Nouvelles
6.45—Coup de vent
7.00—Scotland Yard
7.30—Les trois mousquetaires
8.00—A la porte Saint-Louis
8.30—Pour une chanson
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Figures de théâtre
"André Luguet"
10.00—Jeu de mots
10.15—Ciné-Club
"Le chemin du Ciel"

Vendredi 5 août

5.00—Mire et musique
6.00—Les aventures de Jackie
6.30—Nouvelles
6.45—Les collégiens troubadours
7.00—Caravane
8.00—Les beaux films
9.30—Dans tous les cantons
10.00—Découvertes
10.30—Une étoile m'a dit
"Jean Carmet et Rita Cadillac"
11.00—Ciné-vedettes

Samedi 6 août

5.00—Mire et musique
6.00—Le roman de la science
6.30—Nouvelles
6.45—Pile ou face
7.00—Walt Disney
8.00—Noir et blanc
8.30—Clé de sol
9.00—Sport d'été
10.00—Dialogues
10.30—Long métrage
"Les premiers outrages"

Dimanche 7 août

5.00—Mire et musique
6.00—Contes du dimanche
"Cendrillon"
7.00—Les travaux et les jours
Montréal: Farmer's Club
7.30—Des pays et des hommes
"Une Parisienne dans le désert"
8.00—Petit théâtre
"Une leçon de chant"
8.30—Au pays de Neufve-France
Côte-nord du St-Laurent
9.00—Du coq à l'âne
9.30—Sérénade estivale
Jean-Louis Pellerin, ténor, Gloria Agostini, harpiste
10.00—L'art et son secret
"René Huyghe, sur la beauté"
10.30—Premier plan
"Francis Poulenc"

Lundi 8 août

5.00—Mire et musique
6.00—Au jeu
6.30—Nouvelles
6.45—Mes chansons
Jacques Blanchet
7.00—Tribune libre
7.30—Courrier du cinéma
8.00—Le siffleur
8.30—En plein air
9.00—Gendarmerie royale
"Le voleur viendra"
9.30—Clé des champs
10.00—Vedettes d'aujourd'hui
10.30—Long métrage
"Le septième ciel"

Mardi 9 août

5.00—Mire et musique
6.00—Furie
6.30—Nouvelles
6.45—Bonsoir Madame
7.00—Caméra '60
7.30—Joie de vivre
8.00—Trio
"L'escale"
8.30—Théâtre chez vous
9.00—Monsieurs Technos
9.30—Pays et merveilles
10.00—Théâtre O'Henry
10.30—Errol Flynn
"Le miroir"
11.00—Méditerranée
L'orchestre de Dieval avec Lucie Dolène, Mick Micheyl et Anita Morales

Mercredi 10 août

5.00—Mire et musique
6.00—Le moulin aux images
6.30—Nouvelles
6.45—Du côté de chez Lise
7.00—Théâtre des vedettes
7.30—Montavani
8.00—Le point d'interrogation
8.30—La pension Velder
9.00—Arsène Lupin
9.30—J'ai fait un beau voyage
Roberto Rossellini
10.00—Défi au danger
10.30—Long métrage
"Cora Terry"

Jeudi 11 août

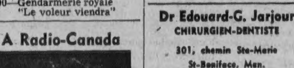
5.00—Mire et musique
6.00—Lécran des jeunes
6.30—Nouvelles
6.45—Coup de vent
7.00—Guillaume Tell
"Les enfants esclaves"
7.30—Panoramique
"Il était une guerre"
8.00—A la porte St-Louis
8.30—Pour une chanson
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Figures de théâtre
Sophie Desmarets
10.00—Jeu de mots
10.15—Ciné-Club

Vendredi 12 août

5.00—Mire et musique
6.00—Les aventures de Jackie
6.30—Nouvelles
6.45—Collégiens troubadours
7.00—Caravane
(de Rimouski)
8.00—Les beaux films
9.30—Dans tous les cantons
(de Rimouski)
10.00—Découvertes
"Les chasseurs de Bornéo"
10.30—Une étoile m'a dit
Claude Dauphin, Collette Déréal, François Deguelt
11.00—Ciné-vedettes
"La nuit du chasseur"

— Oh! J'en ai assez de tous mes ennuis, et je suis décidé de quitter la terre.
— Tu veux te tuer?
— Oh! non, je prends le bateau.

A Radio-Canada





Yvette Brind'Amour

par Gabriel LANGLAIS

Diseuse, danseuse, professeur de danse et directrice de théâtre, Yvette Brind'Amour est avant tout une comédienne de premier plan. Elle n'avait que seize ans quand elle fit ses débuts sur la scène du MRT français. Elle fit par la suite, un séjour à Paris, où elle étudia l'art dramatique avec le célèbre René Simon. Son amour de la culture et des voyages l'a conduite à New York, où elle a dansé au Metropolitan Opera, et à Madrid. C'est en 1948 qu'Yvette Brind'Amour fondait sa propre troupe de théâtre: le Rideau Vert. Très douée pour les langues, elle parle couramment l'anglais et l'espagnol.

C'est au théâtre qu'Yvette Brind'Amour consacre tous ses efforts. Avec la troupe du Rideau Vert elle a monté "Ondine", "K.M.X. Labrador", "Anastasia", "La petite hutte", "La magacienne en pantoufles", etc. Mais elle a joué également sur d'autres scènes; on l'a applaudie avec la troupe de l'Arcade et avec l'équipe de Pierre Dagenais.

Yvette Brind'Amour, dont on a vanté la voix chaude et toute en nuances, a tenu les premiers rôles dans un grand nombre d'émissions radiophoniques, notamment dans "Vie de femmes" et "Jeunesse dorée", au réseau français de Radio-Canada. Mais elle ne s'est pas arrêtée là et devint en grande demande à la télévision, où on lui confia des rôles de premier plan dans "14 rue de Galais", au "Théâtre populaire", à "Quatuor" et à nombre d'autres téléthéâtres et téléromans. A titre de diseuse, elle a souvent chanté "A la romance". Elle a d'ailleurs suivi les cours de Louise Darios. Elle a épousé en 1950, à Paris, Paul Gury, aussi bien connu sous le nom de Legouriadec.

Comme la plupart de nos artistes, Yvette Brind'Amour connait les faveurs d'une presse élogieuse. On relève dans son dossier les commentaires suivants: "Elle a favorisé les talents de nos comédiens", "Une de nos artistes qui a le plus de cordes à son arc", "Vedette de haut calibre, très belle avec son type classique et ses allures réservées", "Grande artiste canadienne", "Figure prédominante dans le monde des artistes", "Une comédienne qui sait plaire et qui veut plaire", "Une sentimentale qui prend tout à coeur et qui a un coeur gros comme ça".





La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Notre essor économique

Un examen de conscience

Au début de la semaine, quelques hommes d'affaires d'un de nos villages ruraux se réunissaient ensemble un soir pour discuter des récents éditoriaux qui ont posé le problème de "Notre essor économique". Après avoir parlé avec ébahissement de la puissance du pouvoir d'achat franco-manitobain, du manque de petites industries dans nos centres ruraux et, comme conséquence, de l'exode des jeunes gens vers la grande ville, etc., ils en vinrent tout naturellement à se demander "pourquoi" eux et leurs compatriotes ont fait jusqu'ici si peu de progrès de façon générale dans le domaine économique, "pourquoi" ils n'occupent pas de postes de commande dans la haute industrie et dans le gros commerce, "pourquoi" les nôtres doivent assister presque passivement au développement minier et industriel du Manitoba, etc. Un véritable examen de conscience, quoi! Il est intéressant d'enregistrer ici quelques-unes des conclusions auxquelles ces hommes d'affaires sont parvenus au cours de cette soirée.

Tout d'abord, se demandèrent-ils, sommes-nous essentiellement des fermiers? Notre vocation fondamentale est-elle vraiment la vie rurale, la vie agricole? Et donc, sommes-nous condamnés à rester étrangers à la vie industrielle qui bouillonne partout au pays, plus particulièrement ici au Manitoba?

Mgr Arthur Maheux, professeur d'histoire à l'Université Laval, écrivait un jour que "les premiers colons vinrent de France en Amérique pour des raisons commerciales plutôt qu'agricoles. Car les Français étaient alors mieux préparés traditionnellement au commerce et aux professions qu'à l'agriculture". Sans connaître ce texte de l'historien québécois, des membres du groupe susmentionné se souvenaient suffisamment de leur histoire de la Nouvelle-France pour citer des faits, spécialement de ces grandes compagnies qui dotèrent le pays naissant d'un commerce florissant, et de l'intendant Talon qui créa des industries variées. C'est que la France n'était pas plus arriérée économiquement en ce temps-là qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Mais, après la conquête de 1759-60, ruinés, séparés de leur métropole naturelle, leurs chefs éliminés de la vie politique et sociale dans la vallée du St-Laurent, les Canadiens français prirent l'habitude de vivre autant que possible entre eux, hors du courant économique moderne qui déjà envahissait l'Amérique. Puis, la lutte énergique et vigoureuse pour la défense de leur langue, leur foi, leurs écoles, leurs lois civiles, plus tard leur autonomie provinciale, laissait peu de temps ou d'énergie pour une active participation à l'expansion économique. C'est ainsi que dans un pays aux ressources naturelles très riches, ils centrèrent presque toute leur vie économique sur les possibilités agricoles ou les petits établissements commerciaux et industriels.

Pendant ce même temps, grâce à d'excellentes maisons d'éducation, ce petit peuple produisait des gens très instruits qui envahissaient tous les domaines des professions libérales, mais se lançaient en bien petit nombre dans les carrières qui concernent le monde des affaires, du commerce, de la technique, des sciences appliquées, etc. Mais plus souvent trop de parents avaient de la difficulté à se convaincre que leurs jeunes devraient fréquenter l'école au-dessus du grade 6 ou 7, comme ce bon fermier qui affirmait il n'y a pas si longtemps que son garçon de 13 ans n'avait pas besoin de fréquenter un collège pour apprendre à conduire un tracteur.

Se satisfaisant ainsi d'agriculture, de commerce local, d'artisanat, la plupart en vinrent à croire profondément qu'ils n'étaient pas faits, comme peuple, pour les affaires et l'industrie, comme leurs descendants aujourd'hui ne semblent pas croire qu'il y ait place pour eux dans un monde scientifique à base de découvertes électroniques. D'ailleurs, un manque presque complet de capital, d'orientation, d'entrainement, d'expérience les obligeait à vivre en marge de ce que des étrangers pouvaient réaliser autour d'eux et chez eux.

Ils pouvaient tout de même se consoler en se disant que leur religion, leur culture, leur philosophie de la vie avaient un sens plus profondément humain, supérieur à la vie des étrangers ou de leurs compatriotes anglo-protestants. N'est-ce pas Mgr L.-A. Paquet, un grand théologien de Québec, qui disait un jour: "Notre mission à nous, Canadiens français, c'est moins de manipuler du capital que de répandre des idées; elle consiste moins à allumer les feux des usines qu'à maintenir et rayonner au loin le feu brillant de la religion et de la pensée".

Tout ce qui a été dit jusqu'ici peut s'appliquer avec quelques variantes au groupe franco-manitobain, petite minorité encore jeune qui a déjà joué son rôle, selon l'esprit de Mgr Paquet, mais dont les meilleurs éléments aimeraient aujourd'hui briser certaines chaînes qui les tiennent prisonniers économiquement. L'exemple du Québec 1960 les entraine vers un tel idéal . . .

Les hommes d'affaires dont il fut question au début de cet article, par exemple, ont bien constaté que selon les lignes d'une histoire trois fois séculaire ils manquent encore d'expérience et de préparation, que leur manque de capital les oblige à préférer les "petites affaires", que la concentration de l'industrie dans le Grand-Winnipeg aimante leurs jeunes vers la ville et prive leur village du potentiel ouvrier susceptible d'intéresser à leur milieu, industriels et nouveaux commerçants. Mais tout de même ils comprirent que leur examen de conscience en commun au cours de la soirée allait produire des fruits . . . de solidarité d'abord, puis d'action énergique vers une solution.

Que leur exemple soit imité dans tous nos centres, afin qu'un jour on puisse dépasser les frontières de nos villages et chercher des solutions sur un plan beaucoup plus vaste, celui de la province. C'est ce qu'eux désirent, car tous ont conclu la discussion en demandant que naisse une association de tous les hommes d'affaires franco-manitobains, dans le but de se connaître, de s'éclairer mutuellement, de s'entraider financièrement, si nécessaire, pour réaliser "de grandes choses économiques".

Autonomie et unité nationale

Ce qu'il y a de plus remarquable dans le mémoire que M. Jean Lesage a présenté à la conférence fédérale-provinciale, reste le caractère positif des propositions formulées et le désir évident de mettre fin à la guerre froide qui, depuis la fin des hostilités en 1945, opposait Québec et Ottawa. Amorcé par M. Paul Sauvé, le dégel des relations fédérales-provinciales s'était continué sous M. Barrette et celui-ci, à diverses reprises, avait laissé entendre qu'il aurait des propositions concrètes à formuler dès l'ouverture de la conférence annoncée.

Encore qu'il soit impossible de préciser la nature des changements que l'ancien premier ministre désirait apporter aux rapports du Québec avec le gouvernement fédéral, nous savons que M. Barrette n'était pas opposé à négocier un accord concernant l'assurance-hospitalisation et que l'on s'attendait, dans les milieux politiques, à ce que notre province bénéficiât enfin de la route transcanadienne. Ces questions, disait-on, allaient être réglées dans le même esprit qui avait amené M. Sauvé à récupérer, pour les universités, "les millions d'Ottawa".

Ceci est important parce que nous avons là la preuve tangible qu'après 15 ans de guerre froide, la très large majorité des Canadiens de langue française, quelle que soit leur allégeance politique, juge que le temps est venu d'envisager nos rapports avec le pouvoir central dans une perspective nouvelle.

Notons encore que, sur un point tout au moins, MM. Diefenbaker et Lesage se sont entendus dès l'ouverture de la conférence: les paiements de péréquation seront maintenus. Cette question est d'autant plus importante que les provinces les plus riches ne doivent jamais oublier que les moins riches ont aussi des besoins qui doivent être satisfaits si l'on veut éviter qu'éventuellement des Canadiens deviennent en fait des citoyens de seconde zone. En s'opposant avec énergie à ce que la formule dite de péréquation soit atténuée, sinon dans son principe du moins dans son application, M. Lesage a pris une attitude qui est de nature à renforcer l'unité nationale — donc la confédération.

Trop longtemps nous avons cru qu'il y avait une incompatibilité fondamentale entre l'unité nationale et l'autonomie des provinces. Depuis, nous avons eu le temps de réfléchir et, surtout, dans la mesure où cette question était vidée de son contenu électoral, de constater que l'essence même de toute confédération est de réconcilier dans son sein les autonomies locales — et ceci en fonction d'une politique nécessaire d'unité nationale.

Que la question d'argent soit vitale, cela va de soi. Et ceci explique pourquoi M. Lesage a déposé des propositions qui, si on les acceptait, représenteraient $130 millions de plus par an pour la province de Québec. Mais force nous est de constater que le partage des impôts, s'il offre d'évidentes difficultés, reste un problème relativement moins difficile à résoudre que celui qui est à l'origine de la question: le contrôle des sources de crédit. Comment veut-on, sincèrement, qu'Ottawa puisse prévenir le chômage et prendre les moyens voulus pour y mettre fin s'il n'a pas en mains le contrôle des sources de crédit?

On a longtemps reproché à M. Duplessis d'entretenir une conception rigoureusement négative de l'autonomie provinciale; ses successeurs à la direction du gouvernement ont beaucoup fait pour rétablir des relations normales entre Québec et Ottawa. M. Lesage enfin vient de fournir une importante contribution à la cause de l'autonomie comme à celle de l'unité nationale en présentant des propositions concrètes à la conférence au lieu d'abandonner l'initiative du jeu au fédéral. Il faut s'en féliciter et, croyons-nous, souhaiter que chacun comprenne enfin que le droit des uns, comme la liberté, s'arrête là où commence celui des autres.

(La Presse)

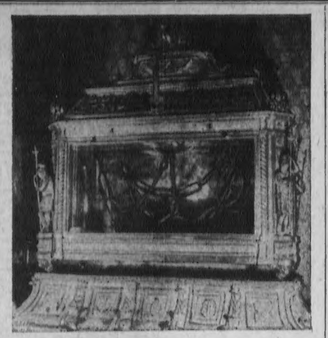
Subventions aux écoles séparées du Grand Nord

RESOLUTE BAY, T.N.-O. — Les écoles séparées des Territoires du Nord-Ouest ont droit aux mêmes subventions que celles accordées aux écoles de districts pour fins d'immobilisation et de fonctionnement.

Ainsi en a décidé il y a quelques jours le Conseil des Territoires du Nord-Ouest, qui, comme on le sait, a tenu sa session à Resolute Bay, l'endroit le plus au nord où un corps législatif ait jamais tenu une session dans l'histoire du monde.

La décision du conseil met fin à une controverse qui avait eu cours depuis que l'organisme avait retiré l'assistance aux écoles séparées de Yellowknife recevant des étudiants en 11e et 12e année.

Les subventions approuvées par le conseil sont de $175 pour chaque élève des classes de première à sixième année, et $250 pour chaque élève des classes de septième à douzième année.



L'on voit ci-dessus, dans leur reliquaire de bronze artistiquement travaillé, les Chaines de St-Pierre que possède l'église de San Pietro in Vincoli à Rome depuis l'an 440 de notre ère. La fête de saint Pierre-aux-Liens est célébrée dans l'Eglise le 1er août. (Photo NC)

Billet du vendredi

ANTOINE ROY et la Société Royale

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

M. Antoine Roy, nouveau président de la division française de la Société Royale du Canada, n'est pas au premier abord celui que l'on pourrait penser. Il parle bas, ne fait jamais de bruit. Rien en lui d'ostentatoire. Il est la discrétion même, la réserve teintée de timidité apparente, ou d'une désinvolture frisant l'indifférence à l'égard des hommes.

Né à Lévis, il est aujourd'hui Québécois dans l'acceptation la plus complète du terme, ce qui veut dire qu'il se trouve l'un des derniers, en ce monde américanisé où nous vivons, à incarner sans en avoir l'air cette parfaite éducation d'autrefois, à la française et charmante, pétrie de savoir-vivre, de naturelle politesse et de gentilhommerie.

A la première rencontre, il déconcerte un peu, distant plus que froid, et l'on se demande s'il n'essaye pas de juger son interlocuteur d'un regard qui détaille, avant de se livrer. Si l'impression est bonne, ou passable, il sort de sa coquille. Sinon, il se contente d'être avenant et comme se tenant sur ses gardes. Sans rien sacrifier de l'aménité à laquelle il se croit obligé, il reste en lui-même. D'aucuns ne s'en rendent pas compte, ce qui le doit combler d'aise.

* * *

Antoine Roy est fils de ce Pierre-Georges Roy, qui fut comme le Georges Lenôtre de notre histoire, s'était formé lui-même à la recherche après avoir tâté du journalisme, et neveu de cet Edmond Roy auquel on doit de remarquables travaux en marge des Archives de Paris, sur la période française de notre pays. Il eut, sur l'un et l'autre, l'avantage de longues études à l'Ecole Nationale des Chartes de Paris, à la Sorbonne et au Collège de France, le tout se terminant en 1930 par un doctorat de l'Université de Paris.

Aussi, longtemps avant la mort de son vénéré père en 1953, qui avait atteint l'âge de 83 ans, il lui succéda comme directeur en chef des Archives de la province de Québec. Cela remonte en 1941, au moment où il n'avait que 36 ans. Mais il était déjà le fils de ses oeuvres, en même temps que celui de son père, et personne chez nous ne paraissait mieux préparé que lui à accepter les fonctions qu'il assume depuis. Il accomplit d'ailleurs son travail avec autant d'intérêt que de conscience professionnelle, dirige ses collaborateurs avec douceur, selon son tempérament, non sans cette énergie souriante qui en impose et exige.

* * *

Si son père laissa la matière de trois cents ouvrages, contenue en des livres, la collection du **Bulletin des Recherches historiques** et cette série des **Rapport des Archives** qu'il inaugura voilà près de quarante ans, il continue dans la même voie.

Si ses fonctions l'obligent comme lui à se disperser, il s'abandonne aussi à des travaux personnels, et le premier volume signé de son nom est un témoignage d'admiration filiale, soit une bibliographie analytique de **L'oeuvre historique de Pierre-Georges Roy**, publiée à Paris en 1928, alors qu'il y était encore aux études.

Il appartient à la société historique des Dix, de Montréal, à laquelle il donna en 1954 une étude d'un intérêt particulier sur **Les Indiennes de Chateaubriand.** Ses autres ouvrages: **Les lettres, les Arts et les Sciences au Canada, sous le Régime français** (1930), **Les Evénements de 1837 dans la province de Québec** (1931), une **Bibliographie des Monographies et Histoires de Paroisses de la province** (1938), une **Bibliographie des Généalogies et Histoires de Familles** de cette même province (1941). En attendant ce qui viendra, car il y a toujours à attendre d'un homme comme Antoine Roy, lequel besogne dans l'ombre, le silence ne révèle pas au premier venu ce qu'il projette.

Né le 24 décembre 1905, fils de Pierre-Georges Roy et d'Eugénie Marsan, le nouveau président de la Société Royale, dans ce qu'elle a de français, n'a que 54 ans. Son oeuvre n'est pas terminée. A moins qu'il ne se sente, comme d'autres, paralysé par l'empire de la télévision sur ceux qui lisaient, et ne lisent plus.

L'ILLETTRE.

Un Noir serait bientôt canonisé

CITE DU VATICAN — Les premières démarches dans le but de donner un saint de race noire à l'Afrique, ont été annoncées la semaine dernière, par la Sacrée Congrégation des Rites.

La Congrégation a décidé d'entreprendre les démarches devant conduire à la canonisation du bienheureux Charles Lwanga, de l'Ouganda.

Le bienheureux Charles, né à Bolimu, Ouganda, en 1885, a été martyrisé sur les ordres du roi Nuango pour avoir refusé de renier sa foi. Le pape Benoit XV l'a béatifié, le 6 juin 1920, et le pape Pie XII l'a nommé patron du mouvement d'action catholique d'Afrique.

Lettre de Paris

L'alcool n'a pas fait reculer M. Debré

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Certaines phrases lapidaires du général de Gaulle se sont hissées au rang d'axiomes politiques et nationaux. Comme "le pouvoir ne recule pas", lancé par le président de la République devant les protestations et les récriminations consécutives à la suppression de la retraite des anciens combattants.

"Le pouvoir ne recule pas"! Les opposants du régime ont ricané ferme lorsque, quelques mois plus tard, le premier ministre Michel Debré battait en retraite devant le Sénat, remportant dans sa serviette un projet visant à la suppression du privilège des bouilleurs de cru, que les sénateurs venaient de déchirer à belles dents. Le pouvoir avait bel et bien reculé devant l'énorme coalition des intérêts de l'alcool.

Le gouvernement Debré — c'était sa seule excuse — n'était pas le premier à agir ainsi. Voilà près de 60 ans, en effet, que le pouvoir, conscient des dégâts provoqués par l'alcoolisme en France, s'efforce de limiter et de supprimer le fameux privilège des bouilleurs de cru. Aucun n'y est parvenu — pas même celui de M. Mendès-France, qui fit tant de tapage autour de ses initiatives anti-alcooliques — et certains d'entre eux ont trouvé la mort en donnant l'assaut à une citadelle quasi-inexpugnable. Il faut savoir, en effet, que les bouilleurs de cru sont plus de 2 millions en France, et qu'avec leurs femmes et leurs alliés, ils représentent plus de 5 millions de suffrages électoraux, soit le quart de l'électorat français. On comprend que le parlement et les parlementaires soient sensibles à leur point de vue conservateur.

* * *

Mais en quoi consiste ce privilège, qui fait couler tant d'encre, tant de salive et, finalement, tant d'alcool? On le représente habituellement comme l'une des plus belles conquêtes de la République, avec l'école gratuite et le droit aux congés payés. En fait, c'est l'empereur Napoléon 1er qui, en 1807, accorda à ses anciens soldats ruraux le droit de distiller chaque année en franchise fiscale, 10 litres d'alcool pur, soit 25 litres d'alcool à 40 degrés. Chaque propriétaire de vigne ou récoltant de fruits peut user de ce droit, et en fait, personne ne s'en prive.

Cette franchise est à l'origine d'une fraude gigantesque, car nul ne le conteste, même parmi les défenseurs des bouilleurs de cru, chaque bénéficiaire du privilège distille beaucoup plus que les 10 litres annuels auxquels il a droit.

Certes, les moyens légaux de réprimer cette fraude existent, et ils sont sévères. Mais la multiplicité des bouilleurs et des alambics, ainsi que la complicité tacite de populations entières rendent ces moyens inefficaces.

Pour un fraudeur pincé par les "rats de cave" des contributions indirectes, et qui est très lourdement sanctionné, combien échappent à une surveillance pratiquement impossible?

Selon les statistiques officielles, environ 300,00 hectolitres d'alcool à 100 degrés sont clandestinement distillés en France. C'est-à-dire que 75 millions de litres d'alcool à 40 degrés sont jetés sur le marché de la consommation, soit près de 2 litres par an et par personne, en comptant les nourrissons, les femmes et les vieillards. Et encore, les chiffres officiels paraissent modestes, si on les compare aux "dépassements" moyens des bouilleurs dans certaines régions.

Ce flot d'alcool clandestin, dont le prix de vente "sur place" est extrêmement bas — souvent moins de 2 N.Fr. le litre! — est terriblement dévastateur, beaucoup plus, en réalité, que les eaux de cette petite rivière varoise qui a déferlé sur la malheureuse ville de Fréjus.

Devant les sénateurs, M. Debré a cité des chiffres. Rappelons-en quelques-uns, encore que la masse des grands nombres soit infiniment moins "percutante" que la tragique vision d'une seule famille, d'un seul individu victime de l'alcool. C'est dans certains hôpitaux ou hospices, dans l'Ouest notamment, que devraient se transporter les honorables parlementaires lorsqu'ils discutent du privilège des bouilleurs de cru.

Le spectacle de la déchéance humaine qui s'y étale serait de nature à leur donner une notion du problème sensiblement différente: à l'image de l'urne électorale se substituerait celle de ces corps misérables, de ces cerveaux éteints, que l'alcool a ravagés.

Mais revenons à M. Debré, à ses chiffres. Chaque année, l'alcool tue directement 16,000 personnes, soit beaucoup plus que la tuberculose et même que la route, à propos de laquelle on mène les ardentes campagnes que l'on sait. Chaque année aussi, l'alcoolisme coûte à l'Etat, en seuls frais hospitaliers, plus de 200 milliards d'anciens francs.

Et encore, le nombre des décès et le coût des soins directs ne sont-ils rien à côté de l'ensemble des méfaits causés par ce terrible fléau (crimes, abandons de famille, enfants anormaux, production diminuée, etc.).

* * *

Le gouvernement, conscient de ses responsabilités et désireux de débarrasser notre pays d'une tare honteuse, avait proposé comme première mesure une limitation du privilège des bouilleurs de cru.

M. Debré savait qu'il allait se heurter à de très fortes résistances et il avait présenté un projet qui, sans perdre de vue l'objectif à atteindre, permettait d'éteindre progressivement le privilège, sans porter atteinte aux droits acquis.

En bref, le gouvernement proposait que le privilège de bouilleurs de cru devienne personnel, et qu'il ne puisse plus être transmis ou cédé.

C'est-à-dire que le paysan qui possède actuellement le droit de faire de l'alcool continuerait, sa vie durant, à jouir de ce droit. Mais à sa mort, le droit ne ferait pas partie de l'héritage, et ses successeurs s'en verraient privés. De même, en cas de vente de l'exploitation, le nouvel acquéreur ne bénéficierait plus du privilège.

Le parlement n'a pas voulu de ce projet, et M. Debré, à l'époque n'a pas insisté. Mais, quoi qu'on en pense, le premier ministre n'est pas homme à s'en laisser conter. Aussi bien, vient-il de revenir à la charge, en présentant au vote du parlement un texte accordant au gouvernement le droit de légiférer par décrets, selon une procédure prévue par la Constitution. Les décrets pris en fonction de ce texte permettraient aux pouvoirs publics de lutter contre "les fléaux sociaux" (notamment contre la prostitution . . . et l'alcoolisme).

* * *

En ces jours difficiles, où le monde entier a les yeux fixés sur le Congo et sur Cuba, le parlement français au grand complet a donc ouvert à nouveau le dossier des bouilleurs de cru. Car c'était bien de cela qu'il s'agissait. Puisque les députés et les sénateurs, liés à leurs intérêts électoraux, étaient incapables d'un acte de courage en ce qui concerne les bouilleurs de cru, le gouvernement endosserait, lui seul, l'impopularité de mesures restrictives.

Au fond, l'Assemblée Nationale espérait d'être déchargée de cette responsabilité, et elle ne souhaitait rien tant que le gouvernement lui force la main. Cependant, le débat fut, à certains égards, digne de Courteline, sinon de Tartuffe. Les malheureux "petits bouilleurs de cru" trouvèrent des défenseurs émouvants, lyriques et ridicules. L'alcool alimente une bien curieuse éloquence! Mais M. Debré ne céda pas un pouce de terrain et, finalement, il obtint gain de cause.

Désormais, le gouvernement pourra prendre les mesures qui s'imposent pour débarrasser la France de ce redoutable fléau qu'est l'alcoolisme. S'il n'inscrivait à son actif que cette victoire sur les alambics clandestins, M. Michel Debré aurait déjà mérité l'estime et la reconnaissance du pays.

Maurice HERR.

Décret de Pie X en 1910 et la Croisade Eucharistique

MONTREAL (CCC) — Le 8 août prochain rappellera le cinquantième anniversaire de la promulgation du décret "Quam singulari" par le saint Pape Pie X (1910), sur la communion des enfants. Ce décret a été le point de départ d'une nouvelle étape dans la pastorale de l'enfance.

A. — L'importance de ce décret est avant tout dans ce principe qui en est le fondement, à savoir que la mission essentielle de l'éducation chrétienne et de la pastorale de l'enfance est la "conversion et le développement de la vie surnaturelle, divine, en l'âme des enfants". Au baptême, l'homme reçoit une vie nouvelle, la vie divine. Cette seconde vie est bien plus précieuse que la vie naturelle. C'est pourquoi, la mission première et essentielle de l'éducation chrétienne doit être de protéger cette vie divine, de la conserver, de la développer et de la mettre au service de l'Eglise tout entière.

Si nous lisons attentivement le décret "Quam singulari", nous découvrirons à chaque page ce grand désir du saint Pape de préserver dans les âmes d'enfants ce don merveilleux de la grâce et de le fortifier contre les périls qui menacent leur pureté de coeur.

B. — Or, le moyen principal que le saint Pape Pie X recommande justement pour ce but, comme celui-là même que le Christ a proposé, est la réception précoce de la sainte Communion. Cette communion précoce doit être suivie de l'usage fréquent du sacrement: "Ceux qui ont la charge des enfants doivent mettre tout leur soin à les faire approcher souvent de la sainte Table après leur première communion et, si c'est possible, même tous les jours, comme le désirent le Christ Jésus et notre Mère la sainte Eglise, et qu'ils le fassent avec la dévotion que comporte leur âge".

Une intime familiarité avec le Christ, une participation intime à sa vie pour participer de mieux en mieux à son Sacrifice comme offrande et offerts, voilà le but de la communion précoce et fréquente des enfants. C'est dire que ce fameux décret montre avec insistance que l'éducation chrétienne des jeunes est essentiellement — et doit être — eucharistique. Si cet élément est négligé, l'éducation chrétienne n'a plus son point d'appui, son caractère spécifique, sa vertu propre.

La Croisade Eucharistique

Ces règles essentielles rappelées par le décret de 1910 sont bien celles que cherche à appliquer la Croisade Eucharistique. Celle-ci, en effet, est une méthode d'éducation eucharistique qui forme les enfants et les adolescents à une vie chrétienne plus parfaite, plus rayonnante, plus apostolique par l'union vitale au Christ eucharistique. La Croisade est, pour ainsi dire, la mise en pratique du décret de 1910 de saint Pie X.

Le Secrétariat national de la C.E. avait proposé, l'an dernier, comme programme d'étude et d'action à ses 500,000 membres le sujet suivant: "L'Eucharistie, source d'esprit et de vocations missionnaires". C'était une préparation au 50e anniversaire du décret de 1910 et un hommage à saint Pie X.

Cette année d'étude et d'action missionnaire fondée sur l'Eucharistie a été couronnée, dans presque tous les diocèses d'expression française, par une grande semaine de la Croisade, des expositions missionnaires centrées sur l'Eucharistie et saint Pie X, des ralliements diocésains qui ont groupé des milliers et des milliers de jeunes autour de l'autel. Tous ces milliers de croisillons, croisé(e)s, cadets et cadettes ont acclamé saint Pie X, l'ont remercié pour son décret qui leur "permet de communier et d'être missionnaires autant et même plus que les grandes personnes".

La Croisade eucharistique du Canada français doit sa solide et profonde expansion à l'appui total de l'Episcopat, au dévouement des aumôniers, des éducateurs et éducatrices, à la collaboration des parents qui, de plus en plus nombreux, comprennent mieux leurs lourdes responsabilités dans la formation chrétienne de leurs enfants. Dans la semaine du 7 août, les croisillons, croisés et cadets, tous membres volontaires de la C.E., se sont engagés à aller communier afin de commémorer, comme il convient, le 50e anniversaire de cet important décret "Quam singulari", promulgué par saint Pie X le 8 août 1910 sur la communion précoce.

Prière pour le Concile

O Saint-Esprit envoyé par le Père au nom de Jésus, qui assistez l'Eglise de votre présence et la dirigez infailliblement, daignez, nous vous en prions, répandre la plénitude de vos dons sur le Concile oecuménique.

Maître et Consolateur très doux, éclairez les esprits des évêques qui, répondant avec empressement au Souverain Pontife, se réuniront en Concile.

Faites que ce Concile porte des fruits abondants; que la lumière et la force de l'Evangile se répandent toujours davantage dans la société humaine; que la religion catholique et l'activité des oeuvres missionnaires accroissent leur vigueur; et qu'enfin la doctrine de l'Eglise soit plus pleinement connue et les moeurs chrétiennes connaissent un salutaire progrès.

O doux Hôte de l'âme, affermissez nos intelligences dans la vérité et disposez nos coeurs à l'obéissance pour que nous recevions avec la même et sincère soumission toutes les décisions du Concile et les mettions en pratique avec empressement.

Nous vous prions aussi pour les brebis qui ne sont pas dans l'unique bercail de Jésus-Christ, afin que, de même qu'elles s'honorent d'être chrétiennes, de même elles parviennent enfin à l'unité sous la conduite de l'unique Pasteur.

Renouvelez en notre époque, comme une nouvelle Pentecôte, vos merveilles, et accordez à la sainte Eglise que dans une prière unanime, instante et persévérante avec Marie, la Mère de Jésus, sous la conduite de saint Pierre, s'étende le Royaume du divin Sauveur, royaume de vérité et de justice, d'amour et de paix. Ainsi soit-il.

(Indulgences: dix ans, chaque fois; plénière une fois par mois, pour les fidèles qui la réciteront chaque jour.)

La question scolaire (6)

Les membres de la Commission Royale MacFarlane ont cherche pendant deux ans ce que le Manitoba devrait faire pour donner à ses 170,000 enfants d'âge scolaire ce qu'il y a de meilleur en fait d'éducation. Or un jour, ils découvrirent que 10,000 de ces enfants ne recevaient pas leur part de l'argent consacré par la province à l'éducation. Naturellement ils se sont demandés: Comment cela se fait-il? La réponse à cette question, c'est que jusqu'ici au Manitoba la démocratie n'était parvenue que jusqu'au point où les fonds publics ne sont versés qu'aux écoles répondant avec satisfaction aux désirs de la majorité. Les enfants des groupes de parents minoritaires doivent donc fréquenter ces écoles satisfaisant la majorité ou des écoles construites, entretenues et mises en opération par les groupes minoritaires sans le bénéfice du support public. Et aussi, c'est entendu, sans exemption des taxes qui supportent les écoles publiques.

La Commission Royale en conclut que la province ne répondait pas à ses responsabilités sur deux points: elle ne comblait pas les déficits de ces institutions, premier degré d'aide qu'elle reconnut comme sa responsabilité il y a déjà longtemps; elle ne remboursait pas ces institutions pour le degré minimum d'éducation qu'elles donnaient et que la province avait reconnu comme sa propre responsabilité financière en nos temps modernes.

Ces hauts principes n'empêchèrent nullement la Commission d'entrer dans le domaine de la pratique. Dans le passé la province devait probablement accorder ses efforts à la seule école commune, à cause d'un manque de fonds, et aussi pour assurer à chaque école un nombre suffisant d'élèves dispersés dans une région relativement vaste. Ces arguments gardent encore quelque valeur, suffisamment pour justifier la primauté de l'école publique et, dans plusieurs régions de la province, le monopole de l'école publique. Autrement le maintien d'un niveau commun d'éducation pour le plus grand nombre possible d'élèves ne serait pas possible. La Commission a saisi ce point si clairement qu'elle parle même de supprimer les écoles privées, si cela est nécessaire.

Mais c'est avec la même conviction qu'elle refuse d'admettre que l'école publique doive avoir le monopole des fonds publics partout dans la province pour que tous les élèves concernés reçoivent le degré d'éducation auquel ils ont droit. La Commission garde à l'école publique la première place, mais elle fait ressortir que, dans les régions du Manitoba où la population est plus dense, la présence d'écoles minoritaires dans certaines conditions ne nuirait aucunement à l'éducation générale et même, pourrait la favoriser efficacement. Dans ces cas-là un respect intelligent des vues de la minorité exige qu'on ne refuse pas à de telles écoles une juste compensation pour l'oeuvre qu'elles accomplissent au service du public, en éduquant les enfant selon les exigences de la province. Le fait qu'une telle éducation soit donnée en harmonie avec les vues de la minorité ne peut être une raison pour rejeter la haute qualité du travail accompli.

Il est extrêmement important d'insister sur le réalisme de la solution de la Commission Royale, parce qu'elle se tient entre le monopole absolu de l'école publique d'une part et, d'autre part, l'absolue liberté accordée aux écoles privées. Comme tous les jugements équilibrés avec grand soin, la position de la Commission est ouverte aux attaques des extrémistes. Mais plus on l'étudie, plus elle gagne à elle les hommes justes et prudents.

(A suivre)

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le 25 juillet, à 7 h. 30 p.m., avait lieu la réunion régulière du Conseil de la Ville de St-Boniface. Parmi les communiqués reçus, on remarque un avis que les élections pour le Métro auront lieu le 26 octobre prochain et que les villes et municipalités dont la date d'élection ne coïncide pas avec celle du Métro et qui voudraient faire changer leur date d'élection, ont jusqu'au 15 août pour faire leur demande. La Ville de St-Boniface avait déjà décidé qu'elle ne changerait pas la date et, à moins de changement d'opinion à ce sujet, les élections municipales à St-Boniface auront lieu le 21 octobre, et celles du Métro le 26 octobre.

La Fédération des Maires et Municipalités veut ouvrir un dossier sur les questions de salaires et les conditions de travail dans les différentes villes et municipalités du Canada, afin de pouvoir en faire une classification qui pourra être utile aux membres de cette fédération.

Les résidants de la rue De Bourmont se plaignent du fait qu'on se serve de leur rue comme route de camionnage, bien que des affiches défendent aux camionneurs d'y entrer; comme on n'a pas adopté de règlement formel à cet effet, la police ne peut sévir contre les délinquants. Le Conseil adopta, plus tard dans la veillée, un règlement, no 4215, qui défend l'entrée de la rue De Bourmont aux camionneurs.

Une lettre de CKSB attire l'attention de la Ville sur le nombre d'annonces faites par rapport au rationnement de l'eau; ce règlement ne s'applique pas seulement aux auditeurs de langue française puisque le poste a aussi utilisé les émissions des groupes ethniques pour faire connaître la nouvelle au plus grand nombre possible; le Conseil remercie bien vivement le poste CKSB pour le beau travail accompli.

A propos du rationnement de l'eau, nous connaîtrons plus de détails jeudi soir lorsque la commission du Greater Winnipeg Water District se réunira et décidera s'il faut continuer ou non le rationnement de cette matière précieuse.

L'ingénieur recommande que M. Finlayson, de la rue Berry, soit nommé au poste de commis, grade B, dans le département du génie; recommandation acceptée.

Une firme de réfrigération de St-Boniface soumet un prix de $497.00 pour une unité de refroidissement et changement de l'air dans la salle des comités. Ceci fut remis entre les mains du comité de finances.

L'échevin Appleby demande que l'ingénieur fasse rapport sur l'atmosphère poussiéreuse de la rue Knudson.

Une résolution fut adoptée demandant que le maire déclare le 1er août jour de congé civique et que publication en soit faite dans les journaux locaux.

Parmi les 93 résolutions soumises par les différents comités, on remarque que le trésorier est autorisé à payer les octrois ainsi que les cotisations pour membres de diverses associations, tel qu'autorisé dans le budget de cette année.

On demande qu'une permission soit accordée à l'ingénieur de la Ville d'assister à un congrès de l'American Public Works Association, à New York, au mois d'août, et qu'une somme de $400.00 lui soit versée pour ses dépenses.

Routes de camionnage

Par suite d'une recommandation de l'ingénieur, en date du 20 juillet 1959, proposant des routes de camionnage dans notre Ville, les rues suivantes ont été désignées et l'avocat de la Ville préparera le règlement nécessaire: Chemin Ste-Marie, du pont Norwood à la rue Carrière; rue Marion, du pont Norwood au chemin Bourget; avenue Provencher, du pont Provencher à la rue Archibald; rue Taché, du chemin Ste-Marie à la rue Messager; rue St-Joseph, de la rue Provencher à la rue Messager; chemin Panet, du chemin Dawson à la limite nord de la Ville; chemin Elisabeth, de la rue Archibald au chemin Dawson; chemin Dugald, du chemin Panet à la limite est de la Ville; rue Plinquet, de la rue Archibald à la rue Mission; rue Archibald, sur toute sa longueur; rue Mission, de la rue Archibald au chemin Panet; rue Des Meurons, de la rue Provencher à la rue Marion; rue Messier, de la rue Archibald au chemin Dawson, chemin Dawson, au complet; rue Bertrand, de la rue Des Meurons à la rue Youville; rue Youville, de la rue Bertrand à la limite nord de la cette rue; rue McTavish, de la rue Plinquet à la rue Mission; Messager, en entier; chemin Trans-Canada, de la rivière Seine à la limite est.

Comme le journal ne sera pas publié la semaine prochaine, nous nous donnons rendez-vous dans deux semaines.

CHARMANT NEVEU

— Mon oncle, je te souhaite une bonne fête!

— Comme c'est gentil, mon petit. C'est sans doute ta maman qui t'a rappelé la date de ma fête?

— Oui! Et elle m'a dit de ne pas perdre le beau billet que tu vas me donner.

Patron imprimé

9264 SIZES 6—14
by Marian Martin

Numéro du patron: 9264
Grandeurs: 6 à 14
Prix: 40c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)
Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)
Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

M. Albert Vandaele est inhumé dans le cimetière des Belges

M. Albert Vandaele, de Norwood, est décédé le mercredi 20 juillet à l'hôpital St-Boniface, muni des derniers sacrements. Il était âgé de 73 ans.

Né à Lauwe, en Belgique, M. A. Vandaele vint au Canada en 1911 pour s'établir depuis lors à St-Boniface. Il fut propriétaire et il géra le salon de barbier dans l'hôtel Touriste pendant plusieurs années jusqu'à sa retraite en 1946.

M. Vandaele était membre du Club Belge et un des fondateurs de ce club. Il était vice-président de la Belgian Mutual Association, ancien président du Robin Hood Archery Club et président du Belgian Memorial Association, associations de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie; une fille, Mme Roland Pelletier, de Norwood; un fils, Gilbert, de St-Vital; quatre petits-enfants; quatre frères, Gilbert, Maurice, Robert et Achille, tous de Belgique; cinq soeurs, Mmes A. Langedock, de St-Boniface, H. Santy, De Keyser et E. Claryssе et la Rév. Sr Paula, toutes de Belgique.

Le service eut lieu le samedi 23 juillet dans l'église du Sacré-Coeur des Belges. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière du Sacré-Coeur des Belges.

Le sénateur John F. Kennedy

Le candidat John F. Kennedy est le troisième catholique qui brigue les suffrages à la présidence des Etats-Unis.

Le premier fut, en 1872, M. Charles O'Connor, avocat éminent de New York, candidat des démocrates rebelles, qui n'approuvaient pas l'attitude de leur parti envers les Etats du Sud. La candidature fut imposée à M. O'Connor. Il ne participa aucunement à la campagne vigoureuse organisée par ses amis. Il n'obtint que 29,489 voix.

Tout autre fut, en 1928, l'attitude du deuxième candidat catholique, M. A. Smith, gouverneur de New York, lui aussi démocrate et connu dans tout le pays pour ses succès en affaires et en politique. Choisi par la convention régulière du parti démocrate, il rencontra, même chez les membres de son parti, une vive opposition, qui causa sa défaite. Une étude approfondie des suffrages prouva que les éléments principaux de cette défaite ne provenaient pas des Etats où le protestantisme était dominant. Il obtint 15,016,443 suffrages contre 21,392,100 au candidat républicain, M. Herbert Hoover.

Il est intéressant de noter que la catholique Irlande vient d'élire comme maire de Dublin, sa capitale, un protestant, M. Maurice Dockrell. Il succède à un Juif, M. Robert Busco.

Le candidat Kennedy fait partie de la grande maison d'éditions que dirige son père, un des hommes les plus riches des Etats-Unis, ancien ambassadeur de son pays à Londres. Le sénateur est très populaire parmi les Franco-américains du Massachusetts dont il est le représentant au sénat. (ISP)



CITÉ DE ST-BONIFACE

Proclamation

Je, Joseph Gustave Van BELLEGHEM, maire de la Cité de St-Boniface, déclare et proclame que

LE LUNDI 1er AOUT 1960

est et sera observé comme un

CONGE CIVIQUE

et tous les bons citoyens sont priés d'observer ce congé, suspendant toute activité commerciale.

Donné sous mon sceau au bureau du Maire, Hôtel de Ville, ce vingt-cinquième jour de juillet, A.D. 1960.

DIEU PROTEGE LA REINE

J. G. Van BELLEGHEM
MAIRE

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Les jours de grande chaleur, nos studios sont une oasis, même pour ceux qui reviennent de vacances. Un système de climatisation nous fait passer des tropiques au pôle nord, en levant une manette. Malgré cela, certains employés nourrissent des rêves peuplés de cocotiers, de pygmées, de panthères et de tam-tams: depuis que Lumumba a demandé des Canadiens français pour sa république en détresse (techniciens, traducteurs, etc.), des confrères prêtent une oreille attentive à toutes les nouvelles venant du Congo, et peut-être verra-t-on partir Valmore, Flore ou André vers le continent africain . . . On pourra alors présager une réconciliation avec les indigènes, à moins que nos confrères finissent dans la marmite . . . A tout hasard, préparez vos baluchons!

Je m'éveille chaque matin dans les bras du soleil,
Et je chante, tout m'enchante,
Je me laisse bercer et griser de chaleur,
Doucement comme une fleur de l'été,
Un baluchon de rêve accroché dans le dos . . .

Oui, tout le monde fredonne, avec Yoland Guérard, "Mon petit baluchon". Le mot "petit" semble être une garantie de succès pour une chansonnette. Nous avons eu, entre autres, "Mon petit paradis", "Mon petit bonheur", "Mon petit caporal", "Mon petit bonhomme", "Mon petit fichu", sans mentionner le "Petit coeur de Ninon", le "Petit cordonnier" et "Attends-moi, Tigars" . . . et j'oubliais "Petite fleur".

Les nouveaux rayons de la discothèque se sont peuplés d'une centaine de microsillons 33 tours depuis un mois. Signalons, pêle-mêle, Lawrence Welk, Ezio Pinza, Ray Conniff, Isidore Soucy, Alan Dale, Frankie Carle, Rudy Hirigoyen, Tani Scala, Lester Lanin, La Bolduc, Melachrino, Jose Greco, David Rose, Emile Prud'homme, Clebanoff Strings . . . Même renouvellement dans les classiques.

Ont passé à nos micros ces jours-ci: M. René Moucheron, qui a parlé du Congo, où il a vécu plusieurs années; M. Abdel Hamid Guessous, haut fonctionnaire du gouvernement du Maroc; M. Jacques Kayal, jeune artiste français en vedette dans un cabaret de Winnipeg; Mme Rolande Garnier, chanteuse de Winnipeg, en vedette dans la comédie musicale "Carousel". Des groupes d'écoliers de langue anglaise et des voyageurs de l'Est viennent aussi nous voir, cet été. Une Montréalaise, encore tout éblouie par les Montagnes Rocheuses, s'est écriée: "Il faut venir jusqu'ici pour entendre "Jeunesse dorée"!

La prochaine Fête au village nous emmène à Maillardville, en Colombie-Britannique.

A Yves Rémillard, nous souhaitons un bonheur conjugal tout rose, une longue carrière comme technicien en chef à CKSB et un rancho au Mexique vers la fin de ses jours.

Films français au Collège

Comme c'est devenu coutume durant les cours d'été, on offre chaque mardi soir, dans l'auditorium du Collège de St-Boniface, à 8 h., des films français. Les documentaires alternent avec les longs métrages. Le mardi 26 juillet, les spectateurs ont pu suivre les péripéties de "Mon curé chez les pauvres", pétillante reconstitution cinématographique du roman de Clément Vautel. Voici le programme des deux séances à venir:

Le 2 août

Programme de l'Office National du Film. On présentera, au profit de 44 étudiants d'Histoire du Canada qui suivent les cours des RR. PP. Lallier et Chaussé, "Le Chanoine Lionel Groulx, historien", un document vivant, "une pièce d'archive dont la valeur est incalculable" (La Presse, Montréal). Ce documentaire d'une heure devrait être vu aussi bien par les étudiants que par tous ceux qui, d'une façon ou l'autre, sont intéressés à notre histoire, c'est-à-dire tous nos adultes cultivés. A ce programme sera ajouté un film tout neuf sur notre Gouverneur Général, Son Excellence Monsieur Vanier, et un autre sur la radiation, sujet d'actualité.

Le 9 août

"Les Collégiennes", comédie réalisée par André Hunebelle en 1957, avec Marie-Hélène Arnaud, Gaby Morlay et Henri Guisol. Le réalisateur nous introduit au collège de jeunes filles du Vallon. L'arrivée d'une certaine Catherine, séduisante et aimable, entraîne des jalousies, des rivalités. Les amours seront d'ailleurs causes de nombreuses difficultés "intra-muros". Mais l'amour de Gilles sera le plus fort. Peu de réalisateurs ont su résister à la tentation de planter leur caméra, un jour ou l'autre, dans les cadres d'un collège de jeunes filles. Hunebelle s'en tire honnêtement. Le film s'écoule sur un rythme allègre, détendu. La psychologie des adolescentes est bien étudiée, donnant un ton inévitablement "collection rose" à l'oeuvre. Les interprètes sont toutes excellentes, incarnant avec naturel les élèves de ce luxueux collège. L'ambiance sentimentale du film en fait réserver la vision aux grands adolescents et aux adultes.

Au fond, je ne puis renoncer à l'idée que la France est appelée à une sorte de magistrature religieuse et politique. Soit par l'exemple de ses malheurs, soit par celui de ses vertus, elle doit toujours instruire.

Vicomte de BONALD.

Mme Jeanne Breton décédée après une courte maladie

Mme Jeanne Breton, de St-Boniface, est décédée le vendredi 22 juillet à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 59 ans. Après une courte maladie, elle subit une opération qui eut des suites imprévues.

Mme Breton naquit à St-Césaire, P.Q. Garde-malade, elle vint dans l'Ouest visiter son père établi à Montmartre, Sask., puis décida d'y rester. Elle épousa M. Breton et vécut à Montmartre jusqu'en 1948, année où son mari mourut d'un accident d'automobile.

Mme Breton laisse le souvenir d'une authentique mère de famille. Elle eut le grand souci de donner à ses enfants une éducation véritable et complète. Elle leur prodigua affection, conseils et dévouement, mais manifesta aussi les qualités plus difficiles de détachement et de respect envers leur liberté légitime. Tous les enfants furent élèves pensionnaires à St-Boniface, soit au Juniorat, au Collège ou à l'Académie. Quelques-uns d'entre eux se dévouèrent dans l'Action catholique à Montréal et les quatre garçons poursuivent actuellement des études avancées en vue du doctorat, soit en économie, en psychologie et en sciences sociales.

Les funérailles eurent lieu le 25 juillet, à la basilique et l'enterrement se fit au cimetière paroissial. M. l'abbé Paul Deschênes, neveu de la défunte, chanta le service. Assistaient au choeur: MM. les abbés P. Picton et L. Couture, les RR. PP. L. Hardy, S.J., J. Surprenant, S.J., et L. Guy, S.J., du Collège de St-Boniface, A. Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, et G. Labossière, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote.**

Mme Breton laisse dans le deuil quatre fils, Albert et Roland, de Montréal, Raymond, de Baltimore, et Gabriel, d'Ann Arbor, Michigan; deux filles, Jacqueline, de Montréal, et Mme Etienne Gaboury (Claire), de St-Boniface; son père, M. Napoléon Nadeau, de St-Hubert; deux frères, Paul, de St-Victor, Sask., et Gabriel, de Rutland, Mass.; et une soeur, Cécile Nadeau, d'Assiniboia, Sask. Lui survivent aussi deux beaux-frères, MM. Jules Deschênes, de Dunrea, et Emmanuel Breton, de Montmartre, et une belle-soeur, Mme Estelle Bilodeau, d'Edmonton.

PETITE NOTE

M. et Mme L. Lavoie, de Trois-Rivières, P.Q., passèrent quelques jours chez les parents de Mme Lavoie, M. et Mme Buote, et chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme L. Hull, de St-Boniface. Après quelques jours de loisirs passés auprès de leur parenté, les visiteurs reprirent la route en direction de Trois-Rivières.

Pèlerinage annuel du Tiers-Ordre

Le mardi soir 2 août, à 7 h., les membres du Tiers-Ordre de la cathédrale de St-Boniface feront leur pèlerinage annuel chez les Révérends Pères Capucins de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges.

L'Indulgence de la Portioncule, la plus riche des indulgences attachées à la visite des églises franciscaines, est une faveur insigne accordée à notre Ordre. Notre-Seigneur descendit une nuit, en compagnie de sa Divine Mère et d'une multitude d'anges, dans la petite chapelle de la Portioncule; Il pria saint François de lui demander quelque grande grâce et, sur la requête de notre Séraphique Père, cette indulgence fut accordée au monde par Notre-Seigneur.

Pour gagner cette indulgence plénière, il faut la confession, communion, visite d'une église franciscaine (ou, à défaut, l'église paroissiale) avec récitation, à chaque visite, de six Pater, Ave et Gloria aux intentions du Souverain Pontife (et ceci du 1er août à midi, jusqu'au 2 août à minuit).

Invitation pressante aux tertiaires et à leurs amis de se rendre d'abord à la grotte de l'Immaculée Conception (église Belge) pour sermon et salut du T. Saint-Sacrement. Nous monterons ensuite pour les "visites". En cas de pluie, tout aurait lieu dans l'église du Sacré-Coeur, rue Plinquet.

Décès

M. DONAT PAILLE

M. Donat Paillé, de 294, avenue Hamel, s'éteignait doucement à l'hôpital St-Boniface, le dimanche 17 juillet, après une longue maladie supportée avec patience et résignation.

Né à Louiseville, Qué., le 20 mars 1878, et membre d'une famille de 15 enfants, lui survivent trois frères, Antonie et Xavier, de St-Boniface, et le docteur Georges, de Vancouver, ainsi qu'une soeur, Blanche, de St-Boniface.

Les funérailles eurent lieu à St-Charles où il a demeuré pendant plusieurs années. Le service fut chanté par le R. P. R. Chabot, O.F.M., curé. La chorale de la paroisse avait charge du chant liturgique, et Mme A. Caron accompagnait à l'orgue. La dépouille mortelle fut ensuite inhumée au cimetière dans l'enceinte réservée à la famille Paillé.

Etaient porteurs: les frères du défunt, Antonie et Xavier, ses neveux, Joachim et Jean-Emile Paillé, Charles Caplette et Léonard McMillan.

La maison P. Coutu avait la direction des funérailles.

Remerciements

La famille Paillé remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, par offrandes de messes et de prières, et aussi les Rév. Soeurs Grises de l'hôpital St-Boniface, les médecins et les gardes-malades pour les services rendus au cher disparu durant son séjour à l'hôpital.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il serait peut-être opportun de décerner à Stan Leonard le titre de meilleur athlète canadien de l'année, avant qu'il ne soit trop tard et que Stan soit rendu à l'âge de la retraite. Cet excellent golfeur a déjà gagné quelques-uns des plus importants tournois de golf du Canada et des Etats-Unis; il est devenu une des figures dominantes dans le monde de ce sport et pourtant le Canada ne lui a jamais décerné ce titre. On s'attend peut-être à ce que Stan se classe en tête de tous les golfeurs professionnels, et on a tort. Dans les conditions actuelles il est à peu près impossible à un Canadien d'arriver avant les autres, car nous n'avons pas au pays la facilité de nous entrainer comme les Américains et les peuples vivant sous un climat plus tempéré peuvent l'avoir.

Le fait pour Leonard d'être invité à participer aux plus importants tournois du monde, le fait d'en gagner quelques-uns et de bien se classer dans les autres, milite en faveur de cet athlète qui a choisi de se tailler une carrière dans un des sports les plus difficiles du monde. Il nous semble qu'on pourrait, au pays, sans nuire à qui que ce soit, reconnaitre le bien fondé des exploits de Leonard et lui décerner un titre qui, financièrement, ne lui rapportera rien, mais qui sera un honneur qu'il convoite depuis longtemps, depuis aussi longtemps qu'il espère pouvoir gagner l'Open canadien. Cela viendra peut-être un jour, mais pourquoi ne pas lui faire confiance avant, pourquoi surtout ne pas lui rendre un hommage mérité qui sera pour lui, comme pour les autres personnes qui ont décidé de faire du golf leur carrière, un encouragement fort apprécié, et la consécration officielle d'un sport qui se gagne de plus en plus d'adeptes chaque année.

Nous nous y prenons à bonne heure, mais nous inscrivons le nom de Stan Leonard sur notre feuille de nomination pour le trophée Lou Marsh 1961.

Ils approchent

Si vous consultez le classement de la Ligue Nationale de baseball, vous verrez que les Dodgers de Los Angeles approchent dangereusement de la première position. Ils ne sont plus qu'à quatre parties des deux meneurs, les Braves (saluons-les, car ils méritent bien la première place) et les Pirates qui se défendent du mieux qu'ils le peuvent. Les Dodgers, il y a un mois, n'étaient même plus en lice pour les premières places, disait-on. Il y a deux semaines, ils entraient en première division et les voilà maintenant à quatre joutes seulement de la tête. C'est un vote de confiance pour le pilote Wally Alston qui gardera son poste jusqu'à la fin de la saison et qui recevra probablement un autre vote de confiance pour la saison prochaine.

Durant ce temps, les Giants faiblissent et la direction de l'équipe fait des efforts désespérés pour obtenir les services de Léo Durocher. Ce dernier demanderait une fortune et un contrat de plusieurs saisons pour revenir au baseball organisé, mais nous doutons qu'on parvienne à l'arracher à ses occupations actuelles. Durocher a été l'homme d'une autre époque et comme il a perdu plusieurs de ses contacts avec le baseball, on se demande s'il pourra vraiment retrouver la touche magique qui en a fait un héros avec les Dodgers et les Giants, avant qu'il ne soit victime de ses propres exagérations. L'inconduite de Durocher, ses difficultés-matrimoniales lui nuiront certainement, car le baseball n'aime pas les gens qui s'offrent en pâture aux feuilles scandaleuses et il n'aime pas ceux dont la vie privée peut-être mise en mauvaise lumière à cause d'un manque de discipline et de principes.

Durocher, au faite de sa popularité, pouvait se permettre bien des choses que le public n'approuvait pas, mais qu'il faisait mine de pardonner, demeurant toujours bon enfant. Mais quand on a perdu les faveurs de ce même public, il n'est pas facile de les regagner et on se demande comment la foule réagirait en face de Durocher. Nous pouvons nous tromper, mais nous croyons qu'avec la télévision le public a évolué et qu'il préfère de beaucoup un gérant habile et calme à un autre plus violent, même s'il est habile.

A Montréal!

Nous sommes revenus de Montréal sans savoir si Maurice Richard prendrait sa retraite. L'homme de la rue semble le souhaiter, car, à Montréal, on reconnait que le Rocket a connu ses meilleures années et l'idée de le voir victime des huées de certains de ses partisans fait mal au coeur de tous les vrais admirateurs des Canadiens. Mais on ne parlait pas de Richard autant que du match Cléroux-Harris qui sera terminé quand vous lirez ces lignes. L'opinion générale semble croire qu'Harris aurait des chances contre un jeune sans expérience comme Cléroux. Mais on espère toujours que le jeune boxeur de Montréal sera la vedette recherchée qui ranimera ce sport et donnera aux Canadiens français une autre vedette.

L'amusant Jacques Plante a fait parler de lui durant notre court séjour dans la métropole: il a signé une entente pour devenir gardien de buts au soccer. Ce sport jouit d'une popularité qui ne cesse de croitre à Montréal et les promoteurs aimeraient intéressés les Canadiens français, sans lesquels un sport ne peut survivre dans la plus grande ville du Canada. Plante ne portera pas son masque et il ne se fait aucune illusion sur le travail qu'il devra abattre. "Ces gars-là savent ce qu'ils font et ce n'est pas un jeu facile. Mais il ressemble au hockey et ce sera une excellente occasion pour moi de me tenir en forme", a déclaré Plante.

Pour ce qui est des Alouettes, il semble que les joutes hors concours n'intéressent que vaguement la population. Il y a eu tellement de changements au sein de l'équipe qu'on préfère attendre l'ouverture officielle de la saison avant de se prononcer. La perte de Patterson a un peu découragé les partisans du club, mais l'attitude générale en est une d'attente.

Au baseball, le Royal connait des hauts et des bas et on doute fort de l'avenir de ce club dans la Ligue Internationale, du moins du Royal tel que constitué présentement. Il y aura certainement des surprises d'ici l'an prochain dans ce domaine.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Louveteaux . . .

Eh bien oui, les louveteaux ont terminé leur camp d'été qui a duré une dizaine de jours, à Petersfield. En effet, vingt-cinq petits loups se sont groupés en quatre sizaines pour revivre dans la nature les aventures de Mowgli et de ses amis. Akéla, la cheftaine Marie-Jeanne Marion, a conduit les quatre sizaines — Hathi, Baloo, Kha et Bagheera — dans une série d'aventures de Mowgli.

L'histoire de la jungle comptait chaque jour un thème nouveau: d'abord Mowgli accepté par le Clan; puis une journée missionnaire, puisque c'était le dimanche; les loups se sont battus avec Shere-Kran, donc la mort du tigre; les autres journées avaient chacune leur histoire propre. Evidemment, les cheftaines ont introduit avec leurs thèmes des occasions de jeux, de sessions joyeuses autour du Mât d'Honneur, etc.

Parmi les activités remarquables, on peut compter une excursion fantastique. Les petits loups ont gambadé toute la journée sans se plaindre, et sans manquer de manifester leur joie d'être au camp. Ils ont reçu un beau soir la visite du C.D.H. Dubé.

C'est le R. P. R. Tessier, O.M.I., qui a pourvu aux besoins spirituels des louveteaux du Précieux-Sang et de deux autres meutes du groupe St-Boniface. Il a su maintenir leur gaieté alors qu'une journée de pluie a en quelque sorte bouleversé le camp.

Mentionnons aussi le travail des deux cuisinières, Mmes Marion et Teillet qui ont bien voulu faire la mangeaille pour ces jeunes. C'est un très grand service qu'elles ont rendu aux louveteaux et elles méritent certainement un Grand Hurlement de la part de tous les campeurs.

N'oublions pas non plus les autres qui ont contribué énormément au succès du camp. Il s'agit des deux assistantes, Cécile Daoust et Anne St-Onge. Aussi du jeune scout Edmond Baudry qui a servi comme aide-de-camp. Merci et bravo!

Et maintenant tous sont revenus plus gais. Ils ont expérimenté pour la première fois la grande fraternité qui unit les scouts sous la tente. A les voir, on n'avait que l'envie de se joindre à eux, car ils étaient si joyeux, si entrainants. Vive le louvetisme!

TOUJOURS PRET.

Mariage Hébert-St-Onge célébré à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le samedi 23 juillet, à 4 h. p.m., M. l'abbé A. Couture, curé, bénissait le mariage de Mlle Thérèse St-Onge, fille de M. et Mme Adolphe St-Onge, au Lieutenant Roger Hébert, de l'Armée canadienne, fils de M. et Mme Henri Hébert, de Rivière-du-Loup, P.Q.

Précédée de sa cour d'honneur, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe à traîne en pout-de-soie broché, manches en pointes de lis, encolure ronde; elle portait un voile trois-quarts, retenu par une couronne de petites fleurs blanches ornée de perles. Son bouquet de vingt roses rouges tombait en cascade. Le marié portait l'habit militaire de son grade.

La cour d'honneur était composée des soeurs de la mariée, Monique et Jocelyn, et de celle du marié, Nicolle, qui étaient accompagnées respectivement de MM. Roland Gauthier, Léo Girouard et Paul St-Onge. Les demoiselles étaient habillées de robes courtes en dentelle bleu pâle, et coiffées de voiles assortis. Leurs bouquets étaient d'oeuillets roses.

Portant un panier de marguerites jaunes, Mariette Gagnon, petite cousine de la mariée, lui servait de bouquetière, accompagnée de Jean, jeune frère de la mariée.

Les huissiers étaient MM. Guy Lemoine et Lorrain St-Onge, cousin et frère de la mariée, comme l'étaient les servants de messe, Paul Girouard et Alain St-Onge.

Mlle Evelyn Pilon et M. Adélard Ouimet rehaussèrent la cérémonie par du beau chant.

M. l'abbé R. Bouchard, cousin du marié, ainsi qu'une douzaine de copains avec leurs épouses étaient venus de Portage-la-Prairie pour assister à la cérémonie.

M. Henri Hébert servait de témoin à son fils, et il était accompagné de deux de ses filles, Mme Marc Pelletier et Mlle Nicole.

Après le mariage, il y eut d'abord cocktail chez M. et Mme Jos. St-Onge, oncle et tante de la mariée, puis les invités, M. le Curé, parents et amis intimes se rendirent à la salle paroissiale pour le souper servi par les Dames Auxiliaires de Domain. Une soirée suivit, à laquelle on assista nombreux. Les mariés apprécièrent avec reconnaissance les beaux cadeaux reçus ainsi que les télégrammes de félicitations et de bons souhaits de leurs amis de France.

A l'issue de la veillée, les nouveaux époux partaient pour un voyage de noces aux Bermudes. La mariée portait une toilette vert pâle avec accessoires de couleur beige et corsage de roses jaunes.

Concours oratoire 4-H

Une jeune fille de Ste-Agathe, Mlle Rita Lemoine, fut l'une des douze participantes aux semi-finales du concours oratoire 4-H tenu lors du lunch du Club Kiwanis de Winnipeg, le mercredi 20 juin.

Ce concours Kiwanis - 4-H est un événement annuel provincial, organisé par les clubs Kiwanis de Winnipeg et le département d'Agriculture et de Conservation du Manitoba. Lors du premier concours de ce genre, il y a quatorze ans, 70 compétiteurs représentant six districts agricoles y prirent part. Cette année, plus de 1,800 membres déclamèrent dans 36 débats locaux. Les 12 participants du 20 juin furent choisis par éliminations entre districts. Le sujet général traité fut celui de la "conservation".

Mlle Lemoine est l'une des 75,854 membres des 5,291 clubs 4-H du Canada. Félicitations pour le beau succès, Rita!

Ste-Anne-des-Chênes

Pèlerinage diocésain

Le dimanche 31 juillet, jour de la solennité de la fête de sainte Anne, il y aura messes à 7 h. 30 et 10 h. a.m. A 3 h. p.m. on fera la supplique à sainte Anne dans l'église; suivra la procession au parc. La sainte messe sera célébrée à 4 h. p.m. dans le parc, si la température le permet. Il est à remarquer que tous les offices sont à l'heure solaire.

Çà et là

Le R. P. Armand Ferland, C.Ss.R., curé, est de retour d'un voyage en province de Québec.

Le R. P. DeGagné, de Morinville, Alta, est en visite au monastère des Rédemptoristes.

Mme John W. Finnigan avait le plaisir de recevoir la visite de ses nièces, Mmes Dave Kline, de Kenora, et Fred Couture, de Chicago, pour quelques jours.

M. et Mme Germain Trudeau et leurs enfants, d'Ontario, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme U. Trudeau, de Ste-Anne.

M. Adrien Ste-Marie s'est rendu à Montréal par avion pour assister aux funérailles de sa tante, décédée à l'âge de 89 ans. Il visita son père, âgé de 84 ans, ainsi que plusieurs parents et amis. Il fit le voyage de retour par le Canadien Pacifique. Son voyage dans l'Est, d'une durée de deux semaines, était le premier depuis huit ans.

Soirée

Plus de cent parents et amis de Mlle Pierrette Maurice se réunissaient à la salle paroissiale à l'occasion de son mariage prochain. L'héroïne de la fête reçut de nombreux et jolis cadeaux. Mlle Maurice remercia gentiment. On s'amusa ferme au son de la belle musique offerte par MM. Roland et Gérard Freynet et Mme Lucien Pattyn.

Un délicieux goûter servi par les organisatrices clôtura la soirée.

Des coopérateurs de l'Ouest en visite au Nouveau-Brunswick

(Suite de la première page)

a du poisson dans les parrages, celui-ci donne le signal de jeter par-dessus bord le filet géant en forme de panier. Normalement le filet doit rester à l'eau pendant deux heures, mais faute de temps on ne le laissera que 30 minutes. Entre-temps, tous s'empressent de faire honneur à de délicieux sandwiches préparés par les dames de Caraquet, et aussi de questionner le capitaine et l'équipage du chalutier. Ces derniers se prêtent de bonne grâce à toutes les requêtes, ils permettent même à quelques-uns de leurs passagers de prendre la barre. Et comme la cale du chalutier est remplie de morues, les gourmets s'en font cuire à la cuisine.

Attendus à Lamèque à 3 h. p.m., les congressistes "obligent" les pêcheurs à ramener à bord leurs filets-paniers. La pêche est nécessairement petite, mais le débarquement se fait à l'heure au quai de Lamèque, sur l'île de Shippagan, où commence la visite des organisations coopératives dont l'Association Coopérative des Pêcheurs de l'Ile Limitée qui emploie 130 personnes pour dépecer, geler, saler, etc., la morue. L'entrepôt frigorifique gèle 60,000 livres de poisson par jour. On pêche surtout la morue, la plie et le homard, mais aussi le hareng, l'éperlan, l'aiglefin, le poisson rouge, le flétan, le maquereau, les palourdes et les huitres. Cette coopérative achète et prépare la moitié de la prise totale pour le marché. Le chiffre d'affaires fut de $559,999 en 1959.

Le soir, la population de Lamèque reçoit les congressistes à souper. Les visiteurs apprennent alors l'histoire de l'île de Shippagan et de l'île de Miscou (où Jacques Cartier fit escale), avant d'entendre une conférence sur le développement coopératif des îles. C'est grâce aux cercles d'études qui ont précédé la formation des Caisses Populaires, des magasins coopératifs et des coopératives de pêcheurs, que plusieurs des pêcheurs ont appris à lire et à écrire. Dès la première année, le magasin paya une ristourne, ce qui leur permit de payer leurs dettes et aussi les paiements arriérés de la dîme. La conférencière rendit hommage aux membres du clergé qui ont tant secondé la formation de toutes ces associations coopératives. Le consul de France soulignait à son tour, un peu plus tard, que l'Eglise, la famille et l'école ont été et sont les agents du fait français au Canada et que le CCC accomplissait un magnifique travail culturel. M. Martin Légère, président du CCC, mit fin à la réunion en disant que Lamèque est un centre de coopération reconnu partout pour ses initiatives et ses succès.

Des autobus amènent ensuite les congressistes à la ville de Shippagan pour y entendre une conférence sur "Le mouvement coopératif chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick", par M. Richard Savoie, gérant-adjoint de la Fédération des Caisses et bras droit de M. Légère dans toutes ses activités. Il apprit à ses auditeurs que le mouvement prit naissance en 1930 par l'organisation de coopératives de pêcheurs. Les caisses, magasins et coopératives de production naquirent vers 1936-37. En ce moment, il y avait en Acadie 40 sociétés coopératives, dont 28 dans le domaine de la consommation, 5 de consommation-production et 7 de production (5 en pêcherie et 2 agricoles). Le total des affaires de ces 40 coopératives au cours de la dernière année a été d'environ $3,500,000. L'actif est de $2,000,000. L'Acadie compte 88 Caisses Populaires avec 63,000 membres, qui ont prêté la somme fabuleuse de $45,000,000, ce qui a permis à beaucoup d'Acadiens de racheter des propriétés hypothéquées, d'acquérir de nouvelles propriétés, de développer de petites industries locales, et aussi de donner à leurs enfants une meilleure éducation, tout cela grâce au crédit obtenu de leurs Caisses Populaires. La Fédération des Caisses Populaires Acadiennes, née en 1945, possède aujourd'hui un actif de près de $2,000,000. Elle possède une Caisse Centrale qui s'occupe de placer les surplus d'argent provenant des diverses caisses dans des valeurs acadiennes, afin d'aider au développement des oeuvres de la population acadienne. La Société d'Assurance des Caisses Populaires Acadiennes a émis plus de $15,000,000 d'assurance sur la vie des sociétaires des différentes caisses et coopératives. Cette société a déjà payé 869 réclamations au montant total de $239,999 au cours des dix dernières années. Une nouvelle société d'assurance prend soin de l'assurance fidélité des employés des organisations coopératives, ainsi que de l'assurance-feu, coffre-fort, vol à main armée, etc.

M. Martin Légère remit la décoration de l'ordre du mérite coopératif acadien et canadien à Mgr J.-L. Chiasson, pionnier du Mouvement coopératif en Acadie: "Prêtre depuis 45 ans, il a vu dans le mouvement coopératif la planche de salut du peuple acadien". En guise de remerciement, Mgr Chiasson rendit hommage à Mgr Coady, apôtre infatigable du mouvement, à tous ses collaborateurs, plus particulièrement à "ce petit Acadien" qui est aujourd'hui le président national du CCC, M. Martin Légère lui-même. En terminant, le héros de la soirée affirma que la coopération est la formule démocratique de collaboration qui améliore directement le facteur économique et, indirectement, le facteur social.

Le maire de Shippagan invite ensuite tous les congressistes à se rendre à l'école régionale pour une réception civique. Après cette réception qui permit à tous de fraterniser, parfois de découvrir de vieilles souches familiales communes, les congressistes entonnèrent l'Evangéline, l'Ave Maris Stella (hymne national des Acadiens) et l'O Canada. Ces trois chants seront entonnés à maintes reprises au cours du congrès. Puis ce fut le retour à Caraquet, chacun méditant les événements de cette journée, digne début d'un congrès mémorable et combien émouvant.

(à suivre)



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Saint Jean Chrysostome pensait comme les savants d'aujourd'hui

par le Dr Adrien Plouffe

"Les gens deviennent alcooliques non à cause de l'alcool, mais par suite de l'usage qu'ils en font. L'alcoolisme est aujourd'hui un produit de notre culture — de l'influence de notre culture sur certaines personnalités. Nous avons tenté de bannir l'alcool en en prohibant l'usage et nous avons aggravé le problème. Ce qu'il nous faut reconnaître, c'est que "les alcooliques sont des malades", Quand nous aurons compris ce point, nous aurons fait le premier pas vers l'éradication de l'alcoolisme." Ce sont les docteurs Seliger et Woolley, deux grands spécialistes américains, qui parlent ainsi.

Après avoir pris un gros repas, tu décides d'aller te baigner dans la rivière ensoleillée, à l'encontre du gros bon sens. Et tu coules au fond de l'eau comme une masse de plomb. Et les journaux annoncent: "Encore une victime de l'onde!" C'est une erreur. Ce n'est pas l'eau qui est responsable de ta mort, c'est ta propre insouciance, ta sottise.

Ce pauvre vieux devait prendre par cuillerées à thé une potion à la strychnine que le médecin lui avait prescrite. Le malade a cru bien faire en avalant d'un seul coup le contenu de la bouteille! Il est mort empoisonné. Est-ce le médecin et la strychnine qui sont responsables? Non, c'est le patient, pauvre innocent, qui est responsable de son insondable bêtise.

Ce Canadien moyen a pris l'habitude de manger trois fois trop. Il a toute une collection d'indigestions à son tableau. Il vient de succomber à une dernière attaque de gastrite aiguë. Est-ce la nourriture qui est responsable de cette fin peu honorable? Non, mille fois non, c'est le goinfre-glouton qui porte toute la responsabilité de sa mort.

Le médecin a défendu les exercices violents à ce cardiaque. Cet homme qui était un sportif est mort en faisant de la culture physique. Est-ce la culture physique qui est responsable de cette mort? Non, c'est l'homme dont la maladie de coeur ne pouvait pas supporter ce surmenage.

On accuse l'alcool de tous les maux imaginables. Or ce n'est pas l'alcool qui est responsable de l'alcoolisme, mais l'homme ou la femme qui en abuse. Si personne n'abusait de l'alcool, il y aurait toujours de l'alcool, mais il n'y aurait plus d'alcooliques invétérés!

J'entends beaucoup de gens s'esclaffer devant des excès déplorables: "Ah! s'il n'y avait plus de vin!" O folie, ô démence! Est-ce le vin qui cause l'abus? Non, c'est l'intempérance de ceux qui goûtent un malin plaisir à boire! Criez plutôt: "Plaise à Dieu qu'il n'y ait pas d'ivresse ni de luxure!" Si vous dites: "Ah! s'il n'y avait pas de vin!" à cause des ivrognes, alors vous devez dire graduellement: "Ah! s'il n'y avait pas de nuit!" à cause des voleurs. "Ah! s'il n'y avait pas de lumière" à cause des espions. "Ah! s'il n'y avait pas de femmes!" à cause de l'adultère!" C'est saint Jean Chrysostome qui parle ainsi dans son Homélie 1. Ce Père de l'Eglise, qu'on a surnommé Bouche d'or, exprimait, il y a dix-sept cents ans la même opinion que nos savants d'aujourd'hui. Il parlait d'or. **Qui donc pourrait le nier?**

Ste-Rose-du-Lac

Pique-nique paroissial

Après une semaine d'orages et de vent, le ciel de Ste-Rose avait retrouvé sa joie et son calme, le dimanche 24 juillet, pour le pique-nique annuel de la paroisse. Ce fut un grand succès, tout à l'honneur des Chevaliers de Colomb qui l'avaient organisé avec grand soin, et des dames de la LFC qui s'étaient chargées du souper. Neuf équipes de balle s'étaient déplacés de loin pour venir donner un beau spectacle aux amateurs nombreux, jeunes et vieux, qui ont pu applaudir à l'adresse déployée par tous les joueurs et au succès final de l'équipe de Strathclair. Un peu plus loin, sur le terrain, autour des comptoirs se pressaient d'autres amateurs (quelques professionnels aussi!), le visage tendu, les yeux fixes, les oreilles à l'écoute d'une voix précise et bien connue, attendant l'heure ineffable de pouvoir crier: "Bingo!"

Le souper fut délicieux, et beaucoup voulurent avoir l'honneur de se régaler à la cuisine de leur voisine. Félicitations au savoir-faire et à l'esprit d'initiative des Dames de la Ligue.

A 6 h. p.m., courses de chevaux pour les jeunes, et à 9 h. p.m., film des plus amusants au théâtre de Ste-Rose, pour clôturer gaiement le pique-nique paroissial 1960, dont les profits iront au parachèvement de la grotte paroissiale.

Travaux à la grotte

Mentionnons en passant les travaux qui se poursuivent régulièrement à la grotte dédiée à Notre-Dame de Lourdes. Travailleurs volontaires, les paroissiens de Ste-Rose se dépêchent de mettre la dernière main à cette grande entreprise, en marche depuis cinq ans déjà, sous l'instigation du R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., ancien curé. Cette grotte, près de laquelle sera construite la nouvelle église, devrait être terminée à l'automne. Ce sera un beau monument à la Vierge, reflétant la solide piété mariale de ses enfants de Ste-Rose.

Trois vocations au Collège St-Joseph d'Otterburne

Deux élèves, qui ont terminé leur grade XII cette année au Collège St-Joseph d'Otterburne, sont partis cette semaine pour le noviciat des Clercs de St-Viateur, situé à Rigaud, P.Q.

MM. Laurent Filion, de St-Joseph, et Norbert Ritchot, d'Aubigny, feront d'abord leur noviciat, stage d'un an d'initiation à la vie religieuse. Ensuite, ils feront plusieurs années d'études académiques, les préparant à l'enseignement, oeuvre principale des Clercs de St-Viateur. Puis, s'ils le désirent, ils pourront poursuivre leurs études théologiques et devenir prêtres. Les Clercs de St-Viateur sont une communauté de trois degrés de religieux: les prêtres, les frères enseignants, puis les frères coadjuteurs.

Un autre élève du même collège, Owen Sweeney, de St-Pierre, fera son entrée en septembre au Grand Séminaire.

Accélération des travaux pour fabriquer une bombe à hydrogène

PARIS — Le gouvernement français a confirmé, il y a dix jours, son intention de faire accélérer les recherches et travaux entrepris en vue de la fabrication d'une bombe à hydrogène française. Cette confirmation se trouve dans le préambule d'un projet de loi déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale: il s'agit d'un projet de loi-cadre pour l'équipement militaire. Il y est prévu qu'aux crédits normaux de fonctionnement des forces armées et d'entretien du matériel (qui représentent environ 25 pour cent du budget national), s'ajouteront d'ici 1965 quelque 32 milliards de nouveaux francs (environ $6,500,000,000.) dont une partie sera affectée à la création de la "force de frappe" nucléaire française. Environ 10 milliards de nouveaux francs — soit quelque $2 milliards — seront consacrés à la fabrication de la bombe "H", à la création de projectiles intermédiaires français et à la production en grande série du fameux avion français Mirage IV. On sait que la France possède la bombe atomique depuis février dernier: elle a alors fait exploser à deux reprises des engins atomiques au coeur du Sahara.

Pèlerinage à Ste-Anne

Le dimanche 31 juillet

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN

PROGRAMME:

(HEURE SOLAIRE)

Messes à 7 h. 30 a.m. et 10 h. a.m. et 4 h. p.m.

Exercices du pèlerinage à 3 h. p.m.

Ste-Amélie

Naissances

Des félicitations s'adressent à M. et Mme Raymond Landry à l'occasion de la naissance d'une petite fille, Elaine.

Félicitations aussi à M. et Mme Mike Sul (née Fabiola Labelle), de St-Vital, à l'occasion de la naissance d'un petit garçon, le 1er juillet.

Va-et-vient

Etaient en visite chez MM. et Mmes Jos. et L. Grandbois, la semaine dernière, M. et Mme Gédéon Leduc et Wilfrid, de la Saskatchewan.

Durant les deux dernières semaines, M. et Mme John Moriau recevaient la visite de MM. et Mmes Roy Kregor et leurs enfants, Della et Brian, Jos. Marion et leur famille et Gérald Marion et leurs petites, tous de Dryden, Ont.

M. et Mme Bill Bilous et leur fils, de Winnipeg, visitaient M. et Mme Jules Leperre. Le jeune Billy passe des vacances avec ses cousins et cousines.

Mme René Verhaeghe et ses enfants, Brian et Marlene, de Le Pas, visitent à Shergroar et Ste-Amélie, pour quelques semaines.

M. et Mme Paul Rivard et leur famille, de St-Boniface, ont rendu visite à leur parenté au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Léon Lecomte et leur famille, de Pine Falls, étaient en visite chez M. et Mme Jean Pinette, mercredi dernier.

Mme Maurice Gendron et ses petits, de St-Boniface, sont venus passer une semaine chez leurs parents, M. et Mme F. Pinette.

M. et Mme G. Casavant et leur fille, Doreen, sont allés à Winnipeg.

Mme Peter Yuskwo et les petites, Annette et Paula, de Sudbury, Ont., passent quelques semaines chez les parents de Mme Yuskwo, M. et Mme Albert Labelle.

Mlles Doralis Landry et Jeanne Fayant, de Dryden, Ont., visitent leurs parents durant la fin de semaine.

Mlles Yvette et Audette Leclerc, de St-Eustache, étaient en visite chez M. et Mme Art. Desjardins (fils), la semaine dernière. Les nièces de celles-ci, Mlles Claire, Suzanne, Georgette et le petit neveu, Michael McDonaugh, de Victoria, accompagnés de leurs mères visitaient la famille Desjardins.

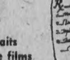
M. et Mme Nick Marchenski, de Winnipeg, et MM. Paul et Robert Thibodeau, de South Junction, sont venus passer une couple de semaines chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Raymond Landry.

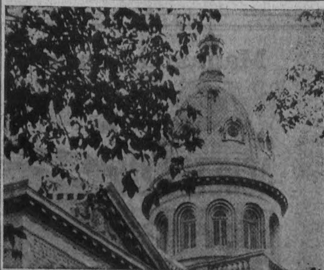
MM. Noël L'Heureux et E. Denis sont revenus de Calgary, samedi dernier. Ils se rendent à leur nouveau poste, à Winnipeg.

M. et Mme Arthur Behyt et la petite F. Labelle, M. Frank Behyt, Robert et les petits Ronnie et Eric, et M. et Mme Alois Stomp se rendirent au Swan River Roundup, lundi dernier.

M. et Mme Hector Archambault, accompagnés de Gérald Archambault, sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme L. Archambault.

Exiger la confiance avant de l'avoir gagnée, c'est vouloir se faire payer d'un travail que l'on n'a pas fait. — P. MONSABRE.





Contributions au Sou de l'Ecolier — 1959-60

Ecoles	Grades	Instituteurs	Montant		Elèves		Moyenne	
Lévis, Ste-Elisabeth	1-8	Mlle Stella Dumontier		20.00		5		4.00
Couvent St-Charles, St-Charles	1-12			161.00		98		1.64
	1	Sr Marie-Thérèse, M.O.	12.90		16		.80	
	2	Sr M.-St-Luc, M.O.	10.00		10		1.00	
	3	Sr M.-Fr.-de-Paule, M.O.	25.00		14		1.78	
	4-5	Sr Marie-de-Fatima, M.O.	21.25		18		1.18	
	5-6	Sr Marie-de-la-Charité, M.O.	25.80		15		1.72	
	7-8	Sr M.-St-Anaclet, M.O.	16.25		13		1.25	
	9-10	Sr M.-St-Félix, M.O.	29.40		7		4.20	
	11-12	Sr Marie-de-l'Incarnation, M.O.	20.50		5		4.10	
Centre, Lorette (secondaire)	9-12			98.35		68		1.44
	12	Sr du-Sacré-Coeur-de-Jésus, S.J.S.H.	11.85		6		1.97	
	11	Sr St-Patrice, S.J.S.H.	45.60		19		2.40	
	10	Sr Elisabeth, S.J.S.H.	10.90		17		.64	
	9A	Sr St-Jean-Bosco, S.J.S.H.	30.00		27		1.15	
Ste-Anne-des-Chênes (élémentaire)	1-8			238.00		218		1.09
	1-6	RR. SS. Grises	22.00		176		.11	
	7	Sr Thérèse Vachon, S.G.M.	213.00		30		7.01	
	8	M. Edgar Freynet	3.00		12		.25	
Allard, St-Georges	1-11			104.18		101		1.03
	1-3	Mlle Hélène Breton	15.90		30		.53	
	4-5	Mlle Rachelle Ritchot	32.00		32		1.00	
	6-6	Sr St-Pierre-Chrysologue, S.J.S.H.	38.28		33		1.16	
	11	Sr St-René, S.J.S.H.	18.00		6		3.00	
St-Hyacinthe, La Salle	1-8			67.00		67		1.00
	1	Sr Claire-Lucille, Fille de la Croix	15.00		15		1.00	
	2	Sr Claire-Lucille, Fille de la Croix	6.00		6		1.00	
	3	Mlle Reine Brémaud	9.00		9		1.00	
	4	Mlle Reine Brémaud	7.00		7		1.00	
	5	Mlle Reine Brémaud	6.00		6		1.00	
	6	Sr Emilia, Fille de la Croix	9.00		9		1.00	
	7	Sr Emilia, Fille de la Croix	13.00		13		1.00	
	8	Sr Emilia, Fille de la Croix	2.00		2		1.00	
Vassar	1-9			48.00		48		1.00
	1-3	Mme M. Beauchamp	12.80		16		.80	
	4-6	Sr Colette-des-Anges, M.O.	20.52		19		1.08	
	7-9	Sr St-Honoré	14.56		13		1.12	
Baie St-Paul Est, St-Eustache	1-8	Mlle Léona Desrochers		9.50		10		.95
Pennystelle	1-12			64.24		74		.87
	1-2	Sr M.-Joseph-de-B., M.O.	15.00		11		1.36	
	3-4	Sr M.-de-la-Paix, M.O.	20.00		20		1.00	
	5-8	Sr M.-du-Carmel, M.O.	27.14		30		.90	
	9-10	Sr M.-Ste-Odile, M.O.	1.10		8		.15	
	11-12	Sr M.-St-Marc, M.O.	1.00		5		.20	
Institut Col. St-Joseph, St-Boniface	7-12			277.23		319		.86
	12	Sr Luce-Marie, S.N.J.M.	15.75		21		.75	
	12C	Sr Marie-Bibiane, S.N.J.M.	10.50		12		.95	
	11	Sr M.-Jacques-Fernand, S.N.J.M.	27.00		30		.90	
	11C	Sr M.-Agnès-de-Jésus, S.N.J.M.	35.27		25		1.41	
	10	Sr Françoise-de-Marie, S.N.J.M.	33.00		33		1.00	
	10C	Sr M.-Angèle-Thérèse, S.N.J.M.	20.40		30		.68	
	9	Sr Marie-Albéric, S.N.J.M.	35.00		35		1.00	
	9	Sr M.-Denis-de-Jésus, S.N.J.M.	34.00		34		1.00	
	8	Sr M.-Jean-de-Rome, S.N.J.M.	33.25		35		.95	
	8	Sr Marie-Philéas, S.N.J.M.	16.50		36		.50	
	7	Sr M.-Léon-de-la-Croix, S.N.J.M.	16.56		28		.59	
Ste-Anne-des-Chênes (secondaire)	9-12			31.00		37		.83
	9	M. G. Desrosiers	11.00		17		.64	
	10-11	Sr D. Lussier, S.G.M.	16.00		16		1.00	
	12	Sr B. Brisebois, S.G.M.	4.00		4		1.00	
Cardinal, N.-D.-de-Lourdes	1-8	M. Marcel Jamault		10.00		14		.71
Léonard, Powerview	1-10			90.00		128		.70
	1	Sr Marie-des-Apôtres, S.J.S.H.	15.00		17		.88	
	2	Mme T. Gélinas	13.00		17		.76	
	3-4	Sr Imelda-du-St-Sacrement, S.J.S.H.	21.50		33		.65	
	5-6	Sr St-Romain, S.J.S.H.	12.50		28		.47	
	7-8	Sr Lucie-du-Sauveur, S.J.S.H.	13.00		16		.76	
	9-10	Sr Aimée-de-l'Enfant-Jésus, S.J.S.H.	15,00		17		.88	
Mariapolis	1-11	Sr Florence, S.J.S.H.		42.00		60		.70
Coquart, Ile-de-Chênes	1-10			69.49		103		.67
	9-10	Sr St-Jean-Baptiste, M.O.	25.30		21		1.15	
	5-8	Sr St-Hyacinthe, M.O.	17.69		29		.61	
	3-4	Sr Rose-de-Viterbe, M.O.	15.50		31		.50	
	1-2	Sr St-Norbert, M.O.	11.00		22		.50	
St-Norbert	9-12			37.00		59		.63
	11-12	Sr E. de Moissac, S.G.M.	9.00		10		.90	
	10	Sr O. Sarrasin, S.G.M.	12.00		24		.50	
	9	Mme Webster	16.00		25		.64	
Ste-Rita, Craig Siding	1-8	Mme Alexina Manaigre		5.00		8		.62
St-Jean-Baptiste	6-12			117.28		189		.60
	6	Mlle Pantel	.52		30		.02	
	7	Sr Louise-Henriette, S.N.J.M.	10.05		30		.33	
	8A	Sr Agathe-des-Anges, S.N.J.M.	7.50		20		.37	
	9A	Mme G. Beaubien	2.00		27		.07	
	10	Sr Roger-Joseph, S.N.J.M.	83.00		29		2.86	
	11	Sr Paul-de-l'Eucharistie, S.N.J.M.	12.60		24		.53	
	12	Sr Elisabeth, S.N.J.M.	1.50		11		.14	
Inverness, Letellier	1-10			49.88		86		.58
	1-2	Sr M.-de-l'Assomption, N.D.M.	9.86		17		.58	
	3-4	Mme Y. Jutras	12.18		21		.58	
	5-6	Sr M.-Ste-Emilia, N.D.M.	11.60		20		.58	
	7-8	Mlle Y. Desautels	11.60		20		.58	
	9-10	Sr M.-St-Henri, N.D.M.	4.64		8		.58	
Richard, Somerset	1-12			80.12		152		.53
	12	Sr M.-Rose-Eliane, S.N.J.M.	11.90		7		1.70	
	11	M. Albert Normandeau	8.40		7		1.20	
	9-10	Sr M.-Pierre-Joseph, S.N.J.M.	16.14		24		.67	
	7-8	Sr M.-Rose-Irène, S.N.J.M.	12.67		22		.58	
	6	Sr M.-Louis-Antonio, S.N.J.M.	11.88		22		.54	
	4-5	Mme M.-M. Girouard	6.60		26		.25	
	2-3	Mlle Estelle Boyer	8.59		21		.41	
	1-2	Sr M.-Thérèse-Eléonore, S.N.J.M.	3.94		23		.17	
Jardin Langevin, St-Boniface	Prép.-6			71.32		138		.52
	6	Sr St-Léon, M.O.	4.74		15		.32	
	5	Sr Hélène-de-la-Croix, M.O.	32.30		20		1.62	
	4	Sr Ste-Cécile, M.O.	21.60		20		1.08	
	3	Sr St-Jude, M.O.	11.93		29		.41	
	2	Sr M.-du-Bon-Conseil, M.O.	2.75		15		.18	
	1	Sr Ste-Emérentienne, M.O.	7.00		27		.26	
	Prép.	Sr St-Tarcisius, M.O.	1.00		12		.09	
Ste-Geneviève, St-Pierre	1-8	Mlle Claire-M. Durand		9.00		18		.50
Laurier	1-12			97.49		201		.49
	1	Mlle J. Labous	10.25		22		.47	
	2	Mlle Priscille Lapointe	7.40		22		.34	
	4	Sr Estelle-Marie, S.P.M.	10.15		22		.46	
	3-5	Mme Langlois	6.05		22		.27	
	6	Mlle Rhéa Simard	8.14		25		.32	
	7	Mlle Avéline Bouchard	9.13		26		.35	
	3-8	Mlle Marie Blanchard	11.45		30		.38	
	9-12	Sr M.-Présentine-de-Jésus, S.P.M.	34.92		32		1.09	
Collège St-Joseph, Otterburne	7-12			46.68		95		.49
	7	Mlle Irène Garand	7.80		15		.52	
	8	Mme Thérèse Carrière	5.76		12		.48	
	9	Frère E. Paradis, C.S.V.	13.50		27		.50	
	10	Frère G. Lalonde, C.S.V.	10.07		19		.53	
	11	M. Raynald Lavack	6.05		15		.47	
	12	Frère F. Marion, C.S.V.	3.50		7		.50	
Notre-Dame-de-Lourdes	9-12	Sr M.-Joseph, C.R.C.P.		30.50		65		.47
Institut Col. Provencher, St-Boniface	3-12			226.52		473		.46
	3	Mlle I. Lavallée	16.46		30		.54	
	4-5	Mlle A. Heiget	7.60		37		.20	
	3	Mme G. Trudeau	3.05		22		.14	
	4-5	Mlle A. Goulet	15.70		36		.44	
	5	Mlle Y. Gendron	19.30		36		.53	
	6	Frère R. Audet, F.M.	15.61		35		.45	
	6	Mlle C. Comte	13.60		34		.40	
	7	Mme A. Hébert	19.45		35		.55	
	7	Frère I. Breton, F.M.	22.95		36		.63	
	8	Mlle L. Guyot	13.45		27		.50	
	8	M. H. Bosc	18.12		29		.62	
	9	Frère M. Turcotte, F.M.	31.50		36		.87	
	10	M. A. Gaborieau	13.30		38		.35	
	11	M. A. Gaborieau	14.18		34		.41	
	12	M. Marchildon	2.25		8		.28	
Emberley, St-Claude	1-7	Mlle H. de Moissac		6.00		14		.43
St-François-Xavier	1-12			23.71		54		.43
	3-4	Sr Evelyn Prescott, S.G.M.	2.66		20		.13	
	5-8	Sr Jeannine Parent, S.G.M.	6.05		17		.35	
	9-10	Sr Aldéa Alarie, S.G.M.	5.50		7		.78	
	11-12	Sr Jeanne Monchamp, S.G.M.	9.50		10		.95	
Elie	11-12	M. Paul Régnier		3.46		8		.43
St-Pierre, Centre	1-12			166.66		400		.42
	1	Mme Rochon	2.30		23		.10	
	2	Sr Fernand-de-St-Joseph, S.N.J.M.	2.60		26		.10	
	2-3	Mlle P. Ruest	2.00		26		.08	
	2	Mlle Y. Legal	2.30		32		.07	
	3	Mlle J. Massicotte	14.29		35		.41	
	4	Mme J. Vinet	9.75		40		.24	
	5	Mlle D. LeGourrièrec	4.61		32		.14	
	5-6	Mlle M.-B. Gaborieau	11.00		22		.50	
	6	Mme T. Dandenault	2.70		27		.10	
	7	Sr Albert-de-Marie, S.N.J.M.	35.89		33		1.09	
	8	Sr Alfred-Antoine, S.N.J.M.	15.00		30		.50	
	9	M. J.-L. Bruyère	10.80		26		.42	
	10	Sr Anne-Marie, S.N.J.M.	20.00		20		1.00	
	11	Sr Louise-Gabrielle, S.N.J.M.	22.05		17		1.30	
	12	Sr Anna-Josèphe, S.N.J.M.	11.37		11		1.03	
Centre, Lorette (élémentaire)	1-8			76.96		182		.42
	1	Mlle Madeleine Morin	8.10		26		.31	
	2	Sr Ste-Flore, S.J.S.H.	10.07		25		.40	
	3-4	Mlle Jeannette Lord	1.60		26		.06	
	4-5	Mlle Elise Brisebois	2.70		27		.10	
	5-6	Sr Joseph-de-l'Enfant-Jésus, S.J.S.H.	18.62		31		.60	
	7	Sr St-Jean-Marie, S.J.S.H.	10.87		22		.49	
	8	Sr St-Eméric, S.J.S.H.	25.00		25		1.00	
Provencher, Aubigny	1-8			34.00		82		.41
	1-2	Sr Angèle-Thérèse, Fille de la Croix	5.00		20		.25	
	3-5	M. Claude Valcourt	14.00		35		.40	
	6-8	Sr Claire-Bernadette, Fille de la Croix	15.00		27		.55	
Ste-Marie, Bruxelles	1-12	Sr M.-Thérèse, Ursuline		15.36		37		.41
Dunrea	1-10			16.25		40		.41
	1-4	Sr M.-Ste-Lucienne, M.O.	6.25		22		.28	
	5-8	Sr Marie-Aline, M.O.	8.50		16		.53	
	9-10	Sr M.-Ernest-Albert, M.O.	1.50		2		.75	
St-Joachim, La Broquerie (supérieure)	9-12			22.00		54		.40
	9A	M. Gérald Carrière	3.00		8		.37	
	9B	M. Marcien Ferland	2.00		15		.13	
	10-11	Sr M. Richard, S.G.M.	11.50		21		.54	
	12	Sr A. Lussier, S.G.M.	5.50		10		.55	
Lees, Rathwell	1-8	Mlle Simone Arbez		3.40		9		.38
St-Eugène, St-Vital	1-8			72.00		192		.37
	1	Mlle E. Trudeau	4.00		36		.11	
	2	Sr Laurent-M., S.J.S.H.	16.00		34		.47	
	3	Mme L. Craigie	8.00		31		.26	
	4-5	Mlle I. Jolicoeur	8.00		26		.31	
	5-6	Sr M.-St-Rémi, S.J.S.H.	18.00		33		.55	
	7-8	Sr Paul-du-S.-C., S.J.S.H.	18.00		32		.56	
Ste-Agathe	1-12			81.59		219		.37
	12	Sr Paul-de-la-Croix, S.N.J.M.	7.00		7		1.00	
	11	Sr Antoine-de-la-Providence, S.N.J.M.	20.00		20		1.00	
	10	Sr Pauline-Antoinette, S.N.J.M.	16.00		16		1.00	
	9	M. Lucien St-Vincent	10.00		18		.57	
	8	Sr Marie-Lucia, S.N.J.M.	7.90		27		.29	
	6-7	Mme M. Lagloire	7.13		32		.22	
	4-5	Mlle P. Tougas	4.08		37		.11	
	2-3	Mlle M. Grégoire	7.28		40		.18	
	1	Sr Joseph-Carmel, S.N.J.M.	2.20		22		.10	
Dugas, Ste-Geneviève	1-8			20.16		56		.36
	1-4	Sr Marie-Julie, M.O.	9.36		30		.31	
	5-8	Sr Thérèse-du-Rédempteur, M.O.	10.80		26		.41	
Lorteau, St-Labre	1-6	Mlle Arzélie Clément		3.15		9		.35
St-Isidore, St-Malo	1-8	Mlle Anita Fillion		8.00		24		.33
St-Adélard, N.-D.-de-Lourdes	1-8	Mlle Cécile Badiou		3.12		10		.31
Pennerum, Laurier	1-8	Mlle O. Bouchard		2.70		9		.30
Sacré-Coeur, Winnipeg	1-10			96.63		316		.30
	1	Sr Jeanne-Agnès, S.N.J.M.	15.00		50		.30	
	2	Mlle Louise Boulet	4.27		40		.05	
	3	Sr Jules-Fernand, S.N.J.M.	10.50		35		.30	
	4	Sr Lucille-des-Anges, S.N.J.M.	14.03		35		.40	
	5	Sr Jeanne-d'Orléans, S.N.J.M.	13.59		29		.46	
	6	Sr Elisabeth-des-Anges, S.N.J.M.	5.96		35		.17	
	7	Mlle Renée Labossière	12.41		39		.32	
	8	Sr M.-Julien, S.N.J.M.	11.61		26		.45	
	9-10	Sr Paul-de-Césarée, S.N.J.M.	9.26		27		.34	
Notre-Dame-de-Fatima, Steed	1-8	Mlle Laurette Nadeau		5.40		21		.30
Jeanne d'Arc, Rathwell	1-8	Mme A. Deleurme		2.40		8		.30
St-Laurent	1-12			56.64		192		.29
	1	Sr M.-Hélène-Denise, F.M.M.	13.16		28		.47	
	2	Mlle C. Garand	4.80		36		.13	
	3	Mlle M. Préfontaine	4.45		26		.17	
	4	Sr M.-Fidéline, F.M.M.	7.70		16		.48	
(filles)	5-6	Mlle L. Desgroseillers	6.10		20		.30	
(garçons)	5-6	M. L. Blanchette	4.90		24		.20	
	7-8	Sr M.-du-Crucifix, F.M.M.	9.98		29		.34	
	9-12	Sr M.-de-St-Magnile, F.M.M.	5.58		13		.42	
Lafortune, Woodridge	1-11	RR. SS. de St-Joseph		10.00		39		.26
St-Claude	1-12			49.90		195		.26
	1	Mlle L. Bazin	4.00		22		.18	
	2-3	Mlle A.-M. de Moissac	2.20		29		.08	
	3-4	Sr Berthe-St-Joseph, Fille de la Croix	9.26		29		.32	
	5-6	M. Denis Lacroix	2.76		34		.08	
	9	Mme A. Dupasquier	2.11		18		.12	
	10	Sr Gabrielle-Madeleine, Fille de la Croix	10.90		14		.78	
	11	Sr André-Joseph, Fille de la Croix	15.87		17		.93	
	12	Sr Hélène-St-Joseph, Fille de la Croix	2.80		5		.56	
Dubuc, St-Adolphe	1-12			36.48		138		.26
	1	Sr Hélène-Lucille, Fille de la Croix	2.20		19		.12	
	2-3	Sr Jean-Marie, Fille de la Croix	3.65		21		.17	
	3-4	Mlle A. Toupin	3.88		22		.13	
	5-6	Mlle E. Louzière	7.85		22		.37	
	7-8	Sr Jeanne-Lucille, Fille de la Croix	6.90		23		.30	
	9	Sr Irène-Thérèse, Fille de la Croix	4.25		11		.38	
	10	Sr Blandine-Marie, Fille de la Croix	3.50		10		.35	
	11-12	Sr Christina, Fille de la Croix	4.25		10		.43	
Centre, Otterburne	1-8			22.45		87		.25
	5-8	Sr Joseph-de-la-Providence	5.00		32		.16	
	3-4	Mlle Emma Nadeau	5.00		25		.20	
	1-2	Sr Pascal-Baylon	12.45		30		.41	
Simonet, St-Laurent	1-8			26.65		107		.25
	1	Sr Marie-de-St-Eude, F.M.M.	8.31		35		.24	
	2-3	Sr Marie-Hélène-Michelle, F.M.M.	2.50		25		.10	
	4-5	Mlle Juliette Granger	4.30		21		.20	
	6-8	Sr Marie-Gertrude-Alice, F.M.M.	11.54		26		.44	
Montcalm, N.-D.-de-Lourdes	1-8	Mlle Edith de Rocquigny		3.00		12		.25
Todd, St-François-Xavier	1-8	Mme Irène Dauphinais		6.60		26		.25
Elie	1-10			19.46		82		.24
	10	Sr Marie-Ste-Louise, N.D.M.	5.00		6		.83	
	9	Sr Marie-Jean-d'Avila, N.D.M.	3.25		5		.65	
	7-8	Sr M.-St-Louis-de-G., N.D.M.	5.61		17		.33	
	5-6	Mlle Florence Tardiff	1.33		30		.04	
	1-2	Sr Marie-Hyacinthe, N.D.M.	4.27		24		.18	
St-Léon	1-11			21.11		90		.24
	1-3	Mlle Roberta Leblanc	7.22		26		.28	
	4-6	Sr M.-Augustine	6.00		30		.20	
	7-8	Sr Blandine	5.70		20		.27	
	9-11	M. Raymond Labossière	2.19		13		.17	
St-Norbert Cons., St-Norbert	1-8			46.58		203		.23
	1	Sr Ritchot, S.G.M.	16.00		32		.50	
	2	Mlle Astrid Deremiens	3.00		28		.11	
	3	Mlle Louise Lord	3.70		24		.15	
	4	Sr A. Gauthier, S.G.M.	3.67		26		.14	
	5	Mlle Alma Dayon	1.50		26		.05	
	6	M. Pierre Bosc	1.87		17		.11	
	7-8	Sr Sabourin, S.G.M.	13.45		30		.45	
	7-8	M. R.-J. Deleurme	3.39		20		.17	
Ouest, Lorette	1-8			5.64		24		.23
	1-4	Mlle Evelyn Grossman	3.34		14		.23	
	7-8	Mlle Jeanne Verrier	2.30		10		.23	
St-Vincent de Paul, Ste-Amélie	1-8			10.17		45		.22
	1-4	Sr M.-St-Bruno, M.O.	3.51		27		.13	
	5-8	Sr M.-St-Joseph, M.O.	6.66		18		.37	
Précieux-Sang	1-11			100.00		458		.21
	1A	Sr M.-Damien, C.R.C.P.	9.14		30		.30	
	1B	Sr Arthur-Marie, C.R.C.P.	12.71		33		.39	
	2A	Sr M.-Léon, C.R.C.P.	7.65		30		.26	
	2B	Mlle F. Barnabé	1.16		24		.05	
	3A	Mlle T. Guichon	5.10		28		.18	
	3B	Mlle L. Garand	.71		31		.03	
	4A	Sr M.-Louise, C.R.C.P.	16.10		27		.60	
	5	Mme R. Major	1.41		32		.04	
	5-6	Mlle O. Jamault	2.97		31		.10	
	6	Sr Suzanne, C.R.C.P.	10.16		32		.32	
	7	Mlle M. Jubinville	3.44		37		.09	
	8	Mlle K. Banville	5.20		30		.17	
	9	Mme R. Goutron	8.62		31		.28	
	10	Sr M.-Alice, C.R.C.P.	14.20		28		.51	
	11	Sr M.-André, C.R.C.P.	1.43		14		.10	
Marion, St-Boniface	1-7			111.12		542		.21
	1	Mme G. Champagne	3.64		32		.11	
	1	Mlle D. Rocan	2.15		30		.07	
	1	Sr Joseph-Arthur, S.N.J.M.	5.06		33		.15	
	1	Mme L. Toupin	7.19		32		.22	
	2	Mme L. Baril	3.96		33		.12	
	2	Sr Anne-Véronique, S.N.J.M.	7.39		37		.19	
	2	Mme H.-J. Griveau	6.77		37		.18	
	3	Mme I. Ronceray	5.88		31		.19	
	3	Mlle S. Parent	8.64		28		.31	
	4	Mlle C. Levasseur	10.40		26		.40	
	4	Mlle L. Bergeron	3.00		30		.10	
	5	Mme A. Ayotte	2.97		35		.08	
	5	Sr Alice-Emma, S.N.J.M.	9.42		32		.29	
	6	Mme O. Fontaine	10.38		33		.31	
	6	Sr Marie-Rachel, S.N.J.M.	4.84		37		.13	
	7	Mme M.-J. Fisette	16.34		29		.56	
	7	Mlle M. Boily	3.09		27		.11	
Carey, St-Pierre	1-8	Mme A. St-Hilaire		4.00		20		.20
Grenier, St-Labre	1-6	Sr St-Emile, S.J.S.H.		6.00		30		.20
Béliveau, Ste-Famille	1-9			36.88		188		.19
	1	Mlle M. Basset	4.50		36		.13	
	2	Mlle M. Rey	4.50		36		.13	
	3	Mme M. Philippot	7.40		29		.26	
	4	Mlle C. Therrien	1.33		18		.07	
	5	Mlle L. Joubert	3.67		22		.16	
	6	Mlle M. Maguet	6.60		18		.36	
	7-8	Mlle C. Hébert	8.33		26		.32	
	9	Mr A. Magne	1.15		9		.12	

Sou de l'Ecolier — 1959-60

Ecoles	Grades	Instituteurs	Montant		Elèves		Moyenne	
Kenneth, St-Claude	1-8	Mlle Florence Deleurme		1.65		9		.18
Taché, St-Boniface	1-6			25.72		152		.17
	1	Mlle Elise Comte	5.58		30		.18	
	2	Mlle Suzanne Jamault	2.18		15		.15	
	3	Mlle M.-Ange Girouard	2.10		32		.07	
	4	Mlle Suzanne Préfontaine	1.86		18		.10	
	5	Mlle Germaine Chouinard	9.00		32		.28	
	6	Mlle Aimée Jamault	5.00		25		.20	
Chabot, St-Eustache	1-8	Mlle Lorraine Pinette		3.00		18		.16
St-Eustache (secondaire)	9-12			4.48		28		.16
	9	M. P.-E. Boisjoli	1.20		7		.17	
	10	M. Yves Legal	.94		8		.12	
	11-12	Sr M.-St-Oliva, N.D.M.	2.34		13		.18	
Gauthier, Ross	1-4	Mme Irène Tétreault		3.70		25		.15
Ste-Marie, St-Vital	1-7			12.00		84		.14
	1-2	Sr Maria-Goretti, M.O.	5.00		39		.13	
	3-4	Sr Ste-Suzanne, M.O.	4.00		23		.17	
	5-7	Sr Ste-Irène, M.O.	3.00		22		.14	
St-Martin, Ste-Elisabeth	1-8	Mme L. Landry		3.22		23		.14
St-Joseph	1-8			10.05		71		.14
	6-8	Sr Marie-Agnès, N.D.M.	2.40		20		.12	
	3-5	Mme A. Duval	4.20		28		.15	
	1-2	Sr M.-St-Hubert, N.D.M.	3.45		23		.15	
Sté-Rose-du-Lac (secondaire)	9-10	M. Fernand Gobeil		2.00		14		.14
Ile-de-Chênes	1-8	Mme Gobert		4.00		29		.14
Richer	1-10	Sr Marie-des-Archanges, M.O.		16.00		120		.13
St-Joachim, La Broquerie (élémentaire)	1-8			26.02		207		.13
	1	Sr Irène Gagnon, S.G.M.	4.20		30		.14	
	2	Mme A. Lépine	3.00		30		.10	
	3A-4B	Mlle A. Brunette	3.30		33		.10	
	4A-5B	M. A. Laurencelle	3.30		33		.10	
	5A-6B	M. Oscar Gagnon	3.52		32		.11	
	6A-7	Mlle R. Laramée	3.00		30		.10	
	8	Sr H. Lussier, S.G.M.	5.70		19		.30	
Iberville, St-Malo	1-12			31.72		257		.12
	1	Sr Charles-Madeleine, Fille de la Croix	3.20		32		.10	
	2	Mme Marcelle Comeau	3.00		32		.09	
	3	Mlle Jocelyne Gosselin	3.00		35		.09	
	4	Mlle Alice Giasson	2.60		28		.09	
	5	Mlle Madeleine Morin	2.50		27		.09	
	7-8	Mme Armande Marion	3.30		31		.11	
	10	Sr St-Jean-Baptiste, Fille de la Croix	7.38		11		.11	
	11	Sr André-St-Jean, Fille de la Croix	4.04		6		.67	
	12	Sr Claire-St-Laurent, Fille de la Croix	2.70		4		.68	
Frontenac, St-Malo	1-8			5.00		49		.10
	5-8	Mme C. Catellier	3.00		19		.16	
	1-4	Mlle Eva Bouchard	2.00		30		.60	
Pinkerton, Treherne	1-8	Mlle Edith Saindon		1.65		16		.10
Faure, St-Lupicin	1-8	Sr Marie-Lucie		2.10		21		.10
St-Eustache	1-8			12.20		138		.09
	1	Sr M.-St-Gabriel, N.D.M.	2.50		28		.09	
	2	Sr M.-Anne, N.D.M.	2.70		29		.09	
	3-4	Mlle Lachance	2.50		28		.09	
	4-5	Mlle Vermette	2.50		29		.09	
	7-8	M. Paul Carrière	2.00		24		.08	
Bernier, St-Ambroise	1-8			3.11		70		.04
	1-2	Mlle Lucille Lépine	.92		24		.04	
	3-5	Mlle Lucille Provencher	1.49		27		.06	
	6-8	Mlle Thérèse Aubin	.70		19		.04	
South Junction	1-8			1.16		32		.04
	1-4	Sr St-Albert-le-Grand, S.J.S.H.	.65		20		.04	
	5-8	Sr St-Jean-du-Rédempteur, S.J.S.H.	.51		12		.05	

Funérailles à St-Eustache de la Rév. Mère Marie St-Camille

ST-EUSTACHE — Vers 2 h. a.m., le jeudi 14 juillet, s'éteignait à l'hôpital St-Boniface, la Rév. Mère M.-St-Camille, Soeur de Notre-Dame-des-Missions, supérieure du couvent de St-Eustache.

Ses funérailles eurent lieu à St-Eustache. M. l'abbé G. Gervais, curé, chanta le service. Il était assisté de MM. les abbés N. Chartrand, chancelier du diocèse, comme diacre, et A. Seaman, assistant à la paroisse St-Edouard de Winnipeg, comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait Mgr. O. McInerney, curé de la paroisse St-Edouard de Winnipeg, son vicaire, M. l'abbé C. Soeterboek, et M. l'abbé H. Roy, curé d'Elie. M. l'abbé André Gervais, enfant de la paroisse, se joignit à la chorale qui exécuta d'une manière parfaite le chant des différentes parties de la messe.

Les Rév. Srs Poliquin et A. Leclerc, de l'hôpital St-Boniface, et parentes de la défunte, un bon nombre de parents et amis venus de St-Boniface, Letellier, St-Jean-Baptiste et d'ailleurs, assistèrent aux funérailles avec les paroissiens de St-Eustache et 22 religieuses de Notre-Dame-des-Missions, dont la Rév. Mère M.-Ste-Geneviève, provinciale, et la Rév. Mère M.-Jean-d'Avila, supérieure du couvent d'Elie.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Eustache.

Les porteurs étaient MM. Léon Beaudin, Pierre Guay, Hilaire Lachance, Tobie McKay, Léon Rivard et Henri St-Germain.

Née à Letellier, Man., de parents foncièrement chrétiens, M. et Mme Vincent Barnabé, la jeune Vitaline entrait, en novembre 1908, au noviciat des Soeurs de N-D.-des-Missions, alors à Ste-Rose-du-Lac, Man.

Pendant sa carrière de plus de cinquante ans de vie religieuse, la Rév. Sr M.-St-Camille enseigna en divers centres français de la province: Letellier, St-Joseph, Elie et St-Eustache. Elle remplit aussi aux couvents de ces mêmes endroits, l'office de supérieure.

La charité pour les pauvres a toujours été sa caractéristique.

La défunte laisse dans le deuil une soeur, Mme G.-E. Cartier (Blandine), de Winnipeg, deux belles-soeurs, Mmes Wilfrid et Camille Barnabé, de St-Boniface et Letellier, respectivement, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces, de cousins et cousines.

Remerciements

Les familles Cartier et Barnabé ainsi que les religieuses de N.-D.-des-Missions désirent remercier les membres du clergé, les parents et amis qui les ont aidées ou leur ont témoigné de quelque manière leur sympathie à l'occasion de la maladie et de la mort de la Rév. Mère M.-St-Camille. Un merci spécial à M. l'abbé Gervais, curé, aux Révérendes Soeurs Grises et à leurs infirmières, de l'hôpital St-Boniface, et à la chorale de St-Eustache.

Le procès de Powers fixé au 17 août

MOSCOU — L'agence Tass mande que le procès de Francis Gary Powers, le pilote de l'appareil U-2 des Etats-Unis abattu en territoire soviétique le 1er mai, est fixé au 17 août.

Powers est accusé d'espionnage, dont la peine maximum est la mort devant un peloton d'exécution.

L'agence soviétique de dépêches a précisé que le pilote de 30 ans comparaitra publiquement devant la section militaire de la Cour Suprême de l'Union soviétique.



Des coopérateurs de langue française du Manitoba et de la Saskatchewan, qui venaient de participer au grand congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération à Caraquet, N.-B., furent reçus à leur retour par un groupe de citoyens de Lévis, le dimanche 17 juillet. Il s'agissait d'une rencontre sous le signe de l'amitié. A l'occasion de cette rencontre, on a constaté la nécessité d'établir des relations plus suivies et l'utilité qu'il y aurait à faire profiter tous les Canadiens français des expériences économiques heureuses déjà accomplies au Québec et à travers tout le Canada français, par des Canadiens français. Sur la photo prise à l'occasion de cette rencontre l'on voit, de gauche à droite: M. Marcel St-Laurent, ex-président de la Chambre de Commerce de Lévis; M. le Dr Clément-Marie Thivierge, maire de Lévis, et son épouse, M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, et son épouse, M. Roger Roy, député provincial du comté de Lévis, M. Maurice Bourget, député fédéral, M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, secrétaire du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, M. l'abbé Albéric-J. St-Laurent, curé de La Salle, Man., et propagandiste du Conseil de la Coopération du Manitoba, Mme et M. Arthur Doucet, de Domremy, Sask., président du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, et M. Joseph Chabalier, de St-Adolphe, Man., représentant de "La Liberté et le Patriote" lors du congrès de Caraquet.

Des coopérateurs de l'Ouest chaleureusement reçus à Lévis

LEVIS — Un groupe de citoyens de Lévis, se recrutant dans toutes les organisations telles que la Chambre de Commerce Senior, la Chambre de Commerce Junior, la Société St-Jean-Baptiste, le Mouvement des Caisses Populaires, le club Richelieu, etc., se réunissait le dimanche 17 juillet, au vieux fort historique de Lauzon, afin de recevoir et d'accueillir une délégation de compatriotes canadiens-français, venant de l'Ouest, qui avaient participé quelques jours plus tôt au Congrès des Coopérateurs de langue française qui s'est tenu au Nouveau-Brunswick et à l'Ile-du-Prince-Edouard, du 10 au 15 juillet 1960.

La plupart des délégués sont des responsables de Coopératives de différents secteurs, comme les Caisses Populaires, les Coopératives agricoles, les Coopératives de Consommation, etc., et plusieurs d'entre eux sont aussi des chefs de file des minorités canadiennes-françaises dans leur province respective.

Comme la plupart des délégués de l'Ouest qui avaient participé au congrès en Acadie passaient par Lévis à leur retour, un groupe de citoyens, la plupart mêlés activement à la vie sociale, économique et patriotique de leur région, ont voulu souligner, sans caractère officiel, leur passage en les invitant à un vin d'honneur et à un buffet froid sous le signe de l'amitié, de la fraternité et de la solidarité. En résumé, un véritable contact humain où il a été possible de dialoguer pour mieux se comprendre et s'apprécier.

Quelques personnes ont adressé la parole à cette occasion, notamment M. Joseph Boucher, de Lévis, qui a souhaité la bienvenue aux délégués de l'Ouest. "Il n'y a aucun caractère officiel, disait-il, c'est simplement des citoyens de la Rive Sud qui suivent vos activités de Canadiens français de l'Ouest et qui ont été 'sensibilisés'. Ils sont conscients que la solidarité canadienne-française existe partout au pays".

M. Alfred Rouleau, gérant général de l'Assurance-Vie Desjardins, invita le million de Canadiens français qui habitent en dehors de la province de Québec, à profiter des institutions édifiées dans la province de Québec. "En acceptant des compatriotes de l'Ouest, nous n'avons rien à perdre et tout à gagner".

Pour sa part, M. J. Chabalier, du Manitoba, déclarait que même si lui et ses compagons étaient à près de 2,000 milles de chez eux, ils se sentaient à l'aise à Lévis. Ils avaient fait un voyage magnifique et laissé une partie de leur coeur en Acadie. Il remercia tous ceux qui ont travaillé pour eux dans le passé en fournissant de chaleureuses contributions pour les oeuvres de journal, radio, éducation, etc. Les 75,000 Canadiens français du Manitoba ont besoin de votre appui moral, conclut-il.

"Quand je pense à Lévis, disait M. Arthur Doucet, de Domremy, Sask., je pense immédiatement à M. Alfred Rouleau, parce qu'il représente Lévis, toutes les fois qu'il vient dans l'Ouest. Il fait une véritable oeuvre de missionnaire. Des patriotes comme lui, on en rencontre peu souvent, et ce sont pourtant des types de cette trempe qui font la force des Canadiens français. Ça nous réchauffe le coeur de constater que le Canadien français n'est pas en minorité partout. Ici, à Québec, on sent qu'il y a un honneur et une fierté d'être descendant de la France".

Pendant ces quelques allocutions, un vin d'honneur fut servi et un buffet froid suivit, sur le vaste terrain historique qu'est le fort de Lauzon, par une température idéale.

Vers l'Ouest

A l'occasion de cette rencontre au fort de Lauzon, où il y avait plus de 250 personnes, M. Alfred Rouleau présenta à l'auditoire, avec sa femme et ses quatre fils, M. Gilles-D. Ringuette, de Louiseville, un autre gérant de Caisse Populaire, que la province de Québec fournit à l'Ouest canadien. Il doit quitter sa province le 15 août pour se rendre à Prud'homme, Sask. Tous ses amis de Lévis savent qu'il saura accomplir en Saskatchewan de la bonne besogne, tant sur le plan social et économique, que sur le plan catholique, national et scolaire.

La Salle

Va-et-vient

Les familles Elphège, René, Alva et Gérard Lavallée étaient heureuses de recevoir, le dimanche 17 juillet, la visite de leur cousin, le R. P. Conrad Latour, O.M.I., professeur de chant au collège de Rouyn, P.Q., et diplômé de la Schola Cantorum, de Paris. M. et Mme Philippe Cossette, de Fargo, D.-N., furent aussi de la fête.

M. et Mme Lucien Cormier et leurs deux enfants, Julien et Marc, ont passé une semaine de vacances à Clear Lake, Man., du 17 au 24 juillet.

Le samedi 16 juillet marquait le 53e anniversaire de mariage de M. et Mme Albert Girardin, de La Salle. Il y eut à cette occasion une fête familiale chez leur fils, Gabriel, de Transcona. Leurs fils et bru, M. et Mme Fortunat Girardin, du même endroit étaient également présents. MM. André Desjarlais, de Winnipeg, et G. Girardin exécutèrent un programme musical. La veillée se termina par un bon goûter; un superbe gâteau de fête, richement décoré, était le point de mire.

Le jeune Albert Calvez est en villégiature chez son oncle, M. Jos. Calvez, à St-Laurent.

Le dimanche 17 juillet, M. et Mme Charles Cormier ainsi que Mme Robertine Cormier furent visités par Mme Claire Cormier, de St-Norbert, et M. et Mme Roger Cormier, de St-Boniface.

Une réunion familiale eut lieu le mercredi 13 juillet chez M. François Calvez, à l'occasion de la visite de sa soeur, Mme Léon Kerbrat, et ses deux filles, Yvonne et Thérèse, de Detroit, Mich. L'on y remarquait en plus: M. et Mme Albert Harvez et leur fils, Albert, de Winnipeg, M. et Mme Auguste Calvez, de St-Boniface, M. Jos. Calvez, de St-Laurent, de même que la famille François Calvez, de La Salle.

Mlle Colette Calvez a passé deux semaines de vacances chez son oncle, M. Jos. Calvez, de St-Laurent, récemment.

M. et Mme Wilfrid Côté et leur famille ont rendu visite, le dimanche 10 juillet, à M. et Mme Pierre Côté, de Haywood, Man. Depuis cette date, leur fils, Raymond, est en promenade chez ses grands-parents pour quelques semaines.

M. l'abbé A.-J. St-Laurent, en sa qualité d'aumônier et propagandiste des mouvements coopératifs du Manitoba, a assisté, du 10 au 15 juillet, au récent congrès de la CCC dont les assises se tenaient à Caraquet, N.-B. Bénéficiant actuellement d'un peu de repos, les paroissiens lui souhaitent une heureuse vacance.

Mme Robertine Cormier avait le bonheur, le samedi 23 juillet de recevoir la visite de sa fille, la Rév. Sr Marie-Ste-Lucille, anciennement de Camperville, Man., et qui sera en mission au Jardin d'Enfance de Gravelbourg, Sask., pour le prochain terme scolaire. De St-Boniface, s'y joignirent aussi MM. et Mmes Félix Cormier et Joseph Mahé et leurs familles, ainsi que Mlles Marie et Priscille Cormier, de La Salle, afin de partager ensemble les joies de la réunion familiale.

Le Pas

Va-et-vient

Mme N. Fréchette est partie pour Québec, dimanche soir.

M. et Mme Edgar Leicester, de Saskatoon, sont venus visiter leurs fils et bru, M. le Dr et Mme J. Leicester et leur famille.

M. et Mme Frank Parker ont eu la visite de leur oncle, M. Maurice Barker, de Sacramento, Californie, et de M. et Mme H. K. March et M. Gordon Kirkland, de Mistatim, Sask.

M. et Mme Jim Forrest sont partis, lundi, pour visiter leurs parents, le Capitaine et Mme C. W. S. Forrest, de London, Ont.

M. et Mme Walter Brown se dirigeaient, lundi, avec leur famille, vers l'Ontario, pour visiter les parents de Mme Brown et assister au mariage de sa soeur.

Laurier

Va-et-vient

M. et Mme E. Dheilly ont le bonheur d'avoir avec eux leur fille, Emma (Mme E. Summers), de Ste-Catherine, Ont. Elle est accompagnée de son époux.

M. M. Wheaton et ses enfants, d'Ottawa, sont présentement en visite chez M. et Mme E. Van Humbeck.

M. et Mme Joseph Turcotte, de Powerview, ainsi que M. et Mme C. Deremiens, de Bellevue, visitaient leurs amis de Laurier.

En visite aussi à Laurier, chez M. et Mme Edgar Boisvert, Mme B. Beauchamp, d'Ile-de-Chênes; M. et Mme E. Ragot et leurs enfants, de St-Boniface, chez M. et Mme Jean Nault; M. et Mme P.-E. Bisson, de Fort Alexandre, chez les familles Bouchard.

Mme H. Fradette est revenue d'un voyage de quelques jours à Kenora, où elle visitait ses filles, Mmes Thomas McCann et Stewart Hill.

Succès des collégiens de Gravelbourg aux récents examens universitaires

GRAVELBOURG — Les élèves du Collège de Gravelbourg ont remporté d'heureux résultats aux examens universitaires de fin d'année. Des 59 élèves inscrits, 57 sont promus.

M. Edouard Rymek, de Gravelbourg a remporté la première place en 4e année du cours. Richard Pashelka, de Moose Jaw, est arrivé premier en 3e année. (Ces deux élèves, d'origine polonaise, ont en plus le mérite d'avoir appris le français tardivement.) Philippe Gosselin, de Fife Lake est le premier en 2e année des Arts, grâce à sa moyenne de 87.9 pour cent; et le R. F. Henri Bisson, O.M.I., est premier en 1ère année des Arts.

Notes des premiers de chaque sujet:

Arts 4e année — Religion: L. Marchand (85), Français: D. Sirois (62), Philosophie 4: L. Marchand (75), 4a: L. Marchand (75), Education: Edouard Rymek (83), Sc. Politiques: C. Bussière et Ed. Rymek (80).

Arts 3e année — Religion: C. Morin (85), Français: C. Morin (78), Philosophie 3: W. Giroux (75), Philosophie 3a: W. Giroux (76), Biologie: R. Pashelka (71), Education: W. Giroux (80), Sc. politiques: R. Pashelka (85).

Arts 2e année — Religion: G. Archambault, J.-P. Doutre et P. Gosselin (95), Français: P. Gosselin (74), G. Lavallée (72), Latin: P. Gosselin (91), G. Archambault (86), Anglais: P. Gosselin (93), A. Mercier (77), Histoire: D. Couture, R. Marchand (82), Géométrie: P. Gosselin (92), A. Mercier (90).

Arts 1ère année — Religion: D. Meloche (88), P. Croteau (87), Français: C. Allard (72), R. Archambault, P. Croteau (66), Latin: C. Doutre (71), W. Tremblay, H. Bisson (70), Anglais: C. Lévesque (90), D. Meloche (87), Chimie I: R. Richard (76), C. Lévesque (72), Chimie Ia: H. Bisson (92), R. Richard (84), Algèbre: R. Blais (94), H. Bisson (83), Trigonométrie: W. Tremblay (92), R. Blais, H. Bisson (90).

Jackfish

La semaine dernière, le R. P. A. Girard, O.M.I., faisait le catéchisme à 17 petits enfants, en préparation de leur première communion. Le groupe recevait Jésus pour la première fois, dimanche dernier.

Malades

M. Adrien St-Amant, qui a subi une intervention chirurgicale; Marie L'Heureux, jeune enfant de M. et Mme Henri L'Heureux, qui eut la malchance de se faire prendre le pied dans la porte d'une automobile.

Va-et-vient

M. et Mme Lavallée et Pauline, Mlles A. Joyal et M. Vanasse, tous de St-Germain, visitaient M. et Mme Carignan.

Mme David Dion est présentement à North Battleford, où elle passera la semaine chez ses fille et gendre, M. et Mme Bob Jennings.

M. et Mme Antoine Dupuis et leurs enfants, d'Edam, visitaient M. et Mme Alphonse Dupuis.

M. et Mme Jos. Bru et Clémence se rendirent à Saskatoon, le samedi 16 juillet.

Mlle Bernadette Bru fit un séjour chez ses oncle et tante, à Conquest.

Mlle Bertelle St-Amant est allée à Prince-Albert pour affaires. Elle était accompagnée de M. et Mme Gérard St-Amant qui visitaient Mme Clément Bru, au Mont St-Joseph.

M. et Mme Alphonse Dupuis recevaient des neveux et nièces de Winnipeg, Man.

Zenon Park

Va-et-vient

M. et Mme Huppé et leur fils, Léopold, de Périgord, visitaient, il y a quelque temps, M. et Mme Narcisse Vaillancourt et leur famille.

Mme O. Beauchesne recevait dernièrement la visite de sa fille religieuse, Missionnaire Oblate de Saskatoon, et de ses fils et bru, M. et Mme Eugène Beauchesne et leurs enfants, de Prince-Albert.

M. et Mme Ted Kelly et leurs enfants, de Vernon, C.-B., venaient récemment en promenade chez les frères et soeurs de Mme Kelly, les familles de MM. et Mmes Louis Renaud, Omer Lalonde, Lucien St-Amant, Jean et Paul Fortier. Mme Joseph Fortier, du Mont St-Joseph, de Prince-Albert, accompagnait ses fille et gendre et a visité les mêmes familles.

M. et Mme Alex. April et cinq de leurs enfants sont allés à Victoire passer quelques jours chez M. et Mme Maurice Pelletier et leur famille, soeur et beau-frère de Mme A. April, et M. et Mme Léonce Duret, et d'autres parents à Prince-Albert et Domremy.

M. et Mme Henri Roy et leur bébé, de Le Pas, Man., ont récemment visité MM. et Mmes Charles Roy, Léo Beauchesne, Roland Roy et Rémi Lalonde et, à Arborfield, M. et Mme Raymond Rodier.

M. et Mme Albert Gaudet et trois de leurs enfants, de Maillardville, C.-B., étaient en promenade chez MM. et Mmes A. April et Fernand Favreau, dernièrement.

Mme Léo Turcotte partait le jeudi 30 juin pour un voyage d'un mois en Californie où elle visita sa soeur, Bella, et son mari. En route elle s'arrêta chez d'autres parents à Vancouver et New Westminster, C.-B.

M. et Mme Gaston Hudon et leurs enfants, de Prince-Albert, ont récemment passé trois jours chez M. et Mme Edmond Hudon et autres parents.

M. et Mme Victorien St-Amant et leur famille, de Maillardville, C.-B., venaient, il y a deux semaines, en promenade chez MM. et Mmes Arthur et Amable St-Amant et autres parents et amis.

M. et Mme Alcide Parent, de New Westminster, C.-B., visitaient, il y a quelques semaines, les familles Leblanc et autres parents.

MM. Aurélien Lalonde, Alphée Poulin et Guy Sirois ont passé quelques jours au parc Waskesiu; d'autres familles profitent du temps des vacances pour passer quelques semaines à leurs chalets à la plage Kipabisko, au lac Marion et autres endroits de villégiature.

M. et Mme Edmond Hudon et leurs enfants ont passé la fin de semaine des 16 et 17 juillet à Prince-Albert, chez M. et Mme Gaston Hudon, et ont ramené leur fillette, Lina, qui avait passé plus d'une semaine chez ses oncle et tante.

M. Guy Sirois est retourné à Drayton Valley, Alta, après avoir passé son congé chez ses parents, M. et Mme Jos. Sirois. M. Aurélien Lalonde a fait le voyage avec son cousin jusqu'à Edmonton où il passa quelques jours.

M. et Mme Philippe Brisebois et leur fils, Aurel, Mme Damase Chabot et Mlle Odile Bernard ont fait un voyage de huit jours, au cours duquel ils ont visité à Fort St. John, C.-B., M. et Mme Norman Larmand et leur famille; Mme D. Chabot y prolongea son séjour chez ses fille et gendre. Ils ont aussi visité, à Red Deer, Alta, M. et Mme Emile Beauchesne et leurs enfants; à Edmonton, MM. et Mmes Robert et Lauréat Hudon et leurs familles; à Prince-Albert, MM. et Mmes Roland Brisebois et Gaston Hudon. A ce dernier endroit, Mlle O. Bernard a visité ses soeur et beau-frère, M. et Mme Laverne Norfield.

Mme Jos. Hudon passe quelques semaines chez ses enfants, à Prince-Albert et Victoire.

Décès

MM. Léon Lalonde et Marcel Hudon, en voyage à Saskatoon, Vonda, Prince-Albert et St. Benedict, ont assisté à ce dernier endroit, aux funérailles de M. David Demong, avantageusement connu ici, décédé soudainement à Edmonton, à l'âge de 37 ans. Il fut inhumé à St. Benedict le jeudi 14 juillet.

M. Demong laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Ange Leblanc, autrefois de Zenon Park, et trois enfants en bas âge.

Sincères condoléances à Mme David Demong si cruellement éprouvée par la perte de son mari.

Au profit des sports

Il y eut soirée dansante à la salle Colombienne il y a quelque temps. Cette soirée avait été organisée par le comité des sports et au profit des sports. Une machine à cultiver les jardins, d'une valeur de plus de cent dollars, a été alors gagnée par Mme Denise Bussière; le jeune fils de M. et Mme Gérard Leblanc a gagné un billet de $20.00.

Dames Auxiliaires

Voici les membres du nouveau comité des Dames Auxiliaires: Mmes Gérard Leblanc, présidente; Louis Chartier, secrétaire; et Philippe Brisebois, Paul-Emile Lacroix, Léopold et Gérard Chabot, Jean Courteau, Lucien Vigeant, Albert Lareau, Lorenzo Hudon, Sylvio April, Narcisse Vaillancourt, Robert Normand, Gustave Archer, Olivier Beaulieu et Jos. Rouleau.



Le concours "Olympic" du poste de radio CFNS de Saskatoon, en collaboration avec la Compagnie Intercontinental Packers, s'est terminé le samedi 23 juillet. On voit dans la photo ci-dessus prise dans le grand studio de CFNS M. Charles Papen, gérant du poste, remettant une bicyclette à Philippe Laliberté, de St-Denis, gagnant du premier prix au tirage du 2 juillet. Les autres gagnants de bicyclettes furent Mlle Diane Leblanc, de Zenon Park; Mlle Annette Daniel, de St-Louis, et Mme Joseph Hamoline, de Vonda. Les gagnants des quatre appareils de radio furent Mme Jean Forseille, de Duck Lake, Mlle Rolande Forseille, de Duck Lake, Mlle Marie-Anne Lepage, de Vonda, et M. Gédéon Denis, de St-Denis.

Funérailles d'un éminent citoyen de Gravelbourg, M. Ernest Longpré

GRAVELBOURG — Le samedi 16 juillet est décédé M. Ernest Longpré, après une longue maladie. Il était âgé de 56 ans. M. Longpré est né le 7 janvier 1904, à Qu'Appelle, Sask., fils de M. et Mme Roméo Longpré. Il reçut son éducation à Qu'Appelle, St-Boniface et Rome.

En 1930, il épousa Claire Marchessault qui lui survit, ainsi que neuf enfants, cinq fils, Denis et Roger, de Regina, Claude et Albert, St-Jean, Qué., et Marcel, de Gravelbourg; quatre filles, Pierrette, (Mme N. Martin), Janine (Mme G. Young), Cécile et Hélène, de Gravelbourg. Il laisse aussi plusieurs frères et soeurs.

M. Longpré a été secrétaire de la ville de Gravelbourg pendant 30 ans. Il était aussi secrétaire-trésorier de la commission scolaire depuis 1949. Il était Chevalier de Colomb du 4e de-



M. Ernest Longpré

gré. De 1954 à 1956, il fut député d'état. Il fut également Grand Chevalier du Conseil de Gravelbourg, il y a quelques années.

Les funérailles imposantes eurent lieu à Gravelbourg le mardi 19 juillet. M. l'abbé Guénette officiait, assisté de MM. les abbés R. Bérubé et R. Ducharme, respectivement diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient trois fils, Roger, Albert et Marcel, et trois frères du défunt, Roméo, Michel et Maurice.

Condoléances à la famille.

Statue du fondateur

On annonce que la statue de bronze du fondateur de Gravelbourg sera coulée en Italie au cours de l'été. Cette statue de 6 pieds et 6 pouces de hauteur sera placée sur le monument dédié par la Société des Sites et Monuments historiques du Canada au fondateur de la ville et aux vaillants pionniers du Sud-Ouest de la Saskatchewan.

Le comité qui s'occupe de cette importante affaire se compose comme suit: M. E. Colpron, C.R., président, M. A. Sirois, avocat, vice-président, et Mme Georges Hébert, secrétaire-trésorière. Ce comité désire remercier vivement les généreux et nombreux donateurs qui ont contribué à la souscription publique pour l'érection d'un tel monument dont tous les citoyens auront raison d'être fiers. Des dons sont venus de Gravelbourg, Laflèche, Moose Jaw, Regina, Winnipeg, Montréal, Québec et même de Caracas, Amérique du Sud. Le sculpteur, M. J. Guardo, de Montréal, s'attend à être prêt à expédier cette statue de bronze à Gravelbourg vers la mi-septembre, alors qu'aura lieu son installation sur le monument de pierre situé dans l'un des parcs de la ville, faisant face à la cathédrale.

Va-et-vient

L'hon. Juge Georges Hébert, Mme Hébert et leur fils, Louis, revinrent, ces jours derniers, de Meadow Lake, après y avoir passé dix jours.

M. Raineau Gravel, fils de M. le Dr Maurice Gravel, était de passage à Gravelbourg, récemment, chez M. le juge Hébert. Il était en route vers Hambourg, Allemagne, où il est nommé Consul général du Canada.

Dumas

Çà et là

M. et Mme W. Wyporowich, de Fairlight, sont déménagés à Kipling.

M. et Mme R. Zébière ont fait déménager leur maison à Wawota.

M. et Mme Henri Filteau, de Wawota, sont allés assister au mariage de leur nièce, Diane Filteau, de Regina.

Malades

Mme Alphonse Lamontagne est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital.

M. René Bourgon est à l'hôpital de Wawota depuis quelques jours.

MM. Ernest et Alain Jacques et Lionel Zébière sont de retour chez eux après avoir subi des interventions chirurgicales, à l'hôpital de Wawota.

Coderre

Neuvaine

La neuvaine préparatoire à la fête de sainte Anne a été suivie avec dévotion par les Dames de Ste-Anne. Six aspirantes furent admises dans cette congrégation au cours de la neuvaine qui avait lieu à l'église chaque jour. Les nouvelles congréganistes sont Mmes Yvon Tétreault, Lionel Gaucher, Oliva Desnoyers, Fernand Beaudette, Louis Samoisette et Yvon Arguin.

Va-et-vient

Etaient en visite au presbytère, dernièrement: MM. les abbés Roméo Tremblay, Gérard Supper, frère de Mme Joseph Landry, de Courval, et Jean-Paul Anctil, de Winnipeg. Ces abbés sont en tournée d'abonnement pour le journal **La Liberté et le Patriote.**

Mme Robert Loiselle et ses deux enfants, de Regina, visitaient ses parents, M. et Mme Siméon Ducharme, récemment.

La Rév. Sr St-René, M.O., de Winnipeg, et sa mère, Mme Adolphe Huel, de Gravelbourg, sont en visite chez leurs frère et fils, M. Jean Huel.

Mme Armand Gaucher et son fils, Ricki, Mme Bruce Drake et sa fille, Florence, sont allés passer trois semaines à New Westminster, C.-B.

Mme Lorette Gallea et son fils, Dean, de Detroit, M. et Mme A. Fairhead et leurs fils, d'Ottawa, sont retournés après une vacance à Coderre chez leurs parents.

Sont revenus à Coderre après une visite en dehors: M. et Mme Oscar Desnoyers, qui étaient allés à Nanaimo, C.-B., et Mmes J.-B. Gaucher et Aurore Parent, qui étaient parties depuis la fin de mai en visite chez leurs parents à Gravelbourg et Laflèche.

MM. et Mmes Azarias Roy, de Glentworth, et R. Rutherford, d'Evesham, Sask., ont rendu visite à M. et Mme Yvon Tétreault.

Malades

Les personnes suivantes sont présentement à l'hôpital de Gravelbourg: Mmes Claudia Coderre et Hervé Cossette.

Mme Eugène Peltier est revenue chez elle après un court séjour à l'hôpital.

Forget

Remerciements

Les religieuses de Notre-Dame-de-la-Croix, de Forget, remercient de tout coeur ceux et celles qui ont pris part à la loterie faite en leur faveur, par Mme Duncan.

Voici les noms des gagnants: 1er prix, M. Kyle, du magasin Clover Leaf, de Stoughton; 2e prix, Mme Emile Gheysen, de Forget.

St-Brieux

Mariage Schulhauser-Carfantan

Le samedi 16 juillet, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., bénit le mariage de Mlle Estelle Carfantan, domiciliée à Saskatoon depuis quelques années, fille de M. et Mme Eugène Carfantan, à M. Clarence Schulhauser, fils de M. et Mme Charles Schulhauser, de Saskatoon. Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Marguerite Carfantan et Joyce Mohninger et MM. Earl Spanier et Laurent Carfantan; la petite bouquetière, Marian Carfantan; et le petit page, Léonard Carfantan.

Durant la messe nuptiale, Mme Léon Sénécal exécuta de beaux cantiques, accompagnée à l'orgue par Mlle Eva Gauthier.

Il y eut réception à la salle paroissiale. Environ cent cinquante invités prirent part au somptueux souper, servi par les dames de la paroisse. M. G. Benesh, de Saskatoon, porta le toast à la mariée. La salle était remplie à capacité lors de la soirée dansante offerte en l'honneur des jeunes époux.

Après un voyage aux Etats-Unis et aux Chutes Niagara, l'heureux couple résidera à Saskatoon.

M. Albert Carfantan, de Churchill, Man., est venu assister aux noces de sa soeur, mais son frère, Gérald, avait dû partir, le 14 juillet, pour Winnipeg, Man., où il sera employé par la compagnie du Canadien National pendant les mois d'été.

Mariage Thomas-Fagnou

Le mardi 19 juillet, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., curé, bénit le mariage de Mlle Irène Fagnou, fille de M. et Mme Alexis Fagnou, à M. Paul Thomas, fils de M. et Mme Jean Thomas.

La matrone d'honneur était la soeur unique de la mariée, Mme J. F. (Annette) Fahl; son mari l'accompagnait. Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Jeanne et Hélène Thomas et MM. Léon et Raymond Fagnou; les huissiers: Brieux Gallays et Edouard Gaillard.

Durant la messe nuptiale, Mme Léon Sénécal et M. Edouard Gaillard chantèrent plusieurs beaux cantiques.

Un dîner fut servi à la salle paroissiale à environ 150 invités. Durant l'après-midi, le cortège nuptial se rendit chez le photographe à Melfort. Au retour, un souper-buffet fut servi à la salle paroissiale, suivi d'une soirée dansante.

Va-et-vient

M. et Mme Gerry Aubin ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme A. Gruending et leurs enfants, de Léoville.

M. et Mme Louis Demay sont partis en vacances de trois semaines.

M. et Mme Gaston Rallon passent leurs vacances à Duck Lake.

M. Laurent Happ a passé quelque temps à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Mme Joseph Zabos et son fils, Bobby, ont passé une semaine à Saskatoon, les invités de M. et Mme Georges Dagesse.

M. et Mme Edouard Gaillard sont les heureux parents d'un fils né le 14 juillet.

Prud'homme

Décès

Le mardi 12 juillet, M. et Mme Emile Préfontaine avaient la douleur d'apprendre la mort subite de leur fils, Laurent, qui demeurait à Vancouver.

Les funérailles eurent lieu à Prud'homme, le 16 juillet, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis de la famille. M. l'abbé Y. Boisvenu célébra la messe des funérailles. Les porteurs étaient MM. Léon Lévesque, Wilfrid Lepage, Paul Jeanneau, Lionel Loiselle, Léo et Jérôme Lafrenière.

A la famille cruellement éprouvée, les paroissiens offrent leurs plus sincères condoléances.

Va-et-vient

M. l'abbé Paul Carrier et Mlle Cécile Poilièvre sont partis pour l'Europe, où ils assisteront au Congrès Eucharistique de Munich, Allemagne. Son Exc. Mgr Baudoux est le directeur spirituel de ce pèlerinage.

M. l'abbé Y. Boisvenu, que les paroissiens de Prud'homme connaissent bien, remplace M. l'abbé Carrier durant son absence.

M. et Mme Edouard Lafrenière et M. François Normand ont participé au Congrès des Coopérateurs, au Nouveau-Brunswick.

M. l'abbé André Poilièvre, séminariste à St-Boniface, est en vacances dans sa famille.

Mme Eva Billo et sa famille demeurent maintenant à Saskatoon. Mme Billo travaille au poste de radio CFNS.

M. Maurice Roy, de St-Boniface, était en promenade chez ses nombreux amis.

M. le Dr L. Préfontaine et sa famille ont passé leurs vacances chez M. et Mme Emile Préfontaine.

Mme René Lavoie et ses enfants étaient en visite chez M. et Mme C.-M. Lepage.

Prince-Albert

Pèlerinage

Le samedi 16 juillet, fête de N.-D. du Mont-Carmel, environ 10,000 personnes se sont rendues à St-Laurent pour prendre part au 55e pèlerinage de N.-D. de Lourdes.

Les pèlerins vinrent de toutes les directions. Parmi eux se trouvaient 1,000 Indiens qui avaient installé leurs tentes le soir précédent. Ils eurent la joie d'avoir parmi eux un des leurs, le R. P. P. Mercredi, O.M.I., missionnaire Cri de Fort Smith, T.N.-O., venu pour célébrer la messe de minuit et prêcher en cri et en anglais.

Au cours des préparatifs, le 14 juillet, le R. P. A. Campagna, O.M.I., directeur du Sanctuaire, tomba du haut d'une échelle et se blessa à l'épine dorsale. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital Union, de Rosthern, où il séjournera pour un mois.

A la messe de l'aurore, M. l'abbé L. Gorski, de Brooksby, célébra la sainte messe et prêcha en polonais.

En l'absence de Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert (appelé dans l'Est au chevet de son frère mourant), la messe solennelle fut chantée par le T. R. P. G. Michaud, O.M.I., d'Edmonton, Alta, assisté de MM. les abbés J.-L. Daoust et Roger St-Pierre, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. L. Houle, O.M.I., de l'Ecole Indienne de Duck Lake, était maître de cérémonies.

Mgr J.-A. Boucher, curé de la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, prononça le sermon en français et le R. P. Douglas Pankhurst, C.Ss.R., en anglais. La chorale était dirigée par le R. P. J. St-Pierre, O.M.I., et Mme B. G. Brown touchait l'orgue. A 1 h. 30 p.m. se forma la grande procession avec le Très St-Sacrement porté par le R. P. G.-Marie Latour, O.M.I., d'Hobbema, Alta, précédé du porteur de la croix et des porte-bannières. Malgré la chaleur intense, plusieurs milliers de pèlerins prirent part à cette procession, en chantant, chacun dans leur langue, des hymnes de louanges à Dieu et à la Vierge Marie. Puis le R. P. Latour bénit les nombreux malades.

A 3 h. p.m. eut lieu, à l'extérieur, le chemin de la croix qui clôtura les exercices religieux de cette journée mémorable.

Nomination

Le T. R. P. Thomas-M. Rondeau, O.P., supérieur de la province canadienne des Frères Prêcheurs, à Montréal, vient de nommer le R. P. Raymond Drouin, O.P., supérieur de la maison dominicaine à Prince-Albert pour une période de trois ans. Depuis 1953, le R. P. Drouin, O.P., était curé de la paroisse St-Joseph de cette ville.

Le lieutenant G.-C. Jutras, de Prince-Albert, est l'un des membres du personnel des quatre avions North Star, de l'ARC, qui survoleront le Congo pour délivrer onze tonnes de boîtes de viande et onze tonnes de lait en poudre, afin de soulager les malheureux affectés par la guerre civile. Le sergent W. M. Kondra, de Saskatoon, fait aussi partie de l'équipe.

Çà et là

M. F. Stevenson a récemment capturé une belle truite pesant 36 livres, dans le Lac Kingsmere, au parc National de Prince-Albert. Quelques jours auparavant il en avait pris une de 25 livres.

Au Lac La Ronge un jeune américain, âgé de 9 ans, Robert Ward, d'Ulysses, Kansas, capturait un brochet de 23 livres et mesurant 45 pouces de longueur — presque aussi haut que le petit bonhomme. Son père, M. le Dr Virgil L. Ward, s'est déclaré très fier de son fils et il expédia ce beau trophée à sa famille, au Kansas, pour le faire empailler.

Un total de 1,804 voitures, transportant 6,650 personnes visitèrent le parc National de Prince-Albert, récemment. La température variant entre 50 et 78 degrés, le terrain de golf accueillait 254 joueurs, samedi dernier. La pêche était très bonne et il y avait aussi concours de natation.

M. l'abbé Gérard Couture nouveau curé de Ponteix

Le vendredi soir 22 juillet, Mgr Rodrigue Lussier, P.D., curé d'Assiniboia, délégué par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, présidait à l'installation de M. l'abbé Gérard Couture comme curé de Ponteix.

D'abord, Mgr Lussier énuméra les qualités de M. l'abbé Couture aussi bien au point de vue science qu'au point de vue vertu. Ensuite, il se rendit en procession à la rencontre de ce dernier; durant ce temps, M. l'abbé Adrien Chabot lut la lettre officielle de nomination de Mgr Decosse, évêque de Gravelbourg. Il expliqua ensuite les différentes cérémonies qui se terminèrent par un sermon de M. l'abbé Couture qui dit sa joie d'être curé de Ponteix. Il parla du devoir du curé et assura de son dévouement ses paroissiens.

Puis, le nouveau curé chanta la messe, assisté au choeur de MM. les abbés A. Moquin, curé de Laflèche, et Roger Ducharme et du Frère Roland Dubourt. M. l'abbé R. Larivière se joignit à la chorale.

Décès de M. P. Larose

Le mardi 19 juillet avaient lieu les funérailles de M. Pierre Larose, décédé le dimanche 17 juillet à l'hôpital Gabriel de Ponteix. Aux derniers moments, il était assisté du R. P. M. Dussault, O.M.I., prédicateur de la retraite, de M. l'abbé M. Minne et de M. l'abbé Brouillard, chapelain du foyer St-Joseph, et entouré de son épouse, de ses quinze enfants et de son frère, Joseph, de Nashua, N.H.

Le service fut chanté par M. l'abbé M. Minne, assisté de MM. les abbés G. Couture et A. Chabot comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient six gendres du défunt, MM. Ernest et Robert Desautels, Rosaire Chabot, Elphège Labbé, Johnnie Sumborski et Arnold Goodwin. Un petit-fils, Aimé Larose, portait la croix.

M. Pierre Larose naquit à St-Henri, P.Q., le 18 juillet 1893. Il épousa Mlle Anny Demers le 26 août 1914. En 1929, le couple vint en Saskatchewan et demeura tour à tour à McCord, Ferland et Ponteix.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils, Arthur, de Winnipeg, Jules, d'Ottawa, Adrien, de McCord, Jean-Paul, de Dollard, et Henri, de Calgary; dix filles, Mmes Rosaire Chabot (Rose), de Ferland, Roger Leduc (Florida) et Ernest Desautels (Marie-Anna), de Ponteix, Robert Desautels (Lucienne), de Dollard, Elphège Labbé (Noëlla), de Calgary, Johnnie Sumborski (Pauline), de Saskatoon, et Arnold Goodwin (Julienne), de Prince-Albert, les Rév. Srs Marie-Josèphe (Fernande) et Arthur-Marie (Irène), de Ponteix, et Alice, de Swift Current; un frère, Joseph, de Nashua, N.H.; 41 petits-enfants.

Remerciements

Mme Larose et ses enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

Noyade de L. Bonneville

On apprit avec douleur la noyade du Lyn Bonneville, âgé de 7 ans. Le petit a perdu la vie le 15 juillet, à 3 h. p.m. Il fut retiré de l'eau par M. Adrien Anctil qui appliqua la respiration artificielle jusqu'à l'arrivée du médecin. Transporté à l'hôpital, le petit fut déclaré mort à 5 h. p.m.

Le service fut chanté par M. l'abbé M. Minne, le 18 juillet. Les porteurs étaient Denis et Claude Bédard, Marcel Houde et Guy Cyrenne, cousins du défunt, habillés en soutanes blanches. Ils étaient accompagnés de Joanne Carignan, Roxanne Bédard, Lucille et Armande Houde, ses cousines, aussi habillées en blanc.

La chorale était dirigée par les religieuses du couvent. Louis Lallier, cousin du défunt, porta la couronne de fleurs de la famille à l'autel de la sainte Vierge.

Né à Ponteix en 1953, le petit L. Bonneville laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Lucien Bonneville; trois soeurs, Marcelle, Denise et Colleen; cinq frères, Lionel, Roger, René, Jules et Gilles; ses grands-parents, MM. et Mmes Isidore Bonneville et Edgar Bédard.

Mariage Bourlon-Privé

Le mercredi 13 juillet, M. l'abbé Maurice Minne bénissait l'union de M. Noël Bourlon, fils de M. et Mme Marceau Bourlon, à Mlle Yolande Privé, fille de M. et Mme Elphège Privé.

La mariée portait une robe de tulle sur taffetas avec appliqués de dentelle et sequins de perles. Son voile était retenu par un béguin de tulle et sequins. Son bouquet se composait de roses rouges.

La fille d'honneur, Mlle Joanne Dubourt, portait une robe de dentelle turquoise sur taffetas; sa coiffure était de dentelle et sequins de perles. Elle tenait un bouquet de roses teintes de turquoise. L'autre fille d'honneur, Mlle Marcelle Bonneville, portait une robe en tulle et dentelle rose pâle; sa coiffure était de tulle rose avec sequins de perles. Son bouquet se composait de roses.

Les garçons d'honneur étaient MM. Edouard Privé et Marcel Bourlon, frères des mariés.

La mère de la mariée portait une robe brodée en organza turquoise avec accessoires blancs et corsage de roses. La mère du marié revêtait une robe de dentelle sur taffetas bleu marine avec accessoires blancs et corsage de roses.

Après la messe, il y eut réception à la salle paroissiale pour 225 parents et amis. Le maître de cérémonies, M. Roland Lemieux, beau-frère de la mariée, s'acquitta fort bien de sa tâche. Un souper fut servi par les parents des mariés.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un costume en organza aqua avec accessoires blancs.

Va-et-vient

M. et Mme Wilfrid Liboiron ont eu la visite de Mme Elodie Ouellette et son fils, Robert, et de Mlle Louise Potier, de Montréal.

M. Léon Dubourt et son fils, Paul, de Grand Forks, D.-N., ont visité M. P.-L. Dubourt et sa famille.

M. et Mme Wilfrid Pinard, de Port Angelus, Wash., ont visité M. et Mme Herman Benjamin.

M. Paul Kouri, fils de M. et Mme P. Kouri, passe ses vacances chez ses grands-parents, M. et Mme Léon Rodrigue, de Montréal. Sa soeur, Hélène, jouit d'une vacance chez sa tante, Mme Patsy Currie, de Calgary.

M. et Mme Alfred Provençal, de Victoria, et M. et Mme Fernand St-Jacques et leur famille, de Port Alberni, ont passé cinq jours chez leurs parents M. et Mme Alex. Provençal et M. N. Provençal.

Mme Ephrem Langevin et son fils, Roger, sont allés avec M. Marcel Tourigny visiter Mme Doxer et sa famille à Edmonton.

Le R. F. Roland Dubourt, scolastique chez les Pères Blancs d'Afrique, est à Eastview, Ont., présentement.

M. et Mme F. Schulter (Adeline Mondor), d'Illinois, accompagnés de leurs cousins, Mme Gabriel Mondor et M. Claude Mondor, de Willow-Bunch, Sask., ont visité MM. et Mmes Ernest Ferland et Jean Mondor.

MM. et Mmes Philias et Léger Legault, de Vancouver, ont visité des parents.

Le sénateur J. Kennedy inaugurera sa campagne à Hawaii en septembre

HYANNIS PORT, Massachusetts — C'est dans les Etats d'Hawaii et d'Alaska, les derniers à entrer dans l'Union, que le sénateur Kennedy inaugurera sa campagne électorale. Il prendra la parole aux îles Hawaii et dans l'Alaska au début de septembre.

Jubilé d'or de mariage, à Regina, de M. et Mme Jean-Baptiste LeNabat

REGINA — "Français, vous aussi? — Mieux qu'ça, breton, Monsieur!"

Cette réponse de M. Jean-Baptiste LeNabat, alors qu'on le présentait à Son Exc. l'Ambassadeur de France au Canada, dépeint bien celui qui, samedi dernier, aux côtés de son épouse, célébrait le cinquantième anniversaire de son mariage.

Tous deux naquirent en France, lui, à Auray (Morbian), le 8 août 1884, elle, le 1er mars 1885, à Aubervigny (Seine). Ils s'épousèrent à Hennebont, Bretagne, le 25 juillet 1910. En 1919, les deux époux venaient s'établir à St-Boniface, Man. C'est en 1928 que M. LeNabat précédait son épouse à Regina, où, pendant de nombreuses années, il remplit le métier de boulanger à l'hôtel Saskatchewan. En octobre 1931, Mme LeNabat venait l'y rejoindre définitivement.

Ils eurent trois enfants: Adolphe, marié à Marie Hoogeveen, et père de cinq enfants; Suzanne, Mme John Peter, qui a deux enfants, et Mlle Anne. M. LeNabat a encore une soeur qui vit à St-Servan, en Bretagne, et un frère, Eugène, à St-Boniface, Man.

La messe du jubilé fut célébrée en l'église St-Jean-Baptiste par le R. P. Rufin Turcotte, O.M.I., curé. Le jeune Robert Braconnier servait la messe. Mlle Henriette Dubois touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, au cours de laquelle les époux renouvelèrent leurs promesses de mariage, un dîner intime fut servi à la demeure de M. et Mme John Peter. La réception eut lieu au même endroit vers la fin de l'après-midi et dans la soirée.

Les jubilaires furent honorés d'une bénédiction apostolique de S. S. le pape Jean XXIII, bénédiction qui leur fut présentée par le curé de la paroisse à la fin de la sainte messe. De nombreux télégrammes et lettres de voeux leur furent adressés de l'Ambassade de France au Canada, du Très Honorable John Diefenbaker, du Lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. F. L. Bastedo, de M. Ken More, M.P. de Regina. Son Hon. le Maire de Regina avait fait accompagner sa lettre des armoiries de la ville capitale.

Aujourd'hui encore, malgré un âge respectable et une santé précaire, M. LeNabat continue de se rendre utile en chantant chaque matin la messe à la paroisse St-Jean-Baptiste. Il s'acquitte de cette tâche avec une ponctualité et une fidélité qui font l'admiration de tous et qui révèle bien son caractère de Breton. Tous les paroissiens sont heureux de lui souhaiter, ainsi qu'à son épouse, une bonne santé et de nombreuses années encore parmi eux.

Delmas

Décès

Mme Claude Grosjean (née Thérèse Garnier) est décédée à l'âge de 69 ans, à l'hôpital de North Battleford, le 1er juillet, après une longue maladie. Les funérailles eurent lieu le 4 juillet à Delmas, présidées par le R. P. J. Bidault, O.M.I.

Les porteurs honoraires étaient MM. Ludger Lambert, Joseph Bernier, Lawrence Régnier, Garnett Caplette, Roméo Richard et Lucien Demers; les porteurs actifs: MM. Léo, Raymond et Denis Grosjean, Marcel Lessard, Robert et Conrad Bernier, tous petits-fils de la défunte.

Elle laisse dans le deuil son mari, M. Claude Grosjean; cinq filles, Mmes Donat Lessard (Eugénie), Donat Bernier (Fernande), Fern Bernier (Léona), Keith Garigan (Edith), de Saskatoon; Joseph Lavoie (Cécile), de Highgate; trois fils, Victor et Fernand, de Delmas, et Clément, de Cut Knife; deux soeurs, Mmes Jean Grosjean et Camille, tous deux de Withkow; un frère, M. Athanase Garnier, de Meadow Lake; 37 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Mme Grosjean est née en Bretagne, France, en 1891. Elle est venue au Canada en 1894. Elle s'est mariée en 1907, puis vint à Delmas en 1910. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Radville

Çà et là

La famille R.-P. Bourassa s'est réunie au chalet de M. Oscar Labelle, à Lebret, à l'occasion du retour de leur fils, Robert, et sa famille, venus passer leurs vacances à Radville. Les visiteurs venaient de Moose Jaw, Gravelbourg, Sedley et Radville.

Mme Hormidas Tremblay, accompagnée de son fils, Jean, est de retour après deux semaines chez ses fils, André et sa famille, à Calgary, et Ferdinand et sa famille, à Yorkton, Sask.

Le 19 juillet, M. et Mme R.-A. Martin, de Radville, assistèrent aux funérailles de M. E. Longpré, décédé après une courte maladie.

La ville de Radville vient de faire publier un livre en anglais en commémoration du jubilé d'or de la paroisse. Ce bouquin de 134 pages rapporte des événements de 50 ans passés. Il sera un beau souvenir à garder dans les familles. Le prix est d'un dollar et 50 sous ($1.50), en plus de douze sous pour couvrir les frais de l'envoi. Adressez-vous à M. Murray Kimballs ou à M. J.-C. Porte, Radville, Sask.

Malades

M. Henri Fradette et Mlle Délla Carles ont dû être hospitalisés dernièrement.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	86	86.4	87	87.6	87.6
C.W. no 3	81	81.4	82	82.6	82.6
Fourrage no 1	79.2	79.6	80.2	81.2	81.4
Fourrage no 2	76.2	76.6	77.2	78.2	78.4
Fourrage no 3	73.2	73.6	74.2	75.2	75.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	108.6	108.6	109	109	109
C.W. no 3—6 rangs	106.6	106.6	107	107	107
Fourrage no 1	96.6	96.6	97	97	97
Fourrage no 2	95.6	95.6	96	96	96
Fourrage no 3	92.6	92.6	93	93	93
SEIGLE —					
C.W. no 2	104	103⅛	102⅞	103.4	105.2
C.W. no 3	100	99⅛	99⅜	100	101.6
C.W. 2 rej.	100.4	99⅝	99⅜	100	101.6
C.W. no 4	92	91⅛	90⅞	91.4	93.2
Ergot	85	84⅛	83⅞	84.4	86.2
Sur voie net	103.2	102⅜	101⅞	101⅞	102⅞
AVOINE —					
Juillet	83.6	84.2	84.6	85⅜	85.4
Octobre	80.2	80⅛	80.4	80.4	80.4
Décembre	77⅜	77⅜	77.6	77⅞	77⅞
Mai	78⅜	78.4	78.6	78⅞	78⅞
ORGE —					
Juillet	100⅜	100⅜	100⅝	100⅝	100⅝
Octobre	98.4	99⅜	99⅝	99⅝	99⅞
Décembre	96⅛	96.4	96⅝	96.6	96.6
Mai	97⅛	97⅝	98	98.4	98.4
LIN —					
Juillet	309.4	307	306.6	310.4	320
Octobre	301	301	300.6	304	309.2
Décembre	289	288.2	289.2	293.4	298.2
Mai	291	290.4	291⅝	295	298.2
SEIGLE —					
Juillet	104	103⅛	102⅞	103.4	105.2
Octobre	103.2	102⅜	102⅜	102⅞	103⅞
Décembre	104	103⅛	103⅛	103.6	104.6
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	107⅜

Bellegarde

Çà et là

Le R. P. P. Plamondon, O.M.I., professeur au Collège de Gravelbourg, remplace le curé, M. l'abbé E. Toupin, qui prend quelques jours de repos.

M. et Mme Arthur Stringer et leurs enfants, de Ponteix, sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme Alphonse George.

M. et Mme Georges Gervais et leurs enfants se sont rendus à Winnipeg, samedi dernier, où ils ont visité leur fille, la Rév. Sr Marie-Elisabeth, au Couvent des Ursulines, et leur fils, le R. F. Alvin Gervais, au Noviciat des Pères Oblats à St-Norbert. Ils ont assisté également au mariage Perrin-Manaigre, à Ste-Anne-des-Chênes. Leur fille, Eva, venue par avion de Saskatoon, les a rejoints pour cette circonstance. Alma était fille d'honneur au mariage de son amie, Mlle Pierrette Perrin.

MM. Arthur, Félix et Guy Sylvestre, ainsi que Mme Félix Sylvestre, sont allés passer quelques jours chez M. et Mme Gérard Bourgeois, à St-Vital.

M. Daniel George passe la semaine chez sa tante, Mme Henri Carrière, à St-Boniface.

M. Claude George et ses confrères de classe, MM. Robert Laval, de Wauchope, et Donald George, de Redvers, sont partis au Noviciat des Frères du Sacré-Coeur. Les paroissiens et leurs amis leur houhaitent consolation et persévérance.

M. Henri Bauche a eu la malchance de se fracturer le bout du doigt en travaillant autour d'un moteur à gaz, dernièrement. Il dut passer une couple de jours à l'hôpital, mais, revenu chez lui, il est en bonne voie de guérison.

MM. et Mmes Antoine Roussel, J. Blezy et Gilbert Perraux et leurs enfants ont passé quelques jours à Clear Lake. Mlle Simone Roussel les rencontra au milieu de la semaine et passa la fin de semaine avec eux. Cette dernière a donné sa démission comme institutrice à l'école de Bellegarde, pour aller enseigner à Unovick, T.N.-O. A la fin de l'année scolaire, une petite fête fut organisée en son honneur, par ses élèves et leurs parents qui voulurent lui témoigner leur reconnaissance et la remercier du dévouement qu'elle a toujours montré envers ces petits bambins des grades 1 et 2. Meilleurs voeux, Mlle Roussel.

Lisieux

Çà et là

M. Edmond Fafard, de Gravelbourg, a visité les familles Fafard, dernièrement.

M. et Mme Omer Préfontaine et Mme Olivard Rondeau se sont rendus au Stampede de Calgary et ont visité leurs filles et gendres, MM. et Mmes Léonard Gingras, Gordon et Len Ross, ainsi que leurs fils, Clément et Victor. Les enfants de M. et Mme L. Gingras, Adèle, Joanne et Gilbert, en vacances chez leurs grands-parents, sont revenus avec eux.

MM. et Mmes Armand et Emile Fafard et MM. Donat Verville et Jacques Fafard ont visité des parents à Grayson.

M. A. Belisle et sa famille, qui demeuraient à Saskatoon, sont de retour à leur résidence du village. Bienvenue à tous.

Mme Jules Tessier a passé quelques semaines en convalescence chez sa mère, Mme J. Chorel, de Laflèche. Carmen et Ronald visitent aussi leur grand-mère.

Mme Pierre Beauregard, qui demeurait chez sa fille, Mme Omer Préfontaine, passe quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme W. O'Rheilly.

Le jeune Marcel Chrétien, de Montréal, autrefois de Lisieux, visite, avec ses parents, son grand-père, M. J. Chrétien, et aussi ses oncles et tantes, MM. et Mmes Georges Sabourin et Cléophas Chrétien.

M. Laurent Fontaine se construit un garage double près de son magasin et de sa résidance.

Mlle Sylvia Beausoleil, de Willow-Bunch, est employée chez M. Jules Tessier.

Plusieurs familles se rendirent au pique-nique annuel de St-Victor, dimanche dernier.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

3 - Terrible aventure

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal.

Bande no 10







1. Pierre entre dans la maison. De pauvres femmes secourues autrefois par Tabitha encombrent la chambre, pleurent et se lamentent. Elles montrent à Pierre les tuniques, les ceintures que la morte avait tissées pour elles. Pierre, après avoir écouté, les congédie doucement, comme fit autrefois Jésus auprès de la petite fille de Jaïre.

2. Là, seul près de la morte, Pierre s'agenouille et prie dans le silence. Il sait que de lui-même il ne peut rien, mais si Dieu veut opérer par lui un de ces prodiges qui frappent les foules et les convertissent, lui, Pierre sera un docile instrument.

3. Puis il va vers la couche funèbre qu'éclaire une torchère et, se penchant sur ce visage que glace l'immobilité de la mort, il dit simplement: "Tabitha lève-toi".

4. Alors dans le masque immobile, les paupières se soulèvent, les yeux reprennent le regard des humains, et Tabitha voit Pierre. Elle se soulève sur sa couche et l'apôtre lui prend la main pour l'aider à descendre à terre.

La paroisse de Wolseley...

(Suite de la première page)

voie, depuis 1951. Tous reposent de leur dernier sommeil à l'exception de MM. les abbés Turgeon, curé de Wauchope, H. Poirier, curé de Forget, Foisy, curé de Montmartre, et Savoie, curé actuel de Wolseley.

M. l'abbé Poirier, charpentier de renom, bâtit l'église de Sintaluta, mission de Wolseley. Il bâtit même la présente école de Southgate, en 1945.

M. l'abbé Léon Savoie, curé

M. l'abbé L. Savoie se dévoue sans relâche depuis son arrivée en 1951. Tout ce que les pionniers de Wolseley avaient construit au prix de grands sacrifices d'argent et de travail, demandait à être remplacé ou réparé, et c'est ce que M. l'abbé Savoie entreprit. En 1952, il fit bâtir un presbytère, orgueil de la paroisse. En 1945, on érigea un nouveau chemin de croix. La grotte dédiée à la sainte Vierge fut bâtie là où était l'ancien presbytère, en commémoration de l'année mariale. M. Eloi Tourigny fit don de la statue.

En 1956, la sacristie fut ajoutée à l'église, puis de nouvelles fournaises à l'huile remplacèrent le vieux système de chauffage. Finalement, en 1960, le rêve de plusieurs se réalisa quand l'intérieur de l'église fut renouvelé et décoré. Grâce à la clairvoyance et au dévouement de M. l'abbé Savoie, la nouvelle école séparée fut bâtie en 1957.

M. l'abbé Savoie commença une troupe scoute, en 1953, alors qu'il était membre du comité de la Chambre de Commerce. A titre d'aumônier, il accompagna ses scouts au jamboree du monde entier à Niagara-on-the-Lake en 1955 et au jamboree provincial à Prince-Albert en 1960.

Les marguilliers de la paroisse sont MM. Alphonse Pitre, Claude Dureau et Armand Langlois. Le comité des Dames de Ste-Anne se compose des personnes suivantes: Mme F. Coueslan, présidente, Mme B. Schneider, vice-présidente, Mme H. Bieber, secrétaire, et Mlle Antoinette Tourigny, trésorière. Les noms des membres de l'exécutif du sous-conseil des Chevaliers de Colomb sont M. R. Béliveau, président, M. J. Dolter, vice-président, et M. L. Langlois, secrétaire-trésorier. Le comité du cimetière comprend MM. B. Schneider, E. Tourigny et S. Cieckiewicz.

Les célébrations débutèrent par une grand-messe solennelle d'action de grâces, suivie d'une fête champêtre sur le terrain de pique-nique de la paroisse. Le lendemain, le 27 juillet, à 10 h. a.m., il y eut une messe commémorative à l'intention de tous les curés et paroissiens décédés et un Libera fut chanté au cimetière Ste-Anne.

Saint-Front

Confirmation

Une belle cérémonie religieuse avait lieu le dimanche 17 juillet dans l'église paroissiale. C'était la confirmation de 64 enfants et deux adultes. Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, chanta la messe de 8 h. a.m., à laquelle assistait un bon nombre de paroissiens. Le R. P. G. Massé, P.S.M., chanta la grand-messe de 10 h. 30. Presque tous les assistants reçurent la sainte communion. Après la messe, Mgr O'Neill conféra le sacrement des forts aux 66 aspirants qui étaient accompagnés de leur parrain ou marraine. La cérémonie terminée, l'archevêque félicita les paroissiens de leur dévotion et de leurs efforts pour l'église si bien finie et pour les oeuvres paroissiales.

Va-et-vient

La Rév. Sr Ste-Odile, F.D. L.P., fille de M. et Mme J. Lanouette, a passé une semaine chez ses parents avant de retourner à St-Brieux. Durant son séjour, M. B. Beaudry conduisit ses beaux-parents, M. et Mme J. Lanouette, et la Rév. Sr Ste-Odile, à Bellsite, Man., où résident les familles C. Beaudry, Gaston Lanouette et Aurèle Plamondon, des parents.

M. P.-H. Bourque est de retour chez lui après avoir passé trois semaines à l'hôpital St-Paul, de Saskatoon, où il subit une intervention chirurgicale.

M. Léonard Bourque, de Prince-Albert, et Ludovic Le Strat, de North Battleford, sont venus voir leurs parents.

Mme Victoire Auriat, ses fils, Marcel et André, et son petit-fils, François Auriat, sont allés à Brooks, Alta, assister au mariage de Louis Auriat.

La famille Marius Syrenne, de Saskatoon, est de passage chez des parents. M. et Mme Louis Le Strat, ... Mlle Irène Le Strat, d'Edmonton.

MM. Adrien Hamel et Gérard Dufault sont allés faire la cueillette des fruits à Merritt, C.-B.

Laflèche

Mariage

Le lundi 11 juillet, en l'église Ste-Radegonde, M. l'abbé A. Moquin bénissait le mariage de Mlle Ivy Gregory, fille de feu M. et Mme Lester Gregory, à M. René Jacques, fils de M. et Mme Albert Jacques, de Laflèche. La mariée était ravissante dans sa robe blanche de nylon dentelle. Elle portait au bras, un bouquet de roses rouges.

La dame et la fille d'honneur, Mme Vera Silzer et Mlle C. Clermont, étaient vêtues de robes bleu et vert pâle. Les garçons d'honneur furent MM. Paul Jacques et F. Silzer. Mme J. Whitby touchait l'orgue et M. Raymond Belcourt chanta quelques solos.

Plus de 95 invités prirent part au succulent dîner servi dans la salle paroissiale. Les invités passèrent l'après-midi et la soirée dans la salle de la Légion à s'amuser et à danser.

Parmi les invités de l'extérieur on remarquait: M. et Mme C. Gregory et la famille C. Fletcha, d'Eastend; M. et Mme J. Veczha, de Yolo, C.-B.; M. et Mme Trefflé Brisebois, de Ferland; M. et Mme L. Peterson, de Fir Mountain; MM. et Mmes Arthur et G. Jacques, de Gravelbourg; M. et Mme M. Gregory (frère de la mariée), de Meadow Lake; et M. Laurent Jacques, de Winnipeg.

Les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces à Saskatoon et à Waskesiu.

Çà et là

M. et Mme Gérald Brière, de Regina, visitèrent leur parenté, MM. et Mmes A. Brière et François Poliquin.

Mme R. Gabriel et sa petite fille, de Radville, passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Jules Minne.

M. Albert Doran, de la province de Québec, visitait ses soeurs, Mmes E. Forgues et C. DeWulf.

Mlle Léona Perrey passera les mois d'été chez sa tante, Mme Marie-Louise Griffitt, de Vancouver.

M. et Mme Denis Nobert, de Vancouver, visitaient la famille May Kuckartz. Mme Nobert est la soeur de Mme Kuckartz.

M. et Mme Alfred Clermont et leurs fils, Eugène et Raymond, ainsi que M. et Mme Georges Croisetière, se rendirent au mariage Dion-Campeau, à Bonnyville, Alta.

M. et Mme P. Pilsner et leur famille, de Sedley, ont passé une semaine à visiter les familles J. Veale, J. Czernick, A. Clermont et G. Lesy.

Mme Fortunat Poliquin a eu le plaisir de recevoir sa soeur, la Rév. Sr St-Jean-Baptiste, Fille de la Croix, de St-Malo, Man.

La Rév. Sr Alma-Theresa (Dorothy Sewell), Fille de la Croix, a passé quelques semaines au couvent de Laflèche, près de ses parents, avant de retourner à La Salle, Man.

M. et Mme Léo Lizée et leurs deux filles sont à jouir d'un séjour de quelques semaines à Sacramento, Californie.

M. et Mme Roland Gervais et leur fille, de Whitehorse, Yukon, autrefois de Laflèche, et leurs père, beau-père et grand-père, M. Delmas Gervais, de Moose Jaw, sont à visiter plusieurs vieux amis.

M. et Mme Albert Jacques et leur fils, Philippe, partirent dernièrement pour Vancouver, assister au mariage de l'une de leur nièce.

Mme A. Paquette et sa fille, Paule, de St-Paul d'Abbortsford, P.Q., visitèrent des parents.

M. et Mme John Carr (Réjane Piché), de Seattle, Wash., visitèrent les familles Hervé et F.-X. Lizée.

La Rév. Sr Madeleine Piché, S.G.M., de St-Boniface, était de passage chez son frère, Edgar.

Le R. P. A. Piché, O.M.I., du collège Mathieu, a fait une tournée de recrutement ces jours-ci.

M. et Mme Fernand Riberdy et leurs filles, Marguerite, Monique et Claudette, de Montréal, M. et Mme Rosaire Nobert, de Ste-Anne-de-la-Pérade; Mme Amédée Nobert, de Batiscan, sont à passer des vacances dans les familles Périgny, F.-X. Lizée et A. Desmarais. Mme Albert Périgny les accompagnait de l'Est.

M. Emilien Forgues est revenu d'un séjour de deux semaines à l'hôpital de Regina.

M. Raymond Belcourt a passé une semaine à Lebret, où il a assisté au cours d'été de chants liturgiques, et passera deux autres semaines en Alberta.



M. l'abbé James P. Mahoney, de la cathédrale St-Paul de Saskatoon, prêcha la retraite des étudiants catholiques des cours d'été de l'Université de Saskatchewan, du 22 au 24 juillet. Tous les exercices de la retraite eurent lieu dans la chapelle du Collège St. Thomas More.

New Westminster

Le curé de N.-D.-de-la-Paix étant en vacances pour trois semaines, le R. P. G. Forcade, O. M. I., du Collège St-Jean d'Edmonton, le remplace. Ce dernier demeure chez les Pères de Fatima pendant son séjour. Si quelqu'un a besoin d'un prêtre, c'est donc là qu'il faut s'adresser.

Le mardi 26 juillet avait lieu la messe de sainte Anne. Plusieurs Dames de Ste-Anne y assistèrent.

Va-et-vient

Etaient en visite chez Mme A. Allain, une nièce, Mlle Y. Langlois, d'Edmonton, et une autre nièce et son mari, M. et Mme Larsin, de McBride, C.-B.

Aussi en visite chez M. et Mme E. Lambert, la belle-mère de Mme Lambert, M. N. Brenieau, et une nièce de son mari, M. et Mme Lafrenière, de Louiseville, P.Q., ainsi que M. et Mme Jean Gerosier, de Willow-Bunch, Sask.

M. E. Chabot est toujours à l'hôpital, où il se remet tranquillement de son opération. Il reçut la visite d'amis d'Edmonton, M. et Mme Y. Lefèvre, venus visiter le père de Mme Lefèvre, M. Duigou. Son petit-fils, Robert Brandle, en voyage de noces, vint aussi le saluer à l'hôpital.

M. et Mme E. Morier sont en voyage à Winnipeg et dans les environs, où ils visiteront leurs parents et amis.

Mme Hivon est partie en Europe en pèlerinage. Au retour de son voyage de trois mois, elle s'arrêtera dans la province de Québec. Mme et Mlle Lebastard habitent sa maison pendant son absence.

M. et Mme Tremblay sont, eux aussi, partis en vacance pour deux semaines.

UN QUI SE CROIT!

Un promeneur demande à un brave homme pêchant en Seine:
— Qu'est-ce que vous pêchez?
— Le saumon!
Le promeneur pense s'étrangler.
— Du saumon! en Seine?
Le pêcheur explique:
— Je n'attrape jamais rien, alors j'aime autant pêcher le saumon, ça fait plus aristocrate.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Mlle Juliette Savoie passa ses vacances à Calgary.

Mme Tougas et sa fille, Alice, ont passé quelques jours chez M. et Mme Lahoie, de St-Victor, et elles se rendirent à Moose Jaw visiter leurs parents, M. et Mme Martin.

M. et Mme Laurent Mondor et leurs enfants, Ivan et Lou-Anne, sont partis la semaine dernière pour Vancouver.

M. et Mme Gilbert Langlois et leur famille ont passé deux semaines de vacances chez leurs fille et gendre, M. et Mme Beauregard, en Colombie-Britannique.

Mlle Dofraine Bonneau est venue visiter ses parents, M. et Mme Jean Bonneau, avant son départ pour son nouveau poste à Fort Churchill.

M. Guy Duperreault et Mlle Cécile Gauthier, de Swift Current, ont visité M. et Mme Armand Duperreault, récemment.

M. et Mme Denis Lafrenière et leurs quatre enfants, de St-Eustache, P.Q., sont venus visiter des parents à Willow-Bunch, dernièrement.

Mme Jeannine Laberge et ses quatre enfants, de Coderre, visitèrent M. et Mme Armand Laberge, récemment.

Mme Jean Bourdages séjourna pendant une semaine chez ses fille et gendre, M. et Mme Bill McGinn, à leur chalet près de Qu'Appelle.

Mme Hodges, de Scobey, Man., a visité ses parents, M. et Mme Armand Lautier, dernièrement.

M. et Mme Pete Solonka, de Saskatoon, ont passé quatre jours chez leurs parents, M. et Mme Albert Bilodeau. Leur petite fille, Carmel, de Gravelbourg, passe ses vacances chez ses grands-parents.

M. et Mme Georges Rondeau, de Suncook, New Hampshire, ont visité leurs oncle et tante, M. et Mme Siméon Rondeau, et autres parents.

Mme Arthur Lemieux, de Kindersley, et Mlles Lorraine Billington, de Shaunavon, et Germaine Duperreault, de Saskatoon, visitaient MM. et Mmes Armand Duperreault et Albert Lemieux, récemment.

M. et Mme Lionel Martin et leur famille et Mme Louisa Coldwell se rendirent à Fort Qu'Appelle, Melville et St-Hubert afin d'y visiter des parents. Ils visitèrent aussi M. Georges Martin à Radville.

M. Raoul Roy, de Vancouver, visita sa mère Mme Léo Roy, pour quelques jours. Il partit ensuite, accompagné de ses mère et grand-mère et de ses deux frères et soeurs, en direction de Fort Qu'Appelle, visiter ses frère et belle-soeur, M. le Dr et Mme Robert Roy.

M. Roger Laberge passe quelques jours chez ses grands-parents, M. et Mme Alex. Laberge, de Ferland.

M. André Souillet, accompagné de son fils, Gérard, se rendait à Biggar pour visiter ses fils et bru, M. et Mme Raymond Souillet.

M. Hervé Langlois et Mlle Cosquet suivent présentement des cours à l'université.

Mme G. Dumonceau suit un cours d'été de six semaines à Saskatoon.

Mme L. Beattie passa quelques jours chez M. et Mme John Beattie, de Moose Jaw.

M. et Mme Roland Boulianne, de Calgary, sont en promenade chez leurs parents pour quelque temps.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille, Mme Paul Piché, Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, sont allés à Gravelbourg, le jeudi 21 juillet, pour visiter MM. et Mmes Gérard Piché et Antonio Grégoire. Ils rendirent aussi visite à une parente religieuse au monastère des Soeurs du Précieux-Sang.

Storthoaks

Çà et là

Mmes Laurent et Maurice Henrion ont passé quelques jours chez des parents à Regina. Leurs époux sont allés les chercher en fin de semaine.

Mme Henri Blérot a passé une semaine chez sa fille, Adéline, à Winnipeg.

MM. les abbés P. Nadeau et L. Rivard, propagandistes pour le journal **La Liberté et le Patriote**, ont recueilli des abonnements dans la paroisse, dernièrement.

Les jeunes Gilles Cop, Lucien et Roland Chicoine et Raoul Gauthier ont passé deux semaines au camp Monahan de Lebret. M. et Mme Alfred Chicoine sont allés les chercher et se sont aussi rendus à Melville, Sask., rendre visite à leur frère et beau-frère, M. le Dr Ovila Millette. Puis, ce fut au tour des demoiselles de passer deux semaines de vacances à ce même camp. Les chanceuses sont Jocelyne Blézy, Odette Wolenski et Léona Tourigny.

Se sont rendus à Regina afin d'assister au mariage Manz-Filteau qui eut lieu le samedi 23 juillet: M. Osias Beaudoin, M. et Mme Camille Carrière et leur fils, Constant, Mlle Garnier, M. et Mme Urbain Beaudoin et leur fils, Gilles, M. et Mme Philippe Paradis et leurs enfants, Lionel, Emile et Stella, Mme J. Jean-Marie et M. et Mme Alfred Chicoine.

M. et Mme Paul Pierret et leur fille, Evelyne, M. et Mme Roméo Tourigny et leurs enfants participèrent aux célébrations de 75e anniversaire de fondation du village de Wolseley, le mardi 26 juillet, jour de la fête de sainte Anne, patronne de cette paroisse.

Félicitations à Mlle Jocelyne Blézy, lauréate au concours français de l'A.C.F.C., ainsi qu'à ceux et celles qui ont mérité des prix provinciaux: M. Raoul Gauthier et Mlles Evelyne Pierret, Rosalie Carrière et Annette Petit.

M. et Mme J.-B. Paradis et Mme Aimé Gauthier sont allés à Winnipeg, en fin de semaine.

Baptême

Le 17 juillet: Elaine-Anne, fille de M. et Mme Paul Carrière. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Carrière, oncle et tante de l'enfant.

Décès

On apprend en dernière heure la mort subite de M. Osias Beaudoin à l'hôpital de Redvers, où il avait été transporté d'urgence. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Penticton, C.-B.

Va-et-vient

M. et Mme Alfred Roy, de Maillardville, étaient de passage ici, dernièrement.

M. et Mme B. Alexandre regrettent d'avoir été absents durant leur visite. Ils visitaient leurs enfants, à Tees, Alta, puis se rendaient au Stampede de Calgary pour ensuite se rendre à Banff et à Cranbrooke, où ils visitèrent leurs amis.

M. et Mme Régis Bert eurent la visite de trois de leurs enfants et leur famille, deux de la Saskatchewan, et une famille, de Port Alberni.

Après un voyage au Québec et en Saskatchewan, M. et Mme Alfred Beauregard, de Prince George, C.-B., sont venus en visite chez M. et Mme Fernand Chérami.

M. et Mme Pascal Schwab et leurs enfants, de Maillardville, visitèrent M. et Mme Fernand Chérami.

M. et Mme Jacques Desautels et les parents de cette dernière, de New Westminster, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Delphis Ranger.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'AMOUR S'EN VA

par CLAUDE JAUNIÈRE

NUMERO 18

Au bout de l'allée, la maison se détachait, baignée de lune, sur le fond sombre de la nuit. Aucun bruit, aucune lumière. La porte était fermée au verrou, ce qui semblait confirmer l'absence de Jean-Claude.

Francine fit entrer son compagnon dans le vestibule. Un froid glacial leur tomba sur les épaules.

— Le chauffage est éteint, dit-elle, Jean-Claude qui est si frileux!

Rapidement, ils avaient parcouru les pièces du rez-de-chaussée et montaient à l'étage. Dès qu'elle eut éclairé la chambre, Francine eut un cri:

— Mon Dieu!

Un indescriptible désordre y régnait et il n'était pas difficile de constater qu'une lutte assez vive avait eu lieu. Fauteuils et tables renversés, débris de porcelaine jonchant le tapis, lit ravagé, en étaient les témoignages.

— Il a été surpris dans son sommeil, murmura le commandant Lobineau. J'aime mieux cela. Ne touchons à rien ici.

— Que s'est-il passé? Ils l'ont tué!

— J'ai plutôt des raisons de croire qu'ils l'ont enlevé. Achevons de visiter la maison.

— Qui peut avoir fait cela?

— Si je le savais, ce serait plus simple, dit avec un peu d'impatience le commandant Lobineau. Vraisemblablement ceux qui souhaitent s'emparer de nos plans!

Ils parcoururent les autres pièces sans rien découvrir d'autre.

— Y a-t-il des gardiens?

— Un couple de vieilles gens, Marguerite et Julien Camus, qui habitent au fond du jardin.

— Peuvent-ils se rendre compte de ce qui se passe dans la maison?

— Certainement pas.

— Allons les interroger.

Il fallut un temps assez long pour les tirer de leur sommeil. Ahuris, ils regardaient cet inconnu, accompagnant leur jeune maîtresse et qui venait les réveiller au milieu de la nuit.

Ils ne semblaient pas comprendre ce qu'il demandait et il fallut leur répéter:

— Quand avez-vous vu M. Chambarrat pour la dernière fois?

La femme répondit:

— Mais, ce matin, quand il est parti.

Francine n'avait pu retenir une exclamation:

— Vous l'avez vu partir? A quel moment?

— Vers huit heures, un peu avant.

Comme le vieux couple marquait un certain embarras, Francine s'impatienta:

— Que s'est-il passé? Parlez!

Marguerite, à nouveau, prit la parole:

— Voilà. M. Jean-Claude m'a dit: "Je pars pour quelques jours . . . Je ferme la maison, vous n'avez pas besoin d'y aller."

— Vous n'avez rien remarqué d'anormal?

— Il semblait pressé . . . et la dame plus encore que lui.

— La dame? Quelle dame?

Devant la stupeur de sa jeune maîtresse, Marguerite ne savait plus que dire, et le commandant Lobineau intervint:

— Parlez! c'est très important.

— Monsieur avait reçu la visite de cette dame au début de la semaine. Elle est arrivée en voiture ce matin. C'est elle qui a amené M. Jean-Claude dans son auto.

— Il n'est venu personne d'autre?

— Je ne sais pas, monsieur, il nous a semblé entendre, pendant la nuit, un bruit de moteur, mais nous sommes trop loin de la maison pour nous rendre compte si c'est sur la route ou dans la propriété.

— Comment était cette dame?

La question était posée par Francine et Marguerite marqua encore une hésitation avant de répondre:

— Jeune . . . Belle. Bien habillée.

— Vous a-t-elle donné l'impression de beaucoup connaître M. Chambarrat? intervint le commandant.

— Deux fois, elle l'a appelé Jean-Claude.

— Vous l'aviez déjà vue?

— Pas avant sa visite du début de la semaine . . . Pourtant . . . il me semble . . . que c'est la dame dont le portrait était, avant, au salon.

Francine avait sursauté, mais Lobineau poursuivait:

— Vous n'avez rien remarqué d'autre?

— Simplement qu'ils étaient pressés.

Il n'y avait rien à obtenir de plus et, laissant le couple, ils revinrent vers la maison.

A la mine défaite de la jeune femme, il était visible que l'annonce de la présence de cette inconnue, à deux reprises, auprès de son mari lui avait porté un rude coup. Pourtant la situation était trop grave pour s'en tenir à la discrétion et l'ancien officier demanda:

— Avez-vous une idée, en ce qui concerne cette dame?

— Si c'est celle à laquelle je pense, je crois qu'elle a joué un rôle important dans la vie de mon mari. J'ignore lequel. Nous avons eu à son sujet une scène assez violente. Il ne m'a pas donné d'explications et comme il m'affirmait que, depuis longtemps, elle était morte pour lui, je n'ai pas insisté. J'avais confiance en Jean-Claude et le passé ne me regardait pas. Néanmoins, le portrait dont parle Marguerite, je l'ai vu une fois, une seule, sur cette console . . . depuis il a disparu.

— Il faudrait le retrouver. Si pénible que soit la nécessité de fouiller dans les papiers de Chambarrat, je crois que nous devons le faire, avant que n'apparaissent les policiers.

Elle eut un geste de consentement. Peu de meubles contenaient des papiers: le bureau dans le salon, une bibliothèque dans une chambre à l'étage.

L'examen était facile, tout étant rangé méthodiquement, mais il se révélait sans surprise, quand, au fond d'un tiroir du bureau, apparut un paquet enveloppé avec soin et fermé par des cachets de cire. Le volume, la forme même de l'objet à travers le papier, permettaient de supposer qu'il s'agissait d'un cadre. Les cachets et le papier ayant sauté, Francine reconnut tout de suite le portrait et en même temps, au geste trop tard réprimé du commandant, elle comprit que, pour lui, cette femme n'était pas une inconnue.

— Qui est-ce? demanda-t-elle vivement.

— Voulez-vous que nous nous assurions, d'abord, que c'est bien elle qui est venue rendre visite à votre mari?

Sans hésitation, Marguerite et son mari confirmèrent qu'il s'agissait d'elle.

Les émotions des dernières heures avaient bouleversé Francine: Elle était si pâle que l'ancien officier eut pitié d'elle et proposa:

— Je vais vous reconduire à Paris.

— Pas maintenant. Je voudrais savoir . . .

— Est-ce utile? Vous risquez . . .

Elle l'interrompit:

— Il y a, dans l'existence de mon mari, des mystères que, par une vague crainte, par une espèce de veulerie, je n'ai pas cherché à percer. Au point où nous en sommes, il est préférable . . .

Il régnait dans le salon un froid glacial et Francine resserra autour d'elle son manteau.

Le commandant tenait toujours le portrait et il écarta, d'un geste doux mais ferme, la main de la jeune femme qui voulait s'en emparer.

— Vous l'avez connue, n'est-ce pas?

Il ne jugea pas utile de nier et elle insista:

— Vous savez, vous, quel rôle elle a joué dans la vie de mon mari?

— Ce que je sais ne devrait pas vous causer de peine, ni d'alarme.

— Alors, pourquoi semblez-vous hésiter à parler.

— Parce que je connais une seule face de cette histoire. Nous étions au Laos et la formation dont Chambarrat faisait partie était plus spécialement chargée du parachutage de vivres, de médicaments, aux postes isolés de la brousse.

"Au cours d'une des missions pour lesquelles je pouvais toujours compter sur lui comme volontaire, Chambarrat disparut. Son avion mitraillé avait été abattu.

"Il y avait à notre service sanitaire une jeune doctoresse polonaise, Maria Zyska. Chambarrat et elle étaient bons amis, sans que leur camaraderie eût jamais donné motif à médisance. Tout le monde estimait Maria et on connaissait son courage. Lorsque l'épave de l'avion eut été repérée par nos appareils de reconnaissance, elle décida d'aller sur les lieux avec un hélicoptère. La région était dangereuse, mais rien ne put l'empêcher de mettre son projet à exécution.

"Quand elle revint au terrain, elle avait à bord Chambarrat blessé, à qui elle avait pu donner les premiers soins.

"L'amitié entre eux dut se trouver resserrée par ce sauvetage et, je n'ai pas à vous le cacher, on parla de mariage, sans que les intéressés pourtant eussent prononcé un mot. Puis, subitement, Maria demanda son rapatriement et Jean-Claude resta.

— Que s'était-il passé?

— Je l'ignore et je ne peux même pas dire qu'après son départ votre mari parut plus taciturne. Il était toujours volontaire pour les missions difficiles, mais pas plus qu'avant. De ces missions, il s'est toujours tiré avec une chance qui faisait notre envie à tous, ses camarades, comme ses chefs.

— Vous avez connu mon mari avant moi et mieux que moi. Commandant, que pensez-vous de lui?

— Vous voulez que je vous parle franchement?

Il la fixait de son regard direct et, comme elle l'encourageait d'un signe de tête:

— Vous avez eu tort de l'épouser. Avec ce que je sais de votre caractère et de votre existence, vous ne pouviez pas le comprendre.

— Mais je l'aime!

— Il fallait vous en éloigner. Les hommes qui sont faits pour être des héros ne se tiennent pas en lisière, madame, et c'est le lot de leur mère ou de leur femme de trembler pour eux.

Francine baissa la tête.

— J'ignorais son métier, il me l'avait caché, pressentant ce qui se produirait par la suite.

— Vous avez agi, l'un et l'autre, comme des fous. Il ne sert à rien d'avoir à présent des regrets. Il va peser sur Chambarrat de lourdes présomptions: ces plans qui manquent, sa fuite et jusqu'à la présence de cette femme, sur laquelle il faudra faire une enquête . . .

— Que va-t-il se passer?

— J'avais espéré retrouver ici votre mari. Ce que nous savons, fait que je devrai, à la première heure, avertir les services de la Sûreté. Je leur communiquerai ce que je sais.

— Vous parlerez de cette Maria?

— Elle est directement mêlée à l'affaire. Est-ce pour? Est-ce contre Chambarrat? Il faudrait savoir ce qui s'est passé entre eux il y a quelques années. Vous serez interrogée au cours de l'enquête. Quelle sera votre attitude?

Elle le regardait sans comprendre.

— Mon attitude? Que voulez-vous dire?

— Divers sentiments doivent se partager votre coeur.

Elle eut une réaction véhémente.

(à suivre)

Nos Mots Croisés

— No 262 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2							■					
3					■		■					
4				■						■	■	■
5	■	■	■					■				
6							■					
7						■						
8					■					■	■	■
9	■	■	■						■			
10						■		■				
11						■						
12						■						

HORIZONTALEMENT

1—Petite longueur de fil, qui sert aux fileuses. — Danger.
2—Faute. — Détail accessoire.
3—Séjour des bienheureux. — Fleurs.
4—Années. — Perfection qui n'existe que dans l'imagination.
5—Bière anglaise (plur). — De plus.
6—Partie plane d'une route. — Sans compagnie.
7—Qui annonce de la gaieté. — Personne qui lance avec une arme.
8—Crochet de fer. — Ancien nom de l'Irlande.
9—Action de soumettre à une pression. — Préfixe qui signifie huit.
10—Brise. — Parle très haut.
11—Soutirée. — Repli cousu au bord d'une étoffe.
12—Genre de plantes dicotylédones. — Dont on se sert ordinairement (plur).

VERTICALEMENT

1—Préfixe qui indique la multiplication. — Préfixe qui marque progrès. — Fer de prisonnier.
2—Câble attaché à un objet immergé. — Planche de bois. — Bière anglaise.
3—Irritations. — Fatigué. — Situé.
4—Semblable. — Priorité d'âge (plur).
5—Possédé. — Très petite île. — Entre elles et eux.
6—Ronger. — Terminaison.
7—En les. — Dans tire-sou.
8—Sorte de monnaie. — Anciennement: Seigneur. — Usages.
9—Etudiante. — Choquant, trop libre.
10—Peigne de tisserand. — Fait mourir. — Rebord.
11—Verbe latin. — Choisi. — Firmament.
12—Chemins de halage. — Grande étendue d'eau. — Tessons.

SOLUTION DU PROBLEME No 261

■ **Horizontalement:** 1. Manne — Fanat; 2. Arias — Tirage; 3. Salit — Rôties; 4. Sils — Canine; 5. Ire — Tac — Cest; 6. Ce — Cis — Ils; 7. Don — Pré — Et; 8. Tour — Aie — Tra; 9. Sisals — Seul; 10. Catane — Ourdi; 11. Lièges — Paris; 12. Esses — Diète.

■ **Verticalement:** 1. Massicot — Clé; 2. Araire — Osais; 3. Nille — Duites; 4. Nais — Corsage; 5. Est — Tin — Anes; 6. Cas — Ales; 7. Trac — Pis; 8. Fion — Ire — Opd; 9. Article — Suai; 10. Naines — Terre; 11. Agées — Erudit; 12. Tes — Totalise.

Les adolescents et les voitures

Les parents qui n'exercent pas un contrôle suffisant sur l'emploi que font leurs enfants de la voiture mettent en danger leurs études et leur avenir.

Voilà la conclusion d'une enquête menée par l'Allstate Insurance Company auprès d'une trentaine d'écoles secondaires tant au Canada qu'aux Etats-Unis. L'enquête a porté sur le comportement et les succès académiques d'environ 20,000 étudiants.

M. Paul Gasbarino, membre du conseil d'administration du Conseil canadien de la sécurité routière et gérant du bureau canadien de l'Allstate Insurance Company, affirme que ce n'est pas tellement la voiture mais l'usage que l'on en fait qui compte. Il appartient aux parents d'exercer une surveillance étroite sur les adolescents auxquels ils permettent de conduire la voiture de famille.

M. Gasbarino affirme également qu'il est faux de dire que c'est une faible minorité des adolescents qui sont responsables de la plupart des accidents. Il y a très peu de récidivistes et ceux qui sont impliqués dans des accidents aujourd'hui ne sont nécessairement pas ceux qui en causeront demain.

Certains problèmes

L'enquête révèle que les études peuvent en souffrir lorsque l'adolescent se sert trop souvent de la voiture de famille. C'est malheureusement les études qui en souffrent le plus. L'enquête menée par l'Allstate Insurance Company a révélé qu'un adolescent qui se sert de la voiture paternelle plus de deux jours sur les cinq jours de classe porte atteinte au succès de ses études. Ceux qui se servent de la voiture de famille au moins quatre jours par semaine ont peu de chance de réussir dans leurs études. L'effet n'a pas été généralement nocif pour ceux qui ne s'en servent que pour les fins de semaine.

M. Gasbarino affirme en outre que les étudiants sont trop souvent portés, de nos jours, à négliger leurs études et que l'usage de la voiture de famille leur rend ordinairement un très mauvais service.

L'enquête a également révélé que les étudiants qui souffrent le plus de cette situation sont ceux qui sont propriétaires de leur propre voiture. Ils doivent généralement travailler pour subvenir à leurs besoins et le temps qu'ils consacrent à ce travail nuit la plupart du temps à leurs études. On a constaté que les étudiants qui doivent prélever une somme d'environ six dollars par semaine pour l'entretien de leur voiture ont moins de succès dans leurs études que ceux qui n'ont pas cette préoccupation.

Autres effets

On a également constaté que les étudiants qui cèdent à l'envie de posséder une voiture ont moins de succès dans leurs études que les autres. Ils ont trop de distractions et les études qu'ils peuvent poursuivre le soir en souffrent énormément.

Le coût de l'éducation a augmenté fortement depuis quelques années et il serait malheureux de voir les étudiants négliger leurs études pour la simple raison qu'ils ont une voiture à la portée de la main. Il faut donc que les parents interviennent et fassent comprendre à leurs enfants que les études sont quelque chose de sérieux et que les attraits de la voiture viennent en second lieu.

Par suite de cette enquête, M. Gasbarino donne les conseils suivants aux parents:

Limitez aux fins de semaine le moment où vous permettez aux jeunes de se servir de la voiture de famille.

Si vos enfants ne réussissent pas trop dans leurs études, ne leur permettez pas l'usage de la voiture de famille à moins qu'il y ait amélioration dans leurs succès académiques.

Si votre enfant doit travailler pour faire l'acquisition d'une voiture, songez à vous opposer fortement à cette pratique. Ce qui compte avant tout, ce sont les études.

Contrôle des clés

Gardez vos clés de voiture dans votre poche. Ne donnez pas libre accès à votre voiture. Ce qui compte pour votre enfant ce sont ses études et son avenir.

Ne cédez pas au désir que peut entretenir votre enfant de 16 ans de conduire la voiture de famille. Insistez pour qu'il attende au moins un an. C'est d'ordinaire passablement fatal pour ses études. Après un an d'attente, les effets seront moins graves.

Si votre enfant veut se tenir à la page avec celui du voisin, ne vous en faites pas trop. Il vaut mieux protéger son avenir que de le voir être à la mode des temps modernes.

Il ne faut pas trop s'en faire sur l'habileté d'un adolescent à conduire une voiture. Il veut bien faire mais il manque de maturité. Il a sa propre conception de la sécurité routière mais elle peut faire défaut sur bien des points.

Assurez-vous que votre enfant apprenne à conduire de façon experte. Ne confiez pas son entraînement à un parent ou à un ami mais placez-le entre les mains d'un professionnel. S'il peut suivre des cours de conduite à l'école secondaire, faites tout en votre possible pour l'encourager dans cette direction.

Lorsque le jeune homme ou la jeune fille se procure du travail pendant les vacances d'été, ils seront peut-être portés à placer leur argent dans l'achat d'une voiture. C'est généralement très mauvais et il sera très difficile de les priver de ce plaisir à la reprise des classes.

Courrier de Louise

Q. — Dans votre courrier du vendredi 15 juillet, une lectrice qui signait "Oeuf dinde" vous demandait de lui indiquer un produit pour faire disparaître les taches de rousseur. Vous lui avez répondu que, dans les pharmacies on vendait des produits qui donnaient d'excellents résultats. J'aimerais bien profiter de ces produits, car je suis, moi aussi, un oeuf de dinde. J'habite la campagne, cependant, et nous n'avons pas de pharmacie. Comme je ne vais pas souvent à la ville, pourriez-vous m'envoyer une réponse personnelle me donnant les noms des produits et ceux des endroits où je pourrais m'en procurer. Je vous en serais très reconnaissante.

LECTRICE.

R. — En écrivant aux rayons des cosmétiques de nos grands magasins, ou à l'une des pharmacies dont vous trouverez le nom dans nos pages, on vous enverra les noms des diverses marques de "Freckle Cream" ainsi que leurs prix. Je ne peux répondre par lettre personnelle qu'aux personnes qui envoient la somme de cinquante sous avec leurs demandes, car ce travail supplémentaire n'étant pas publié dans le journal, n'est pas payé par lui. C'est un règlement qu'il m'est interdit d'enfreindre.

• • •

Q. — Auriez-vous la bonté de me dire si un costume confectionné du tissu dont je vous envoie un échantillon conviendrait pour la mère du marié? Le mariage aura lieu vers la mi-septembre. Les accessoires devraient-ils être assortis ou serait-il préférable qu'ils soient bruns, avec blouse pâle et chapeau de la même couleur que la blouse ou le costume? Devait-elle porter une fourrure de renard brun? Merci à l'avance de vos bons conseils. MERE DU MARIE.

R. — Un costume de ce tissu serait très élégant, en effet, pour la mère du marié. De plus, vous pouvez choisir des accessoires noirs, bruns, vert chasseur, etc. A cette saison, les accessoires de même ton feraient trop "été" à mon avis, surtout si vous désirez porter une parure de renard. Celle-ci conviendra très bien si la température est au frais. Une jolie blouse pâle comme celle que vous décrivez complèterait un tel bel ensemble.

• • •

Q. — Quand je reçois une invitation à un mariage, je me demande comment il faut y répondre. Auriez-vous l'obligeance de m'en indiquer la manière? Merci.

IGNORANTE.

R. — Pour répondre à une invitation écrite, il est toujours bon de se servir de la formule employée par les hôtes. Par exemple, vous recevez une invitation qui se lit comme suit: M. et Mme Jacques Leblanc ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fille Jeanne, à M. Louis Leroux, fils de M. et Mme Jean Leroux, et vous invitent à la cérémonie de mariage qui aura lieu le samedi 15 août, mil neuf cent soixante, en l'église St-Jean-Baptiste, ainsi qu'à la réception qui suivra. Vous pourrez répondre de la façon suivante: "M. et Mme Joseph Dumont acceptent avec plaisir d'assister au mariage de votre fille Jeanne à M. Louis Leroux, ainsi qu'à la réception qui suivra". Vous pourriez aussi commencer, en remerciant les hôtes de leur invitation en disant: "M. et Mme ou Mlle une telle ou M. un tel, selon le cas, remercient M. et Mme Jacques Leblanc de leur aimable invitation et seront heureux d'assister au mariage de leur fille, Lise" et continuer comme il est écrit ci-haut.

• • •

Q. — Une femme doit-elle se lever quand une autre femme lui est présentée? — QUI VEUT SAVOIR.

R. — Il est toujours plus gracieux pour une dame de se lever quand elle est présentée à une autre, à moins que celle-ci ne soit beaucoup plus jeune. Une dame plus âgée fait preuve de grande amabilité lorsqu'elle tend la main à une jeune personne qui lui est présentée.

• • •

Q. — A la fin de l'été ce sera l'anniversaire du commencement de nos fréquentations. A cette occasion, j'aimerais offrir un cadeau à mon fiancé. Serait-ce convenable? Et que puis-je lui donner? Merci. — HEUREUSE.

R. — Une fiancée peut toujours offrir un cadeau à son futur mari et votre pensée est très délicate. Ne lui donnez pas, cependant, d'objets plus coûteux qu'il ne vous en offre lui-même, ou en plus grand nombre. Puisque vous connaissez ses goûts, le choix ne devrait pas être trop difficile: un article de fumeur, quelque chose pour le sport, des livres, un abonnement à une revue, des disques, un chandail, votre photographie dans un cadre de voyage, un porte-monnaie en beau cuir, des boutons de manchettes, etc.

LOUISE.

Pierre a eu comme sujet de devoir: "Racontez un match de football". Or, Pierre n'a jamais vu de match de football . . . Que va-t-il raconter? Tout en réfléchissant, il regarde par la fenêtre de la classe et s'aperçoit qu'il pleut dehors.

Aussitôt, il prend sa plume et écrit sur sa copie: "Il pleut: le match n'aura pas lieu!"



N'est-ce pas là un beau pique-nique? Rien n'y manque pour en faire un repas du dimanche: pain croûté et beurre, radis, tomates, laitue, concombre; poulets rôtis, épaule picnic et comme dessert melon frais et biscuits au sucre. Lait ou jus de fruit et café pour les grandes personnes. En pique-nique, on mange beaucoup: la quantité d'aliments illustrés ici suffit pour satisfaire une dizaine d'appétits normaux, à condition d'y ajouter du pain.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Mesdames, si votre peau est grasse il faut surveiller votre régime alimentaire, votre savon, votre maquillage et votre démaquillant, et, avant tout, votre foie.

Les personnes ayant la peau grasse doivent se nourrir d'aliments faciles à digérer: viandes rouges grillées ou bouillies; légumes verts, poissons maigres, fromages blancs, et comme boisson: bière ou eau minérale.

Deux points sont surtout essentiels: mangez lentement en mastiquant soigneusement et évitez la suralimentation.

Utilisez des savons acides. On les trouve dans les pharmacies sous le nom de dermacide. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il faut toujours utiliser de l'eau chaude pour nettoyer une peau grasse.

Les meilleurs maquillages pour les peaux grasses sont ceux qui sèchent la peau, mais sans boucher les pores. Et les meilleurs démaquillants sont l'eau chaude et le savon acide qui débarrasseront la peau de son gras superflu ainsi que du maquillage de la journée.

Et comme remède pour les peaux grasses il n'y a rien de meilleur qu'une cure de soleil.

✦ ❊ ✦

Une cuillère à soupe comble de salpêtre, dissous dans un gallon d'eau chaude, enlève facilement le papier-tenture collé à un mur.

✦ ❊ ✦

— Moi, je ne paie jamais mes vieilles dettes!

— Et les nouvelles?

— Je les laisse vieillir!

✦ ❊ ✦

Voulez-vous n'être jamais triste? Vivez saintement; une bonne vie est toujours gaie.

Saint BERNARD.

✦ ❊ ✦

Un blanc d'oeuf, bien battu, améliore et l'apparence et le goût des patates pilées.

Faites toujours fondre le beurre et chauffer le lait avant de les mettre dans les patates pilées.

✦ ❊ ✦

Une jeune fille ne doit jamais commencer une correspondance avec un jeune homme, à moins que ce ne soit pour le remercier de quelque cadeau ou pour lui recommander un ami, ou pour solliciter son concours pour une bonne oeuvre.

✦ ❊ ✦

Les enfants auxquels on enseigne la bonne manière d'allumer une allumette et d'en disposer prudemment, et la façon de faire un feu de camp seront moins portés à jouer avec les allumettes ou de mettre le feu par espièglerie.

✦ ❊ ✦

Enlevez les taches de peinture sur des tissus de couleur en plongeant la partie tachée dans la térébenthine, puis terminez le travail en frottant dans une eau contenant un peu d'ammoniaque.

✦ ❊ ✦

Bill était le meilleur ouvrier de Town-bridge, mais il buvait pour dix. Un jour, le pasteur l'arrêta dans la rue:

— Je suis content, Bill, que vous ayez commencé une vie meilleure! J'étais très heureux de vous voir, dimanche dernier, à l'office du matin . . .

— Ah! s'exclama Bill. C'était donc là que j'étais . . .!

✦ ❊ ✦

Voici une recette succulente et peu coûteuse pour le repas du midi ou du soir. Foncez des moules à muffins avec des tranches de saucisson de Bologne ou de salami d'environ un quart de pouce d'épaisseur. Remplissez ensuite d'une bonne farce au pain et cuisez environ quinze minutes dans un four modéré, préalablement chauffé à trois cent cinquante degrés F. Servez avec des champignons en crème ou une sauce tomate.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 18

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Ménagère pour maison privée. Signaler: CHapel 7-3197 après 5 h. 18-18-18C.

ON DEMANDE — Ménagère d'âge moyen. Pour 2 adultes. Signaler: CHapel 7-1678 ou s'adresser à 472, chemin Ste-Marie, St-Vital. 18-1000-19C.

A LOUER — St-Boniface, 18, rue Archibald. Chambre partiellement meublée. Excellente pour institutrice à l'école Archwood ou personne travaillant à Canada Packers. Signaler: CHapel 7-5463. 18-9-19C.

A LOUER — Chemin Ste-Marie. Une grande chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour personne tranquille qui travaille. Signaler: CHapel 7-9045. 18-12-18C.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Chambres meublées pour hommes. Signaler: GLobe 2-7217. 18-11-18C.

A LOUER — Logis: 2 grandes pièces non meublées. Libre: 1er août. Signaler: CEdar 3-2144. 18-10-18C.

Corsetière Spencer
Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4507. Elle a seize ans d'expérience.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente pour l'été chez
Golden Beauty Salon
GRATIS
1 bouteille de parfum français exquis — et une paire de bas de nylon avec chaque permanente durant notre grand SPECIAL DU PRINTEMPS
Ondulation à froid $5.95
Pas de rendez-vous nécessaire
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Golden Beauty Salon
Angle de Hergrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Vous pourrez jouir d'un bon diner chez Golden Drugs.
Repas complet 69c

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot, 2 chambres meublées, 1 cuisine et salon-chambre. Demoiselles de préférences. Libre: 1er août. Signaler: CEdar 3-1838. 18-15-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Chambre meublée, 2e étage. Homme de profession ou étudiant tranquille de préférence. Signaler: CHapel 7-4919. 18-8-T.F.

A LOUER — Norwood, 178, rue Eugénie, près Taché. Grande chambre meublée avec facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-1962. 18-7-18C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces partiellement meublées. S'adresser à 174, rue Bertrand. 18-999-20C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bains privée. Signaler: CEdar 3-1620. 18-998-18C.

A LOUER — St-Boniface. Petite maison: 5 pièces. $60 par mois. S'adresser à 338, rue Taché. 18-4-18C.

ON DEMANDE A LOUER AVEC OPTION D'ACHETER à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, près écoles. Maison: 5 ou 6 pièces avec cave. Signaler: CEdar 3-6655. 18-16-19C.

A VENDRE — Une balançoire pour enfants, $15 (valeur $28). 1 jeu de housses pour Volkswagon, $8 (valeur $14). Porte-bagages pour Volkswagon, $4 (valeur $9). Le tout à neuf. Signaler: ALpine 3-4402. 18-14-20C.

A VENDRE — Bicyclette CCM, trois vitesses, avec phare et générateur. En bon état. $36. Signaler CHapel 7-1914 ou s'adresser à 50, ave Thorndale, St-Vital. 18-19-18c

A VENDRE — Quatre vaches laitières. Accepterais grain comme paiement partiel. S'adresser à Edouard Cyrenne, Fannystelle, Man. Téléphone: 327-21. 18-1-18P.

A VENDRE — Sedan 4 portes "Ford" '51. Chaufferette, radio. Signaler: CHapel 7-4307. 18-13-T.F.

A VENDRE — Dunrea, Man. Ferme: culture mixte, 3 carrés, 200 acres cultivées. Maison et étable passables. 5 milles du village. Prix: $8,000. S'adresser à J.-A. Lavoie, Dunrea, Man. 17 979-19C.

A VENDRE — Maison pour deux familles. Grand lot. Garage double. Tout en bonne condition. Signaler CEdar 3-1967, ou s'adresser à Boite 20, La Liberté, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 18-20-18C.

A VENDRE OU ECHANGER — St-Boniface. Maison de famille, près école Provencher et autobus. Appeler propriétaire à CHapel 7-9102. 16-962-18C.

A VENDRE — Bordereau de crédit (credit note) sur nouvelle automobile. Valeur: $500. Signaler: CEdar 3-2286, après 6 h. 17-981-18C.

A VENDRE — Mobilier de salle à manger et gros poêle électrique "Gurney" en bon état. Aussi, chaises, garde-robe, bocaux pour conserves, articles ménagers et de jardin, etc. S'adresser à 481, rue Ritchot, St-Boniface. 16-949-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Notre-Dame. Duplex. $10,000. Signaler: CHapel 7-6458. 17-988-18C.

A VENDRE — Dans le village de Lorette. Lots. Près église et école. Lot 55. S'adresser à Boite 105, Lorette, ou appeler 251. 17-991-18P.

A VENDRE — Dans village canadien-français. Magasin général. Chiffre d'affaires: $45,000. Bureau de poste. Logis: 4 pièces. Pompe à essence. 2 grands lots clôturés. Prix: $12,000, plus stock. Comptant requis: $7,000. S'adresser à Boite 990, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 17-990-T.F.

A VENDRE — Letellier. Maison: 2 étages, 4 pièces. Appartenant autrefois à Adélard Moquin. Comptant. S'adresser par écrit à M. l'abbé O. Moquin, Somerset, ou à Mme Rosa Bouchard, 526½, rue Des Meurons, St-Boniface. 17-987A-18C.

A VENDRE — Lot d'une acre. Conditions: construire une résidence. S'adresser à M. l'abbé P.-E. Halde, curé, St-François-Xavier. Téléphone: Headingly 308-R21 17-980-19C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Gerry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

ON DEMANDE
Opératrices de téléphone avec dactylo
Pour l'hôpital St-Boniface. Heures de services: 4 h. p.m. à minuit, ou de minuit à 8 h. a.m. Doivent bien parler le français et l'anglais et être intéressées à un emploi stable. S'il vous plait, s'adresser au Bureau du personnel de l'hôpital. 17-984-18C.

A VENDRE — 20 milles de Winnipeg, 1 mille de route Trans-Canada. Ferme: 240 acres, 236 en culture. Bâtiments. Bonne terre noire. Bonne eau. Sur chemin gravelé. $55 l'acre. S'adresser à Victor-H. Champagne, Dufresne, Man. 17-996-18P.

FERMES A VENDRE
Dans la région de Carberry. Petites ou grandes, propres à culture du grain, élevage, culture mixte, ou en lisière. Bon choix.
S'adresser à
CARBERRY REALTY
Carberry, Man.
18-2-34P.

FRAMBOISES DELICIEUSES — 15c le panier d'une chopine. Apporter contenants et cueillir vous-mêmes. AUBIN NURSERIES, 1½ mille à l'est de Carman, route no 3. Veuillez téléphoner pour rendez-vous: SHerwood 5-2141. 16-964-18C.

REPARATIONS DE MONTRES
Tout travail d'ajustement et de réglage vérifié à l'aide d'un instrument électronique et complètement garanti. Prix raisonnable. Horloger d'expérience. Envoyer vos montres ou horloges à Friesen's Jewellers, Boite 12, Carman, Man. 14-911-T.F.

A VENDRE — 15 acres de terre avec maison et étable neuve. Bon puits. Situé à 1 mille de l'église et école. S'adresser à S. Michaud, Ste-Anne, Man. 18-17-19P.

A VENDRE — Saskatoon, Sask., 1621, avenue Edward. Nouvelle maison, située dans nouveau quartier français, près église et école séparée. 3 chambres à coucher, cuisine avec armoires finies acajou, salle à manger, salon. Signaler: CHerry 4-8862. 16-973-19C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
43-536-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Près basilique et écoles. Duplex: 7 pièces. 12 ans. Grand lot. $16,900. $4,500 comptant.

St-Boniface — Près hôpital. Duplex: 8 pièces, 4 et 4, salles de bains privées. 2 chambres finies à la cave. Garage double. $25,500, termes faciles.

St-Boniface — Bungalow complètement moderne: 4 pièces. 10 ans. Chauffage: huile. Garage. $9,950, $2,500 comptant.

St-Boniface — Maison appartement: 5 logis. 9 ans. Revenu mensuel: $430. Grand lot. Chauffage: vapeur à l'huile. Prix: $41,000, comptant requis: $15,000. Balance: termes faciles.

St-Boniface — "Shanty": 4 pièces. Grand lot. Comptant requis: $1,000. Balance $50 par mois.

Norwood — Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Air climatisé. Garage. $11,500. $3,000 comptant.

J.-R. POIRIER REALTY Co.
Signaler: GRover 5-1876
14-912-18C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE

St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. $9,800.

St-Boniface — Duplex: 8 pièces. Près de toutes commodités. $13,000. Termes faciles.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et viande. $40,000 d'affaires. $24,500 pour commerce et bâtisse. Logis moderne: 4 pièces inclus.

Norwood — Duplex moderne: 8 pièces. Près Précieux-Sang. $14,800.

St-Vital — Maison moderne: 4 pièces, chauffage: huile. Lot: 5 acres. $12,500.

St-Germain — Chemin Ste-Marie. Maison: 4 pièces. Lot: ½ acre. $5,800.

Magasin général — Village canadien-$45,000 d'affaires. Logis: 4 pièces. Une aubaine à $13,800 pour vente immédiate.

Magasin général — Dans village prospère caandien-français. $95,000 d'affaires. Ameublement moderne. $26,800 y compris maison moderne: 5 pièces.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
14-909-18-C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

St-Boniface — Maison appartement: 5 logements. 10 ans. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $445. Entretient: $1,100. Comptant requis: $12,500. Balance à termes.

Norwood — Près Holy Cross. $12,500. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. A termes.

St-Vital — Près écoles. $8,500. Bungalow: 4 pièces. Comptant requis: $1,500.

St-Vital — Près Loblaw. $11,500. Maison: 6 pièces. Comptant requis: $3,700.

St-Boniface — Bungalow en stuc: 5 pièces. Près église Ste-Marie. Grand lot. Planchers: chêne. Garage. Chauffage: huile. Parfait état.

Norwood — Rue Seine. $6,000 pour vente rapide. Bungalow: 4 pièces. Stuc. Extérieur nouvellement décoré. Aussi, petit bungalow sur même lot. Garage. Possession: 1er août.

Otterburne — 192 acres. Maison, étable, graineries, poulailler. Bonne terre. 125 acres ensemencées. Avec récolte, machineries, 12 têtes d'animaux, ou terre seulement. Bon puits artésien. S'adresser à M. Jos. Carrière.

Ferme — Propriétaire sacrifiera une des plus belles terres mixtes, de 480 acres avec bâtiments les plus modernes de l'arrondissement. Route laitière dans le district. Prix demandé: valeur des bâtiments seulement. Dans la région sud-ouest du Manitoba. Près village catholique et grande route. Vendrait avec machineries ou non. Pour plus d'informations, s'adresser à M. Bernier.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-5388
15-908-18C.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-3023 Rés.: GLobe 3-3618

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 3-1558

Le 5 août approche . . .

Le 5 août peut être une date importante dans la vie de douze jeunes gens d'expression française de l'Ouest canadien.

En effet, selon le lieutenant J.-J.-M. Sauvageau, de Winnipeg, on recevra jusqu'à ce jour les demandes d'entrée au Collège militaire Royal à St-Jean, P.Q. C'est là où tout est mis en oeuvre pour offrir aux candidats une belle carrière militaire.

Les jeunes gens qui ont complété leur onzième année d'études et qui peuvent remplir les autres conditions ont ainsi une occasion magnifique de débuter dans une profession importante.

Ca presse. Ecrivez ou téléphonez au Lieutenant Sauvageau, Centre de recrutement des forces armées, Edifice des postes, Winnipeg.

S'IL FAIT CHAUD!

Ne vous plaignez pas: Dites-vous, en pensant aux froids de l'hiver, qu'il est bien agréable d'avoir chaud en ce moment . . . et vous supporterez gaiement ces 85 à l'ombre.

1—**Dès le matin**, aérez largement votre appartement et arrosez vos plantes, votre jardin ou même seulement les fleurs qui garnissent votre fenêtre. Vous en ressentirez déjà un peu de fraicheur.

2—**Faites des courants d'air.** En plein été, vous ne risquez rien à avoir toutes les fenêtres et portes ouvertes, à condition toutefois de ne pas rester dans un courant d'air frais lorsque vous êtes en transpiration, et de ne pas vous installer constamment à l'endroit où circule l'air.

3—**Habituez-vous au bain frais,** ni froid, ni chaud, de façon à vous procurer en y entrant un petit frisson de fraicheur. Agrémentez ce bain d'une bonne eau de Cologne ou d'une eau de toilette. En sortant, essuyez-vous rapidement et, au lieu de vous frictionner, vaporisez-vous légèrement tout le corps avec votre eau de toilette favorite. Laissez sécher, talquez-vous. Ainsi vous garderez une peau nette et saine.

4—**Fermez les volets** aussitôt que le ménage sera terminé. Fermez aussi les fenêtres à moins qu'elles puissent vous aider à établir un courant d'air. Aux fenêtres de la cuisine, installez un store en raphia que vous imbiberez d'eau fraiche dès le matin et plusieurs fois dans la journée lorsqu'il sera devenu complètement sec.

5—**Ayez de l'eau fraiche** dans chaque pièce. Posez à terre ou sur un meuble un large récipient rempli d'eau qui, en s'évaporant, amènera un léger refroidissement de la température. Faites-en couler une bonne quantité des robinets, le matin, de bonne heure. Mettez-en dans des thermos pour boire aux repas.

6—**Si vous n'avez pas de frigidaire,** procurez-vous des blocs de glace que vous conserverez, soit en les recouvrant de gros sel, soit en les entourant dans des sachets de mousseline bourrée de sciure de bois.

7—**Une goutte d'eau fraiche derrière les oreilles** vous procurera une agréable sensation. Vous pouvez encore mouiller d'eau de Cologne un tampon d'ouate et le passer doucement à la racine des cheveux, dans le creux des mains et sur les avant-bras. Faire couler un peu d'eau du robinet sur les poignets et les avant-bras.

8—**Adoptez un maquillage d'été.** Pas de gras sous la poudre, mais un lait de concombre ou un peu d'eau de rose vaporisée. Un peu de rouge sur les joues et les lèvres, de la poudre dont vous essuyez ensuite l'excès avec un tampon d'ouate. Votre maquillage tiendra toute la journée.

Et maintenant . . . ne boudez plus le soleil.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour grades supérieurs, école de Gravelbourg. B.A. préférable. **S'adresser à A.-H. Lepage, secrétaire, Gravelbourg, Sask.** 17-978-19C.

ON DEMANDE
Institutrice qualifiée, bilingue, pour l'école Seaforth, no 1620, de Haywood. Grades: 1 à 8. Pension à proximité. Salaire selon l'octroi du Gouvernement. **S'adresser à M. Jean Dheilly, secrétaire, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 336-13.** 11-838-T.F.

ON DEMANDE
Institutrice française, catholique romaine, pour grades 5 à 10 inclusivement. Maison spacieuse. 21 élèves. Salaire: $2,700 ou plus selon expérience et qualifications. **S'adresser à Louis Marcil, sec.-trés., école St-Charles, no 8, Courval, Sask.** 17-994-19P.

ON DEMANDE
Institutrice pour grade 1. Nouvelle école paroissiale St-Emile, St-Vital. **S'adresser à M. l'abbé L. Bouvier, 11, rue Frontenac, St-Vital. Téléphone: ALpine 3-4176.** 18-5-18C.

ON DEMANDE
Pour le district scolaire de Ste-Rose, no 835, institutrice pour le grade 6. Salaire d'après l'échelle des salaires de cette division. **S'adresser à Mme A. Delveaux, secrétaire, Ste-Rose-du-Lac, Man.** 18-3-18C.

ON DEMANDE
Institutrice qualifiée pour grades 4 à 8. Ecole Gauthier, Ross, Man. 20 élèves. Logis moderne gratuit. Salaire d'après qualifications. **S'adresser à M. Edouard Barron, président, Ross, Man.** 18-2-18C.

La moyenne des salaires a augmenté

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique signale que la moyenne des salaires horaires dans les manufactures a augmenté de 3.6 pour cent en 1959 et atteint le sommet de $1.72. En 1958, on avait atteint un sommet à $1.66.

La moyenne hebdomadaire des salaires horaires des employés de manufactures a également atteint un nouveau sommet, soit $70.16, comparativement à $66.77 en 1958. La semaine de travail est passée à une moyenne de 40.7 heures comparativement à 40.2, l'année précédente.

Ces statistiques sont basés sur les rapports des entreprises comptant 15 employés et plus.

Dans l'industrie minière, le salaire horaire a été haussé de $1.98, en 1958, à $2.04 et le salaire hebdomadaire moyen se chiffrait en 1959 par $84.80, comparativement à $81.30. La semaine de travail est demeurée la même, soit 41.5 heures.

Dans l'industrie de la construction, le salaire horaire a passé de $1.78 à $1.84 et le salaire hebdomadaire a été porté à $74.80, comparativement à $72.36. La semaine de travail a diminué de 40.7 heures à 40.2.

Dans l'industrie de l'électricité et celle du transport, le salaire horaire est passé de $1.68 à 1.75 et le salaire hebdomadaire a été porté de $74.13 à $77.60. La semaine de travail était de 44.2 heures en 1959, comparativement à 44.1 en 1958.

Les employés de bureau gagnent en moyenne $1.00 l'heure comparativement à $0.97 en 1958. Leur salaire hebdomadaire était de $38.28 en 1958 et il a été porté à $39.29. La semaine de travail a été réduite de 39.5 heures à 39.4.

La confiance, c'est ce qu'il récompense le plus dans ceux qui la lui donnent.

Mgr d'HULST.

Cinq nouveaux postes de radar dans l'Ouest

OTTAWA — Les emplacements ont été choisis et les terrains achetés pour la construction de cinq nouveaux radars lourds dans les provinces des Prairies. Au coût de quelque $8,000,000 chacun, les radars seront installés à Gypsumville, Man., Yorkton, Sask., Dans, Sask., Alsack, Sask. et Penhold, Alta.

Les nouveaux radars feront le pont, dans le système de la ligne Pinetree, entre Beauséjour, Man., et Dawson Creek, C.-B. La ligne Pinetree contrôle les opérations des chasseurs à réaction.

Dans le cas des radars des Prairies, dont l'opération sera confiée à l'ARC, ils contrôleront les opérations des chasseurs américains des bases du midwest.

Auparavant, on avait annoncé que deux autres radars lourds seraient installés à Chibougamau, Qué., et Moosonee, Ont.

Ces radars font partie d'un programme de défense aérienne canado-américain au montant de $375,000,000. Les deux autres étapes de ce programme en trois étapes sont les installations de rampes de lancement de missiles antiaériens Bomarc, près de North Bay, Ont., et à La Macaza, Qué., ainsi qu'un contrôle électronique au sol connu sous le nom de SAGE. La quote-part financière du Canada s'élèvera à $120,000,000.

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrifaction — Réparation de pneus

AVIS DE SOUMISSION
Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'au vendredi 5 août pour 4 autobus équipés selon les règlements du Département d'Education.
Pour plus de détails, **s'adresser au secrétaire, District Scolaire Consolidé de Notre-Dame-de-Lourdes, no 2390. Guy Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.**

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the estate of MARY LOUISE DUBOIS, late of the City of Fort William, in the Province of Ontario, deceased.
ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 3rd day of September, A.D. 1960.
DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 26th day of July, A.D. 1960.
GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON, Solicitors for the executrix.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the estate of ELIZABETH MAILLARD, late of the Village of Ste. Rose du Lac, in Manitoba, Widow, deceased.
ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 3rd day of September, A.D. 1960.
DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 26th day of July, A.D. 1960.
GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON, Solicitors for the executor.



Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

HENRI D'ESCHAMBAULT LTÉE
136, ave Provencher Assurances Voyages Toutes lignes
Avons client qui désire acheter bonne maison à St-Boniface ou St-Vital.
Prière de nous téléphoner à CHapel 7-1137


Si vous songez à acheter une CHEVROLET, une OLDSMOBILE une CORVAIR ou une ENVOY un camion ou une automobile usagée.
N'allez pas conclure un marché avant d'avoir vu
MARCEL RAJOTTE
chez
Community Chev. Olds. Ltd.
1149, RUE MAIN, WINNIPEG 4, MAN.
Téléphones: JUstice 9-8341 (Résidence: ALpine 3-1825)

BONNE TERRE À VENDRE
A 1 mille du village de Duck Lake, Sask.
Ecole dirigée par les Soeurs de la Présentation de Marie.
205 arpents cultivés; terre excellente; 145 arpents en marées et foin. Petit bâtiment. Seulement $45.00 l'acre à termes ou $40.00 l'acre au comptant.
Ecrivez à M. A.-B. Cécillon, 306, 108e Rue, Saskatoon, Sask.

On demande
DAME CANADIENNE-FRANÇAISE
ayant expérience des affaires
Pour travailler dans un magasin de St-Boniface
- Semaine de 40 heures
- Congé le samedi
- Travail permanent
- Commencer immédiatement

Adressez-vous à
Boite 997, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot Winnipeg 2, Man.

"JE CROIS QUE LE VIEUX LAC EST BON POUR UN AUTRE CINQUANTE ANS!"

Et papa aurait pu ajouter: "Grâce à un sage programme de renouvellement de poissons".

Ce qui est vrai de la pêche dans les lacs du Manitoba, est vrai aussi des ressources industrielles d'une ville ou d'un village.

Non seulement chaque citoyen doit encourager et supporter l'industrie existante chez lui . . . mais de plus il doit s'intéresser activement à un "programme de renouvellement industriel" dans sa ville ou son village.

Vous pouvez assurer à votre communauté un brillant avenir en unissant vos efforts à ceux des autres pour attirer de nouvelles industries . . . et en parlant en toutes occasions de votre ville ou village et des avantages qu'elle ou qu'il offre du point de vue industriel.

Suivez ces suggestions, et vous contribuerez à la création "d'un climat d'investissement" qui attirera chez vous ceux qui cherchent au Manitoba des sites pour la construction de nouvelles industries.

Accordez votre appui et votre intérêt à l'industrie locale . . . appuyez tous les efforts faits pour attirer de nouvelles industries . . . et il y aura chez vous et pour vous une sécurité économique plus grande et de plus longue durée.

Une d'une série d'annonces publiées dans l'intérêt de votre communauté en coopération avec le Programme de Développement Régional du Département Provincial de l'Industrie et du Commerce.

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED